



HAL
open science

Les paysages liés à l'eau du bassin de l'Adour : valorisation photographique et démarche participative

Marion Nègre

► **To cite this version:**

Marion Nègre. Les paysages liés à l'eau du bassin de l'Adour : valorisation photographique et démarche participative. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-02009820

HAL Id: dumas-02009820

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02009820>

Submitted on 21 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

MEMOIRE DE MASTER

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Département de Géographie-Aménagement

UMR 5319 – Passages CNRS/UPPA

Marion NEGRE

Sous la direction de Thao TRAN

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE



Année universitaire 2017-2018

Mémoire de master 2

Géographie – Aménagement – Sociologie

Spécialité « Développement durable, Aménagement, Société, Territoire » (DAST)

MEMOIRE DE MASTER

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Département de Géographie – Aménagement

UMR 5319 – Passages CNRS/UPPA

Marion NEGRE

Sous la direction de Thao TRAN

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Année universitaire 2017-2018

Mémoire de master 2

Géographie – Aménagement – Sociologie

Spécialité « Développement durable, Aménagement, Société, Territoire » (DAST)



Stage de 5 mois (du 04/04/2018 au 31/08/2018)

Structure d'accueil du stage et nom du service :

Structure d'accueil : Institution Adour (IA)

Service : Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour (OEBA)

Adresse :

IA : 38 rue Victor Hugo, 40025 Mont-de-Marsan

OEBA : Institut Claude Laugénie – Domaine universitaire, Avenue
du Doyen Poplawski, 64000 Pau

Maître du stage : Philippe Régnacq, Chargé d'études

REMERCIEMENTS

Ce mémoire rend compte d'un travail accompli sur près de cinq mois qui a été nourri par de nombreux échanges que je tiens à mettre en évidence ici.

Je remercie en premier lieu mes deux collègues de l'Observatoire de l'Eau du Bassin de l'Adour : Philippe Régnacq qui m'a épaulée et guidée tout au long de mon stage et de ma rédaction de mémoire, qui, en me faisant part de son œil avisé, m'a permis de prendre du recul et m'a éclairée sur de nombreux points ; Marlène Rimoux pour son soutien et son appui technique notamment en informatique et cartographie ainsi que pour sa bonne humeur.

J'adresse également mes sincères remerciements à Thao Tran, ma directrice de mémoire, qui a été très présente, qui m'a beaucoup aidée et encouragée pour la rédaction de ce mémoire.

Pour finir, je remercie ma famille pour ces moments de déconnexion, et mes proches – plus particulièrement Yoann et mes deux acolytes de pique-nique - qui m'ont soutenue, relue, et accompagnée tout au long de cette période.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BA : Bassin de l'Adour

DATAR : Délégation à l'aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

DIG : Déclaration d'Intérêt Général

GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

GPS : Global Positioning System

IA : Institution Adour

MAPTAM: Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles

NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

OEBA : Observatoire de l'Eau du Bassin de l'Adour

OPNP : Observatoire National Photographique du Paysage

OPP : Observatoire Photographique du Paysage

OPPEBA : Observatoire Photographique des Paysages liées à l'Eau du Bassin de l'Adour

PPG : Plan Pluriannuel de Gestion

RP : Reconduction Photographique

SA : Site-Atelier

TR : Technicien-Rivière/ Techniciens-Rivières

UMR PASSAGES : Unité Mixte de Recherche

ULM : (planeur) Ultra-Léger Motorisé

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	5
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	6
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	8
I. CADRAGE SCIENTIFIQUE ET CONCEPTUEL	14
II. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES ET ÉLABORATION D'UN PROTOCOLE DE SUIVI	31
III. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE, RETOURS D'EXPÉRIENCE ET PERSPECTIVES	61
CONCLUSION.....	74
BIBLIOGRAPHIE	77
SITOGRAFIE	81
TABLE DES ILLUSTRATIONS ET DES ANNEXES.....	83
ANNEXES.....	86
TABLE DES MATIERES	101
DECLARATION ANTI-PLAGIAT.....	103
RÉSUMÉ	104
MOTS-CLES.....	104

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, de nouveaux « *outils de suivi et d'analyse des structures et des dynamiques territoriales* »¹ se développent, on les appelle *observatoires*. En l'occurrence, il y a de cela plus de 25 ans que le Ministère de l'environnement a réédifié² les observatoires photographiques des paysages. Qu'ils soient sous forme d' « *un instrument, [d'] une institution ou [d'] un ensemble de pratiques* »³, ils sont nombreux et observent une multitude d'objets. Ceux qui portent sur les sciences humaines et sociales et notamment sur la géographie peuvent être orientés vers le climat, la biodiversité, la montagne, le littoral, une infrastructure, la politique de la ville, la démographie, l'agriculture, les territoires... l'eau et les paysages. Tout type de structure territoriale peut se saisir de ce dispositif (région, département, syndicat, commune, etc.) qui s'adapte aussi bien aux territoires urbains que ruraux.

En plus d'avoir une fonction d'inventaire, d'état des lieux, de recueil et de mise d'en forme de données, leur vocation est de plus en plus tournée vers la mesure d'impacts de certains phénomènes : ces observatoires apparaissent aujourd'hui comme de véritables instruments pour comprendre les enjeux se télescopant ou gravitant autour de territoires, d'objets, de phénomènes.

Le présent mémoire se focalisera d'une part, les observatoires photographiques de paysages (OPP) et d'autre part, l'observatoire de l'eau du bassin de l'Adour (OEBA). Tel qu'il se présente sur son site internet, ce dernier a pour mission de « *centraliser, structurer et valoriser l'information sur l'eau dans le Bassin de l'Adour pour la mettre à la disposition des acteurs, des usagers et du public* »⁴. Service de l'Institution Adour, il s'agit de structure d'accueil de ce stage pour lequel la mission est d'étudier la faisabilité d'un observatoire photographique des paysages liés à l'eau dans le bassin de l'Adour (OPPEBA).

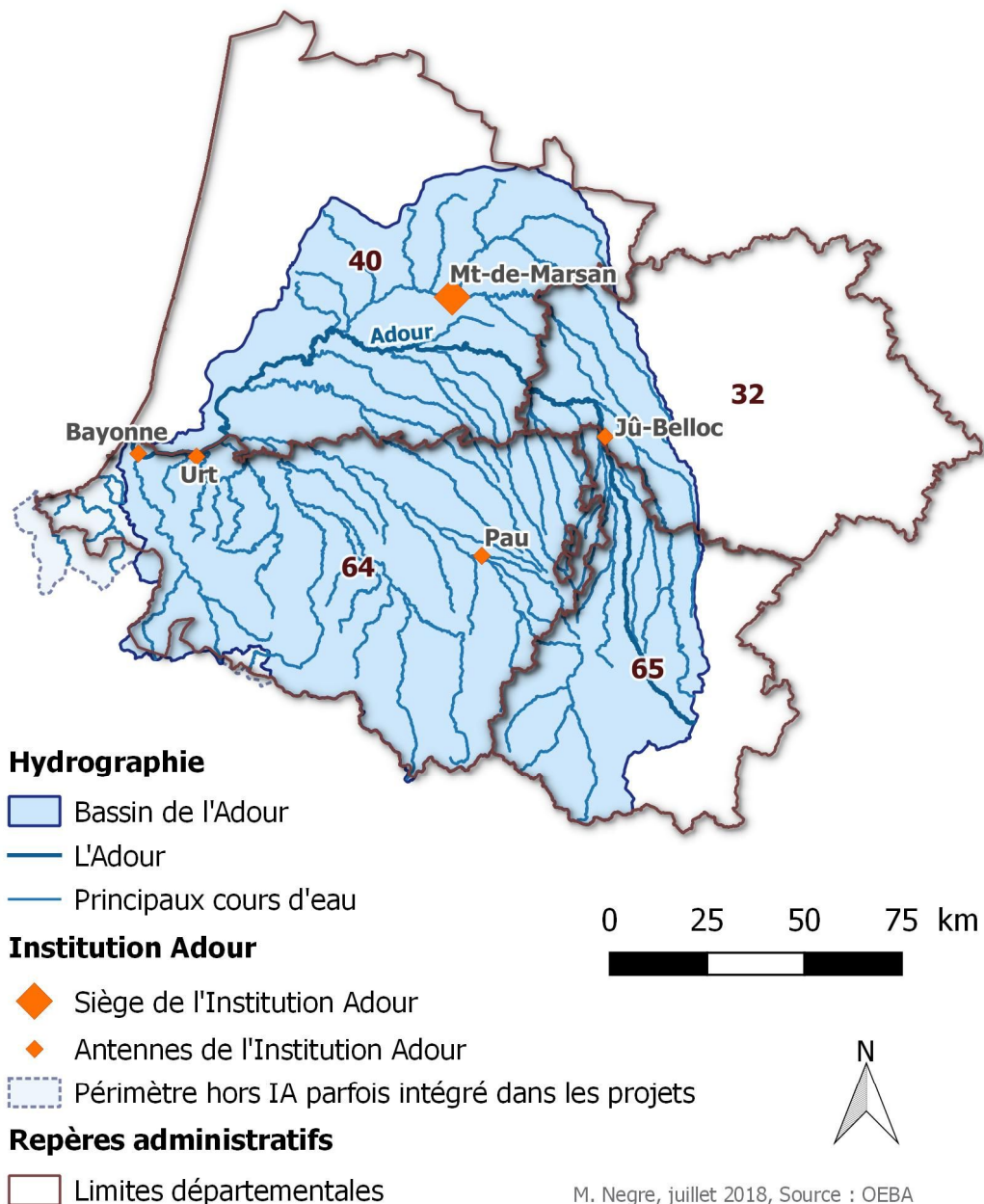
¹SEDE-MARCEAU (de), Marie-Hélène ; MOINE, Alexandre ; THIAM, Souleymane. Le développement d'observatoires territoriaux, entre complexité et pragmatisme. *L'espace géographique*. 2011/2, Tome 40, p. 117-126. Page 117.

²La RTM initia cette démarche au XIXe siècle déjà (DAVODEAU, Hervé ; TOUBLANC, Monique. Le paysage outil, les outils du paysage : Principes et méthodes de la médiation paysagère. *Co-construction ou construction en commun d'objectifs collectifs*. Octobre 2010, Montpellier, p. 8.)

³ PIPONNIER, Anne. Les observatoires et l'observation [dossier]. *Communications & langages [en ligne]*. Mars 2012, numéro 171, p. 19-28. Page 21.

⁴ Site internet de l'observatoire de l'eau du bassin de l'Adour : <https://bassin-adour.univ-pau.fr/observatoire.html>

Présentation du Bassin de l'Adour



Carte 1: Présentation du bassin de l'Adour. Auteure : Marion NEGRE, 2018

Le bassin de l'Adour s'étend sur deux régions dont quatre départements : La Nouvelle-Aquitaine avec les Pyrénées-Atlantiques et les Landes ainsi que l'Occitanie avec le Gers et les

Hautes-Pyrénées. Le siège de l'Institution Adour se trouve à Mont-de-Marsan, il travaille étroitement avec ses antennes réparties sur le bassin pour une meilleure présence et couverture du territoire : des locaux à Urt et Bayonne, la maison de l'Eau à Jû-Belloc. L'OEBA à Pau fait, depuis peu, également partie de ces antennes puisqu'il a entièrement été rattaché à la structure au 1^e janvier 2018.

Un vaste territoire est couvert par l'IA qui s'affranchit des limites administratives et qui entend gérer l'eau dans une logique de bassin versant – à savoir d'un point de vue systémique et global – à l'échelle des dynamiques hydrographiques relatives à l'Adour : tous ses affluents, de l'amont à l'aval.

Concernant les OPP, la démarche initiale a été impulsée par l'État français en 1989 suite à une communication en conseil des ministres. En effet, le Ministère chargé de l'environnement (étant celui détenant les compétences relatives aux paysages) a développé en 1991 un Observatoire photographique national des paysages (OPNP). L'objectif du dispositif est de « constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause, de façon à orienter favorablement l'évolution des paysages »⁵. L'ouvrage intitulé « Itinéraires photographiques. Méthode de l'Observatoire photographique du paysage »⁶ paru en 2008 détaille la méthodologie à appliquer afin de parvenir à la labellisation OPNP. Les démarches d'OPP ont ainsi été initiées sur le territoire français et s'étendent progressivement chez nos voisins européens. Par ailleurs, ces observatoires peuvent avoir des échelles internationales avec par exemple l'itinéraire de « l'Observatoire virtuel du paysage méditerranéen » qui traverse treize régions européennes bordant la mer Méditerranée de depuis le sud de l'Espagne jusqu'en Grèce en passant par la France et l'Italie.

Si on compte aujourd'hui sur le territoire national vingt OPNP, une centaine d'OPP dits "locaux" se sont formés depuis les années 1990⁷. Ces derniers s'affranchissent de l'extrême rigueur imposée par la méthode ministérielle pour une meilleure adaptabilité à leur terrain. C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'étude de faisabilité d'un OPPEBA : s'inspirer de cette méthode en l'ajustant nécessairement aux besoins de l'objet et des acteurs.

L'outil reste à relativiser du point de vue de la courte période depuis laquelle il est institué⁸, en revanche, sa démocratisation par l'intérêt grandissant des différentes structures à

⁵ Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire. Itinéraires photographiques. Méthode de l'observatoire photographique du paysage, [en ligne]. *Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages*, 2008, 71 p.

⁶ *Ibid.*

⁷ CHAUVIN, Monique ; CHEVALLIER, Pascal. Observatoires photographiques du paysage "locaux" Recensement et typologie. [en ligne]. *Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages*, 2015, Version 2016, p. 8.

⁸ *Ibid.*, p. 4.

son égard semble propice à son essor. En outre, selon Caroline Guittet et Laurence Le Dû-Blayo⁹, ils commencent à être de plus en plus considérés dans la prise de décision et dans les politiques publiques.

La création d'un observatoire photographique des paysages du bassin de l'Adour est un projet en discussion depuis déjà une dizaine d'années entre certains acteurs du bassin et l'OEBA. Il part d'un constat : les techniciens-rivière possèdent un important gisement photographique représentant leurs interventions et leur territoire en général. En effet, lors d'évènements comme des travaux, des crues, ou lors de simples visites de terrain, ces derniers recourent à leurs appareils photos pour rendre compte de l'état des rivières et de leurs abords. Une partie de ces images - les plus significatives - pourront avoir diverses utilisations :

- dans le cadre de l'élaboration d'un document écrit (type PPG, DIG, état des lieux, etc.)
- elles ont également vocation à venir illustrer des diaporamas, des propos, des arguments, des techniques, lors de réunion en présence d'élus par exemple,
- elles servent aussi, pour le technicien-rivière lui-même, à représenter une certaine réalité du terrain, un memento visuel qui aide à figer les informations engendrées lors d'une visite.

Cependant, ces utilisations marquent la faible exhaustivité de ce que peuvent aujourd'hui faire les techniciens-rivières de ces données ; aussi bien, il est fort probable qu'une infime partie seulement vienne remplir ces trois fonctions potentielles.

On observe alors une mine d'or de données – photographiques – peu utilisée et sous valorisée : dommageable lacune à laquelle tend de répondre la création d'un OPPEBA, appuyée par les techniciens-rivières. Passionnés par leur métier, ces hommes et ces femmes sont de véritables sentinelles des cours d'eau. Ils comprennent parfaitement le territoire qu'ils couvrent, en connaissent tous les enjeux et problématiques : ils sont indubitablement les mieux placés pour en rendre compte et l'explicitier¹⁰.

La finalité de cet observatoire est, dans un premier temps, la valorisation et la mise en commun du fonds photographique existant. La valorisation primaire se fera d'un point de vue géographique, diachronique et thématique, par le biais notamment d'une plateforme internet. Cette plateforme regroupera les images qui seront, a minima, localisées, datées et référencées selon ce qu'elles représentent grâce à des mots-clés, des descripteurs (enjeu, problématique, thème, objet, etc.). L'objectif est de mutualiser ce gisement à l'ensemble des techniciens-rivières du bassin participant à la mobilisation de ces données. Ainsi, plutôt que de servir rarement et de

⁹ GUITTET, Caroline ; DÛ-BLAYO (le), Laurence. Vers une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage (OPP) dans la gouvernance territoriale : de l'OPP des experts à l'OPP des habitants ? *Belgeo[en ligne]*. 2015, numéro 3, p. 5.

¹⁰ LE MAREC, Joëlle ; BELÉAN, Florence. La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter ? *Communications & langages [en ligne]* 2011/2, numéro 171, p. 29-45. Page 42.

rester dans une sous-division de dossier sur l'ordinateur de chacun, ces images seront en libre accès à ces professionnels, ce qui permettra un meilleur partage de connaissances, qui favorisera les échanges. Cet outil pourra également leur permettre de gérer leur propre stock photographique d'une manière différente, parfois plus pertinente et intuitive comparativement à celle déjà en place. Quelques techniciens-rivières nous ont confessé ne plus pouvoir s'orienter au sein de l'important gisement iconographique qu'ils possèdent : retrouver une photo précise devient rapidement chronophage.

Cette étude envisage de proposer un élément de réponse à ce besoin de gestion et de valorisation du fonds photographique. Afin d'y parvenir, nous avons mis en place une démarche qui se veut participative et originale. Nous souhaitons ici pallier la faible prise en compte de la concertation lors de la mise en place de projets. Les acteurs du bassin ont un besoin, nous les mobilisons pour mieux en cerner les enjeux afin de créer un outil adapté. De plus, nous mettons à profit le médium qu'est la photographie en l'envisageant comme un outil de réflexion et d'investigation à la manière des OPP.

Certains éléments déclencheurs sont venus lancer le projet qui était jusqu'alors au point de discussion.

D'une part, la récente intégration de l'OEBA à l'IA est venue accélérer ce processus. L'OEBA est le principal et véritable acteur de la gestion des données relatives au Bassin de l'Adour : la création d'un OPPEBA, et dans un premier temps, son étude de faisabilité, entre entièrement dans cette dynamique.

D'autre part, les axes de recherche de l'UMR PASSAGES sont, notamment, portés sur les questions territoriales et paysagères. Un partenariat entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), qui abrite l'OEBA et l'UMR, vient éclairer les liens existants entre ces deux structures. L'Université et l'OEBA travaillent ensemble sur certains projets et se complètent en termes de services d'un point de vue scientifique et technique. Cette étude et le travail accompli par Thi Huyen TRAN en 2017 sont le fruit de ce partenariat particulier. Pour conclure, l'ultime élément déclencheur pour la mise en place de cette mission a ainsi été le mémoire rédigé par Thi Huyen TRAN l'an passé « Le Bassin de l'Adour, aménagement, gestion de l'eau et outil d'information » dans lequel elle développe en dernière partie la pertinence de création d'un OPP qui « *complètera des lacunes, voire l'absence d'informations thématiques des paysages, en termes de suivi paysager, [...] dans l'aménagement et la gestion des ressources en eau du bassin* »¹¹.

¹¹ TRAN, Thi Huyen,. Le bassin de l'Adour, aménagement, gestion de l'eau et outil d'information, mémoire de master 2, Département de Géographie-Aménagement, spécialité Développement Durable, Aménagement, Société, Territoire. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2017, 98p. Page 76.

Marion NEGRE

Nous nous attacherons, au fil de ce mémoire, à apporter des éléments de réponse aux questionnements suivants : Quelles sont les caractéristiques des OPP et en quoi, dans le contexte actuel, apparaissent-ils comme des dispositifs incontournables en matière d'analyse de phénomènes ou objets complexes ? Comment adapter cet outil aux acteurs du bassin de l'Adour pour répondre au besoin intrinsèque de gestion et de valorisation des données ?

Suite à cette introduction exposant la substance du projet et pour répondre à ces problématiques, nous allons, dans une partie initiale, entreprendre de cadrer scientifiquement le sujet. Pour ce faire, nous nous intéresserons aux notions de paysage, d'observation et de quelles manières elles sont entrelacées ; de la même façon, nous nous intéresserons au rôle des données dans les OPP et aux caractéristiques de ces dispositifs. Dans un second temps, c'est après avoir détaillé la démarche et l'objet précis auquel nous nous attacherons, que nous expliciterons tous les outils mis en place pour que la méthodologie, inspirée des OPP, soit adaptée au projet. Somme toute, c'est dans une ultime partie que nous verrons quels sont les résultats de l'étude de faisabilité, le point de vue des acteurs du bassin, les préconisations ainsi que les pistes d'actions pour une mise en place optimale du projet.

I. CADRAGE SCIENTIFIQUE ET CONCEPTUEL

1. Pratiques et observation du paysage

1.1. Étudier le paysage : la pluridisciplinarité pour appréhender un objet multiforme et complexe

Le paysage, qu'il soit appréhendé sous l'angle de la notion, du système ou du concept, est un objet complexe pour lequel nombre de définitions ont été formulées.

À la convention européenne des paysages en 2000, à Florence, le paysage est défini comme « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* »¹². Cette définition, bien que succincte, comporte deux éléments essentiels et situe la notion à l'interface entre sciences sociales et sciences naturelles. Elle porte premièrement sur le paysage vécu, perçu et appréhendé par les sociétés (dans ses dimensions humaines, sociales et culturelles), ensuite, elle comprend le paysage d'un point de vue systémique qui pourrait être celui des biogéographes et des écologues du paysage¹³.

D'après Bernard Davasse¹⁴ « *le paysage est donc à la fois structure matérielle et objet culturel* ». Il est d'une part ce qui existe, qui est le fruit d'échanges, d'interrelations abiotiques, biotiques et/ou anthropiques¹⁵ mais également la résultante de ces éléments en interaction (facteurs naturels, facteurs anthropiques), que qualifient Thierry Brossard et Jean-Claude Wieber de « système producteur », mais il est également le fruit « *des réalités immatérielles qui relèvent de la perception et des représentations que l'on se fait de ces éléments précédents* »¹⁶ ce qui est caractérisé, toujours par les mêmes auteurs, de « système utilisateur ».

Ces derniers proposent une troisième définition de la notion de paysage qui découle directement des deux précédemment citées : il s'agit du « système paysage visible ». Jean-

¹² CONSEIL DE L'EUROPE. Convention européenne du paysage. *Conseil de l'Europe*, 2000, Florence.

¹³ REYNARD, Emmanuel. Géomorphosites et paysages. *Géomorphologie : relief, processus, environnement [en ligne]*. 2005, vol. 11 - n° 3 p. 181-188.

¹⁴ DAVASSE, Bernard. La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. *Franck Bichindaritz. Qu'est-ce que le paysage ?*, Juin 2004, Volume 2, p. 2.

¹⁵ Les éléments « biotiques, abiotiques et anthropiques » sont régulièrement repris pour caractériser les composantes paysagères physiques, c'est notamment le cas dans les articles suivants :

- BROSSARD, Thierry ; WIEBER, Jean-Claude. Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie. *Espace géographique [en ligne]*. 1984, tome 13, n°1, p. 5-12.
- REYNARD, Emmanuel. Géomorphosites et paysages. *Géomorphologie : relief, processus, environnement [en ligne]*. 2005, vol. 11 - n° 3 p. 181-188.

¹⁶ DAVASSE, Bernard. La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. *Franck Bichindaritz. Qu'est-ce que le paysage ?*, Juin 2004, Volume 2, p. 2.

Claude Wieber envisage le paysage comme un « *objet en soi produit et potentiellement offert à la vue (...) [qui] fonctionne en associant des objets pour créer des images* »¹⁷, qui intègre ainsi pleinement le point de vue des géographes et autres chercheurs en sciences humaines et sociales tout en y associant celui des sciences naturelles.

Si la dimension spatiale paraît évidente lorsque l'on parle de paysage, la dimension temporelle (historique) est toujours sous-entendue. Les paysages évoluent constamment au cours du temps (structures et identités paysagères) et ces changements laissent des témoins plus ou moins perceptibles (traces, marqueurs, héritages, mémoire, patrimoine).

Face à la complexité induite par l'objet paysage mêlant conjointement les deux grandes catégories des sciences, la pluridisciplinarité s'impose. En effet, à l'instar de l'article au titre évocateur rédigé par Marianne Cohen, Frédéric Alexandre et Catherine Méring par exemple, il est des objets pour lesquels « *une approche croisée entre sciences de la nature et sciences sociales* »¹⁸ présente de l'intérêt.

Les mécanismes composant le paysage peuvent s'appréhender à partir de plusieurs domaines d'étude et une lecture transversale à ces derniers n'en est que plus riche. Ainsi, l'objet paysage peut-être étudié tout autant en géographie, en histoire, en anthropologie, en économie, en archéologie, en écologie, en biogéographie, etc.¹⁹ Les projets de paysage doivent se nourrir de ces différents apports.

Ainsi, l'approche du paysage doit être envisagée à la fois dans sa globalité et selon les éléments qui le composent (compréhension du site/territoire, sur le plan des usages, des pratiques, de l'expérience, des liens entre milieux, des continuités écologiques...). En réponse à la méthode ministérielle qui désigne les paysages comme des « *lieux à observer* », Bernard Davasse et ses collaborateurs ont recours à la notion de *paysage-atelier*. Ce dernier est choisi pour rendre compte des « *phénomènes paysagers spécifiques considérés comme étant illustratifs d'une situation d'enjeux importants dans le domaine du paysage* »²⁰ sur un territoire donné, il doit, en d'autres termes, révéler la diversité paysagère ainsi que des enjeux et problématiques y étant inhérents. Pour fédérer un plus grand nombre d'acteurs autour de notre projet (qui rappelons-le, sont moins intéressés par le paysage que par les aménagements de rivières), nous avons préféré

¹⁷ WIEBER, Jean-Claude. Étude du paysage et (ou ?) analyse écologique. *Travaux de l'Institut Géographique de Reims. Analyse écologique. Réflexions critiques, concepts, techniques, études de cas.* 1981, n°45-46, p. 17.

¹⁸ COHEN, Marianne; ALEXANDRE, Frédéric ; MERING, Catherine. Boisement naturel et embroussaillage sur le Causse Méjan. Intérêt d'une approche croisée entre sciences de la nature et sciences sociales. *Ingénieries- EAT.* 1999, N° spécial « Boisements naturels des espaces agricoles », Titre.

¹⁹ GIREL, Jacky. Quand le passé éclaire le présent : écologie et histoire du paysage. *Géocarrefour.* 2006, vol. 81/4, p. 249.

²⁰ CARRE, Juliette ; DAVASSE, Bernard ; METAILIE, Jean-Paul. Vers un observatoire partagé des paysages du Parc national des Pyrénées, Méthodes et matériaux pour analyser et illustrer l'évolution des paysages sur le territoire du Parc. In : *Journées scientifiques du Parc national des Pyrénées*, 7 et 8 octobre 2011, Villelongue. HAL, 2013, p. 2.

emprunter à Philippe Valette la notion de *site-atelier*²¹. Nous l'envisageons de la même manière que celle de paysage-atelier mais à une échelle moindre : on pourrait dire que dans un paysage-atelier (globalité) sont regroupés plusieurs sites-ateliers (éléments constitutifs de cette globalité).

1.2. Les dispositifs d'observation : des outils au service du territoire et du paysage

« Il est vrai que si le paysage est visible par tous, son observation ne va pas de soi. »²²

Ainsi, afin d'étudier un objet autour duquel tous les domaines s'accordent sur la complexité, certaines collectivités territoriales se sont dotées, depuis plus d'une vingtaine d'années, d'observatoires photographiques des paysages. En un sens plus large, il s'agit d'observatoires territoriaux spécifiques.

De cette notion plus généraliste, il ressort que la connaissance approfondie des paysages vécus permet une meilleure compréhension de l'évolution des lieux et de ses expériences. Tous domaines confondus, il existe aujourd'hui une grande « *diversité empirique des observatoires* »²³ et plus précisément, d'observatoires territoriaux. L'objectif premier de ces dispositifs est qu'à travers « *la mutualisation des connaissances [soient fournies] des clés d'interprétation pour agir, décider, ou encore évaluer* »²⁴. Ils vont ainsi concentrer les « *données et les savoirs construits dans un domaine précis, mais également les problématiques et les débats qui animent les disciplines sociales* »²⁵.

S'ils sont encensés de toutes parts pour leurs rôles incontournables, quelques limites sont cependant à noter. Effectivement, lors de l'enquête menée auprès des techniciens-rivières et même s'il s'agit d'un comportement marginal, certains ont émis des réserves quant à la mise en place d'un tel dispositif. Ils n'ont pas souhaité donner suite à nos sollicitations ou ont préféré verrouiller les accès à leurs données pour les autres participants. Comme l'affirme Vincent Piveteau, « *observer c'est surveiller et contrôler ; c'est éventuellement faire état des non-dits*²⁶ », c'est au-delà de l'identification des processus (formes et dynamiques), il s'agit de mettre en exergue les pratiques, les révéler et potentiellement y être confronté si ces dernières n'entrent

²¹ Méthodologie sommaire de l'Observatoire des Paysage de la Garonne où est sollicitée la notion de site-atelier : <http://opgaronne.univ-tlse2.fr/index.php/demarche>

²² DAVASSE, Bernard. L'observation et les observatoires de paysage : quelles pratiques et quels dispositifs pour mettre en débat les relations entre les sociétés et leur environnement ? *Projets de paysage [en ligne]*. 2016, numéro 15, p 1.

²³ GRANDGIRARD, Agnès ; BARBIER, Rémi. Les Observatoires de l'eau, des outils au service de l'évaluation ? *Développement durable et territoires [en ligne]*. 2006, Dossier 8, p. 1.

²⁴ SEDE-MARCEAU de ; Marie-Hélène ; MOINE, Alexandre ; THIAM, Souleymane. Le développement d'observatoires territoriaux, entre complexité et pragmatisme. *L'espace géographique*. 2011/2, Tome 40, p. 123.

²⁵ PIPONNIER, Anne. Les observatoires et l'observation [dossier]. *Communications & langages [en ligne]*. Mars 2012, numéro 171, p. 20.

²⁶ PIVETEAU, Vincent. Observatoire des territoires et gouvernance locale : un lien structurel à réinterroger. *Pour*. 2011/2, n° 209-210, p. 167.

pas dans la norme. Ce dispositif est un outil de connaissance, de sensibilisation et de gestion/sensibilisation.

De la même manière, ces dispositifs sont à l'initiative des commanditaires qui les portent et viennent ainsi conforter leurs manières de pratiquer le paysage²⁷. Du fait de tous les moyens mis en place pour sa réalisation, les institutions demandent alors plusieurs critères aux OPP : « *une restitution satisfaisante de la complexité des systèmes observés et (...) une exigence quant au caractère opérationnel des outils observés* »²⁸, ils doivent être assez solides, viables, pérennes dans le temps pour pouvoir être la base de projets d'aménagement et s'afficher comme outil d'aide à la décision

La base de données photographiques doit aussi répondre au critère de reproductibilité de la méthodologie. En effet, si chaque OPP met en place sa propre méthode²⁹, le dispositif d'observatoire en lui-même propose un système qui se veut identique dans l'intégration des données. Il doit uniformiser les pratiques de chacun pour favoriser la création d'une base de données complète et homogène et c'est notamment grâce à ce support uniformisé et simplifié (pour un accès à chacun) qu'il évite les lacunes et les manques. Le fait que chaque champs (préalablement pensé lors de la mise en œuvre du dispositif : photographies et les données inhérentes ou « *un important travail de relevés sur le terrain* »³⁰) soit renseigné dans la base permet alors d'avoir tous les éléments à portée pour observer et analyser les objets en question (qui sont dans ce cas précis les paysages liés à l'eau).

L'observatoire territorial doit rendre le paysage visible, il est « *destiné à fournir une représentation techniquement contrôlée et validée du domaine* »³¹, il existe dans le but d'une « *élaboration de connaissances (...) de la construction de représentations du domaine (...) en vue d'une prise en charge collective (...) et de l'anticipation d'un nouveau mode de gestion (...) par un ensemble d'acteurs dont les intérêts et visions peuvent diverger* »³². En d'autres termes, l'observatoire territorial est institué pour créer des savoirs sur un objet ou une crise en entrant dans une logique qui peut être du domaine de la vulgarisation afin d'être compris par un maximum d'acteurs. Il se doit d'expliquer des systèmes de plus en plus complexes ainsi que

²⁷ PIVETEAU, Vincent. Observatoire des territoires et gouvernance locale : un lien structurel à réinterroger. *Pour*. 2011/2, n° 209-210, p. 168.

²⁸ SEDE-MARCEAU de ; Marie-Hélène ; MOINE, Alexandre ; THIAM, Souleymane. Le développement d'observatoires territoriaux, entre complexité et pragmatisme. *L'espace géographique*. 2011/2, Tome 40, p. 117.

²⁹ Cet aspect est précisé dans la partie 3.2.2

³⁰ CARRE, Juliette ; DAVASSE, Bernard ; METAILIE, Jean-Paul. Vers un observatoire partagé des paysages du Parc national des Pyrénées, Méthodes et matériaux pour analyser et illustrer l'évolution des paysages sur le territoire du Parc. In : *Journées scientifiques du Parc national des Pyrénées*, 7 et 8 octobre 2011, Villelongue. HAL, 2013, p. 3.

³¹ LE MAREC, Joëlle ; BELÉAN, Florence. La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter ? *Communications & langages* [en ligne] 2011/2, numéro 171, p.31

³² *Ibid.*

trouver des solutions et prévenir des crises. Il perçu comme légitime puisque transparent et institué par la science³³.

L'observatoire est « à l'interface entre la réalité complexe et la connaissance »³⁴, il est un véritable outil de médiation. Grâce à sa scientificité et à la multiplicité d'acteurs qu'il fédère, il permet d'appréhender des sujets et ce qui en fait toute leur complexité. Grâce à la multitude d'avantages qu'il propose, il apparaît adapté à l'étude de l'objet complexe qu'est le paysage, ce qui explique que dès 1991, le Ministère de l'environnement a initié la démarche d'Observatoire Photographique du Paysage. D'une rectitude considérable, cette dernière impose que les reconductions photographiques soient effectuées selon une technique très rigoureuse.

L'étude dont fait l'objet ce mémoire n'a révélé qu'un faible engouement à l'égard des paysages qui étaient à l'origine les objets premiers à prendre en compte. Or dans ce cas précis, la mise en place du dispositif d'observatoire se fonde sur un recueil de données, qu'il s'agisse de l'avis des principaux acteurs ou des données photographiques et informatives, et même si l'on reste dans cette dynamique d'OPP, il est à noter que la majorité des photographies recueillies traitent de l'aménagement de rivière.

2. Des données spécifiques : l'incontournable donnée photographique

2.1. La géographie en images

D'une manière générale, l'image a toujours fait partie de la géographie et de l'aménagement du territoire, en témoignent les cartes et les plans qui contribuent à former « une culture visuelle du territoire qui circule entre professionnels et citoyens (...) « vue du dessus » »³⁵. Alors qu'il était d'usage de figurer les territoires grâce à des esquisses et autres croquis (images), l'invention de la photographie est venue bouleverser les modes de représentation. De ses premières utilisations aériennes à visée militaire au XIXe siècle jusqu'à l'heure actuelle, la photographie s'est imposée comme un véritable outil/matériau pour la géographie. Elle a permis de créer de nouvelles données (cartes topographique, de végétation...) avec pour objectif de toujours mieux connaître les territoires. Dans cette optique, plusieurs missions photographiques ont eu lieu.

³³ PIPONNIER, Anne. Les observatoires et l'observation [dossier]. *Communications & langages* [en ligne]. Mars 2012, numéro 171, p. 22.

³⁴ SEDE-MARCEAU de ; Marie-Hélène ; MOINE, Alexandre. Les observatoires territoriaux, une représentation collective du territoire. *Communications et langages* [en ligne]. 2012, vol. 171, n°1, p.55.

³⁵ BLOUIN-GOURBILIERE, Claire. *L'élaboration d'images "paysages" habitantes : un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne* [en ligne]. Thèse de doctorat en géographie. Angers : Université d'Angers, 2013, p. 215.

En France en 1851, a débuté la célèbre « mission héliographique » qui avait pour objectif de représenter les « *grandes architectures nationales en vue d'un programme de restauration* »³⁶, il s'agit de la première commande photographique publique. À la fin du XIXe siècle, la RTM³⁷ initie, sans qu'il soit nommé ainsi, le premier observatoire photographique des paysages : des prises de vues sont effectuées avant et après des travaux selon un même cadrage. Pour terminer ce court historique, il convient de rappeler l'ampleur incontournable de la « Mission photographique de la DATAR³⁸ » commandée par la DATAR elle-même. Huit photographes produiront 200 000 photographies « *pour saisir la réalité des paysages de France* »³⁹.

Ce bref rappel démontre bien à quel point il a toujours - et à partir du moment où les moyens techniques se sont présentés - été important de représenter les territoires, qui plus est, pour l'administration en charge de son organisation (à l'époque, la DATAR). Inspirés de ces démarches notamment, naîtront en 1989 les Observatoires Photographiques des Paysages, que le Ministère « *revendique[ra]* »⁴⁰ héritiers de cette vaste mission. Une différence considérable s'opère toutefois entre ces deux dispositifs, l'OPP ayant pour but « *d'être avant tout un outil de documentation et de réflexion sur l'évolution des paysages plutôt qu'une proposition esthétique et critique* »⁴¹ de ces derniers.

Les géographes n'ont cependant pas été les précurseurs de l'utilisation de la photographie en sciences humaines et sociales contrairement à l'anthropologie et la sociologie visuelle. Ils la mobilisent et la manipulent toutefois aujourd'hui selon deux angles potentiels⁴².

D'une part, la photographie peut être utilisée comme support à l'entretien, l'exemple peut être pris de la méthode « *photo elicitation interview* »⁴³. Elle permet de recueillir des perceptions, des ressentis, des représentations sur des objets complexes tels que le paysage quotidien (difficilement appréhensible pour les non-initiés) ; ou encore selon des méthodes plus classiques comme le photo-questionnaire.

Ensuite, et c'est dans cette optique qu'entre notre sujet, elle peut être analysée en tant que donnée comme tel est le cas avec les OPP. Pierre Dérioz, Philippe Béringuier et Anne-

³⁶ BLOUIN-GOURBILIERE, Claire. *L'élaboration d'images "paysages" habitantes : un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne [en ligne]*. Thèse de doctorat en géographie. Angers : Université d'Angers, 2013, p. 198.

³⁷ Le service de Restauration des Terrains en Montagne

³⁸ Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ GUIGUENO, Vincent. *La France vue du sol. Etudes photographiques [en ligne]*. 2008, numéro 18., p. 9.

⁴¹ DÉRIOZ, Pierre ; BÉRINGUIER, Philippe ; LAQUES, Anne-Élisabeth. Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ? *Développement durable et territoires [en ligne]*. 2010, Vol. 1, n° 2, p. 5.

⁴² BLOUIN-GOURBILIERE, Claire. *L'élaboration d'images "paysages" habitantes : un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne [en ligne]*. Thèse de doctorat en géographie. Angers : Université d'Angers, 2013, p. 216.

⁴³ Voir les travaux de John Collier, de Douglas Harper, d'Éva Bigando, etc.

Élisabeth Laques identifient trois finalités distinctes à l'observation du paysage et par analogie, aux photographies qui les composent : « [le] suivi des dynamiques paysagères en elles-mêmes, [le] suivi global ou thématique du territoire recourant à l'information paysagère, et [la] mobilisation des acteurs par la confrontation de leurs représentations paysagères avec les transformations effectives du paysage »⁴⁴. Ces photographies, longtemps considérées comme des « documents secondaires »⁴⁵ retrouvent leur crédit grâce à l'OPP. En effet, ce dispositif vient les réédifier en leur conférant un rôle indéniable : elles viennent l'alimenter à la manière de véritables outils de gestion, de mesure, d'évaluation et de suivi des paysages. Elles sont le reflet des territoires et grâce à cette donnée au cœur du projet, elles font du dispositif OPP « une mémoire visuelle et sociale des paysages »⁴⁶

2.2. De l'importance d'une base de données solide et multiforme

« La maîtrise du cycle de vie de la donnée, de son acquisition à sa valorisation, reste un élément central des projets »⁴⁷

Les photographies sont le cœur et la première ressource du projet, son origine. En revanche, dans ce cadre, une image imprécise ne peut pas constituer de donnée exploitable. En effet, tout l'intérêt du projet s'articule finalement autour de la possibilité d'observation et d'analyse grâce à l'appui que forme la base de données. Or, celle-ci se structure autour de plusieurs champs à remplir qui, pensés en amont, essaient de traduire en données toute la complexité de l'objet étudié.

À l'image de l'identification - et donc du choix - des sites-ateliers lors des rendez-vous avec les techniciens-rivières, il a fallu nommer des « mots-clés » (ou indicateurs, descripteurs) pour les décrire et les expliciter. Les techniciens-rivières sont à l'origine de ces choix puisqu'ils sont ceux « qui ont la connaissance de ces éléments »⁴⁸. Ainsi, au fil des rencontres, le corpus de mots-clés s'est formé en s'enrichissant.

⁴⁴ DÉRIOZ, Pierre ; BÉRINGUIER, Philippe ; LAQUES, Anne-Élisabeth. Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ? *Développement durable et territoires [en ligne]*. 2010, Vol. 1, n° 2, p. 2.

⁴⁵ MÉTAILLIÉ, Jean-Paul. Photographie et histoire du paysage : un exemple dans les Pyrénées luchonnaises. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest [en ligne]*. 1986, Tome 67, fascicule 2, p179.

⁴⁶ GUITET, Caroline ; LE DÛ-BLAYO, Laurence. Vers une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage (OPP) dans la gouvernance territoriale : de l'OPP des experts à l'OPP des habitants ? *Belgeo [en ligne]*. 2015, numéro 3, p. 15.

⁴⁷ SEDE-MARCEAU de ; Marie-Hélène ; MOINE, Alexandre ; THIAM, Souleymane. Le développement d'observatoires territoriaux, entre complexité et pragmatisme. *L'espace géographique*. 2011/2, Tome 40, p. 119.

⁴⁸ LE MAREC, Joëlle ; BELÉAN, Florence. La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter ? *Communications & langages [en ligne]* 2011/2, numéro 171, p. 42.

Ces données étant le « *fruit de choix*⁴⁹ », elles « *constituent une représentation [de la réalité] plus ou moins orientée en fonction des problématiques et des acteurs associés*⁵⁰ ». Se pose ainsi la question de l'objectivité de ces choix qui formeront la base de l'observatoire. « *Observer c'est aussi orienter le regard : c'est définir des catégories, faire des choix d'observation*⁵¹ » ; or, rappelons-le, l'observatoire sert l'institution qui le porte, il a un but précis et pour parvenir à l'accomplissement de son rôle, même si l'idéal serait d'arriver à faire preuve d'une neutralité axiologique irréprochable, il faut pouvoir classer les données pour en rendre compte : il est donc nécessaire de faire des choix sur ce que l'on souhaite observer et sur la méthodologie à employer.

Afin d'essayer de minimiser ce biais-là, il faut tenter l'exhaustivité par le biais du thésaurus ou corpus de mots-clés. Dans notre cas, il serait nécessaire de revoir entièrement celui constitué pour le solidifier et éviter les répétitions : il faudrait idéalement regrouper tous les partenaires et mettre en place un atelier pour sa révision. Cela permettrait de préciser la sémantique⁵² pour éviter des écueils, pour ne pas que, derrière un même indicateur, deux sens différents soient sous-tendus. Si nous parlons d'indicateurs sur lesquels il faut s'accorder et non pas de description textuelle (bien que celle-ci soit primordiale et ait sa place sans être contrainte), c'est pour deux raisons. Premièrement, pour faciliter les requêtes thématiques et deuxièmement, car ils sont « *un moyen privilégié de transmettre une information synthétique*⁵³ ».

Nonobstant, à l'image d'une base de données, la conception d'un thésaurus suppose la création de catégories dans lesquelles viennent se distribuer les indicateurs. Cette mise en place est une tâche complexe qui constituera enfin « *un socle commun du regard, une culture partagée des paysages de l'observatoire déclinée dans un vocabulaire commun*⁵⁴ ». De plus, dans la mise en place technique, il ne faut pas oublier qu'à l'instar des paysages observés, le corpus « *peut être stable mais aussi se modifier*⁵⁵ ».

Pour concilier tous les éléments nécessaires au bon fonctionnement d'un observatoire, il faut alors, en plus des recherches préalables et le recueil des données, mettre en place un support qui puisse héberger et retraduire toute la complexité des objets observés.

⁴⁹ SEDE-MARCEAU de ; Marie-Hélène ; MOINE, Alexandre ; THIAM, Souleymane. Le développement d'observatoires territoriaux, entre complexité et pragmatisme. *L'espace géographique*. 2011/2, Tome 40, p. 118.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ PIVETEAU, Vincent. Observatoire des territoires et gouvernance locale : un lien structurel à réinterroger. *Pour*. 2011/2, n° 209-210, p. 167.

⁵² SEDE-MARCEAU de ; Marie-Hélène ; MOINE, Alexandre ; THIAM, Souleymane. Le développement d'observatoires territoriaux, entre complexité et pragmatisme. *L'espace géographique*. 2011/2, Tome 40, p. 120.

⁵³ *Ibid.*, p. 124.

⁵⁴ ENJEVIN, Pierre. L'Observatoire photographique de l'A 89 : une démarche abandonnée au bord de l'autoroute. *Projets de paysage [en ligne]*. 2017, p. 10.

⁵⁵ *Ibid.*

3. Quid des OPP ? Recensement des observatoires, un état des lieux non-exhaustif

3.1. Les prémices de la rencontre avec l'objet d'étude

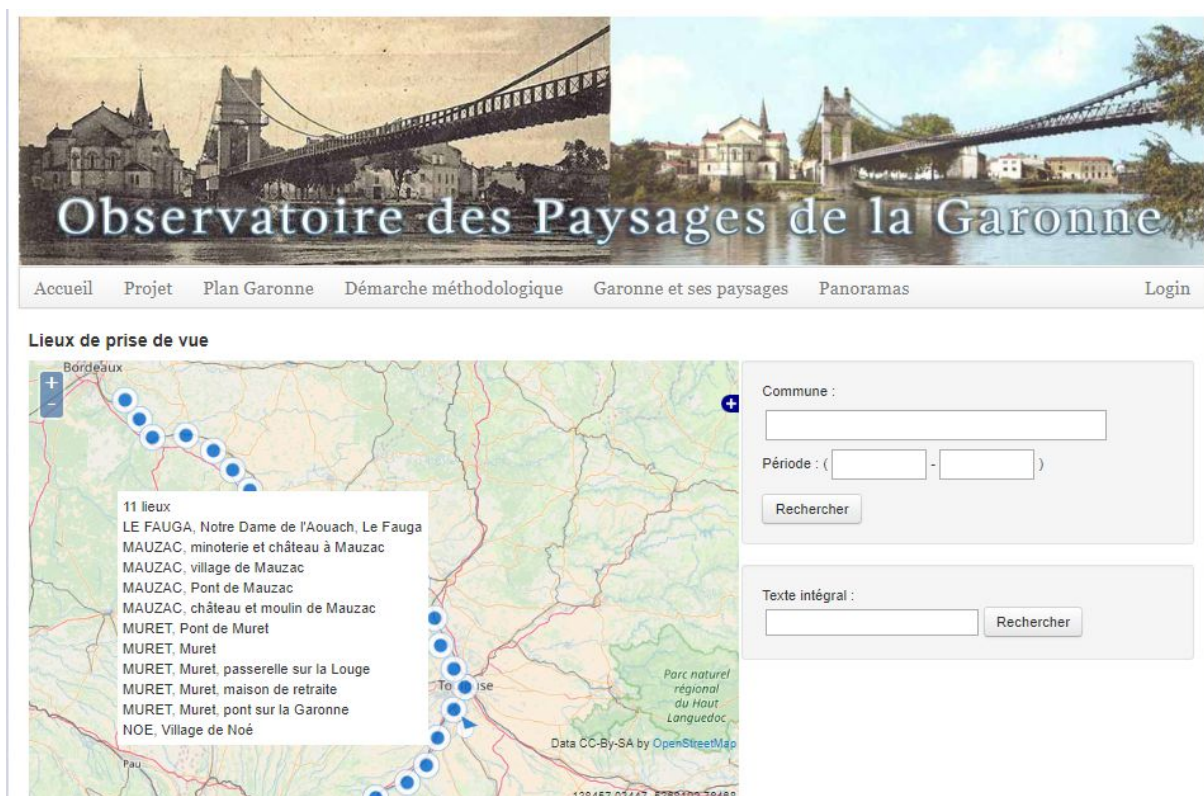
Afin d'acquérir une solide culture du sujet « Observatoire Photographique des Paysages » ; il a été nécessaire de mener plusieurs recherches. De nature bibliographique ou par le biais de simples requêtes Internet, ces dernières ont été prolifiques. En effet, les OPP sont nombreux, en raison de leur complexité et du fait qu'ils soient souvent initiés par des scientifiques, beaucoup d'auteurs s'y sont intéressés. De la même manière, ces recherches ont impulsé une prise de contact sélective aboutissant sur deux rendez-vous avec des universitaires ayant participé à la mise en place d'OPP.

Nous avons d'abord rencontré Jean-Pierre Tihay, qui, en plus d'avoir mis au point une cartographie des unités paysagères du Parc National des Pyrénées, est vice-président du conseil scientifique du Parc pour lequel une démarche de création d'OPP s'est montée. L'entretien a eu lieu seulement deux semaines après le début du stage, il nous a aidé à mieux cerner les attentes et besoins relatifs à un tel dispositif, en somme, à entrevoir l'importance de l'objectif final, d'étudier les enjeux de la base de données et sa dimension, de prévoir un système de saisie pour les techniciens-rivières. Aussi, il nous a mis en garde sur certains écueils qui ont pénalisé son projet à savoir le manque de sensibilisation des stagiaires et gardes forestiers qui étaient en charge des reconductions photographiques. De surcroît, il a présenté des outils de gestion de photothèque et les bases techniques de ces dernières, à partir desquels a émergé le choix d'utilisation de Piwigo dans la démarche.

Dans un second temps, suite à un bref échange de courriels, un rendez-vous téléphonique a été convenu avec Philippe Valette qui a présenté le dispositif qu'il a contribué à mettre en place en 2005 : l'Observatoire des Paysages de la Garonne (OPG).

la Garonne⁵⁶ (OPG).

⁵⁶Disponible à cette adresse : <http://opgaronne.univ-tlse2.fr/index.php/>

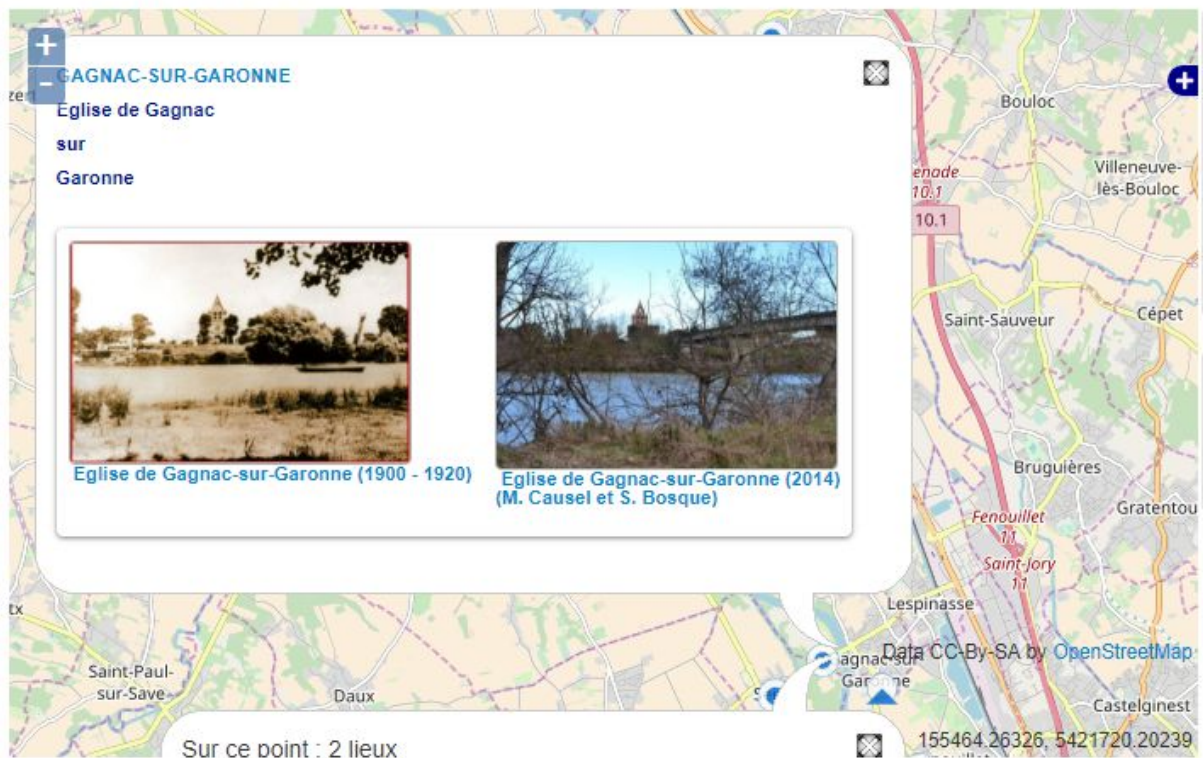


Capture d'écran 1: Page d'accueil du site de l'OPG. 2018

Ce dispositif est visible sur un site internet et propose plusieurs entrées. La page d'accueil (voir Capture d'écran 1) donne un accès aux sites-ateliers par les entrées géographiques, diachroniques et thématiques : en se déplaçant/zoomant sur la carte, en choisissant une période, ou en écrivant un mot dans la case « texte intégral » qui renvoie aux descriptions inhérentes aux photographies. Ces fonctions sont celles qui apparaissent comme essentielles dans la logique de valorisation qui est la nôtre, elles sont celles que nous avons également choisies pour la mise en place de l'OPPEBA.

L'OPG a été construit par une équipe de chercheurs et différents stagiaires suite au « Plan Garonne » impulsé par l'État et compte aujourd'hui un millier de sites-ateliers dispatchés sur un itinéraire linéaire. Leur identification s'est majoritairement effectuée sur la base d'images anciennes (que le site permet de mettre en comparaison voir Capture d'écran 2) et selon les grands thèmes et enjeux du territoire, au cours de plusieurs réunions en présence de différents acteurs (DREAL, SMEAG, élus, chercheurs, etc.).

Lieux de prise de vue



Capture d'écran 2: Exemple de sites-ateliers de l'OPG. 2018

Les reconductions photographiques, qui pendant un temps ont été effectuées par Philippe Valette et ses collaborateurs, sont aujourd'hui à la charge des collectivités partenaires. Elles ont signé une charte rédigée par la DREAL, elles ont « l'avenir » de l'OPG entre leurs mains. Un résumé de la démarche méthodologique exposée sur le site est la suivante :

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE POUR OBSERVER LES PAYSAGES FLUVIAUX :

Philippe Valette, Maître de Conférences Université Toulouse Le Mirail, GEODE UMR 5602 CNRS.

Une trame méthodologique a été mise en place à partir des objectifs de l'observatoire des paysages de la Garonne (lien page accueil). Plusieurs étapes sont nécessaires pour observer les paysages fluviaux garonnais :

- Identifier les enjeux de l'évolution des paysages sur les différents territoires.
- Identifier des sites ateliers en fonction des enjeux (cf point précédent) et en fonction des bases de données (photographies, cartes anciennes).
- Constituer une base de données de clichés anciens (cartes postales, photographies anciennes, collections privés,...)
- Constituer une base de données de cartes topographiques, géographiques anciennes.
- Re-photographier les sites ateliers et remplir une fiche technique (caractéristiques des photographies, lieu, commentaire évolution,...) pour chaque site atelier.

Capture d'écran 3: Démarche méthodologique de l'OPG. 2018

Cette discussion téléphonique a permis d'identifier un élément essentiel : si les OPP paraissent inutilisés, obsolètes ou encore abandonnés selon ce qu'ils offrent à voir sur l'Internet, il n'en va pas toujours de soi. Par exemple, l'OPG qui paraît être en suspens au vu des dernières reconductions photographiques datant pour les plus récentes de 2014 (sachant que les séries sont reconduites chaque année voire plus), sera valorisé à plus grande échelle. En effet, la DREAL va offrir plus de visibilité au projet, elle est en train de construire une plateforme sur laquelle il pourra continuer de s'enrichir.

3.2. Les éléments constitutifs et distinctifs des OPP

S'il existe une méthode rigoureuse afin de parvenir à la labellisation OPNP, les OPP locaux ne suivent pas tous la même ligne directrice. Bien qu'ils s'en inspirent tout en s'en affranchissant pour plus de libertés, les OPP mettent en place des méthodes qu'ils adaptent aux besoins des projets, aux acteurs et aux territoires couverts.

3.2.1. Les OPNP

La méthode nationale impose la mise en place d'une convention tripartite entre le Ministère, la collectivité et le photographe (qui doit d'ailleurs être professionnel). L'OPNP et ses orientations sont décidées par un comité de pilotage formé pour le projet, il décide par exemple de la fréquence des reconductions, du choix de sites-ateliers qui se présentent obligatoirement sous forme d'itinéraire. Une quarantaine est identifiée selon des photographies anciennes et seront le socle du projet, celles qui seront reconduites. Il est possible de compléter cet itinéraire par une soixantaine d'autres sites-ateliers qui eux, seront reconduits qu'en cas de nécessité. La reconduction photographique doit être réalisée de manière très rigoureuse pour coller parfaitement à l'image qui a été choisie pour référence : cadrage, lumière, etc. Les photographes

Marion NEGRE

doivent renseigner une fiche pour chaque reconduction en notant nombre d'éléments : techniques (pour la future reconduction) mais aussi en rapport avec le « contenu » de la photographie. Cette méthode est intéressante dans la mesure où le Ministère alloue des financements au départ et aide à la mise en place de ce dispositif complexe, mais elle suppose bien des contraintes parfois trop importantes pour de petites structures.

3.2.2. Les OPP au prisme des OPNP

Monique Chauvin et Pascal Chevallier ont réalisé un recensement et une typologie des OPP français pour le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer en 2015 (qui a été complété en 2016)⁵⁷ qui pourrait être schématisé selon la figure ?? . Ce rapport, s'il se base sur les seules informations accessibles sur Internet, comptabilise une centaine d'OPP et est très exhaustif sur les différences entre ces derniers. Nous allons regarder de plus près quelles différences majeures peuvent distinguer les OPP et verrons ensuite en quoi notre projet s'inscrit ou diffère de ces dynamiques.

⁵⁷ Les trois prochains paragraphes s'appuient sur cette référence : CHAUVIN, Monique ; CHEVALLIER, Pascal. Observatoires photographiques du paysage "locaux" Recensement et typologie [en ligne]. *Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages*, 2015 Version 2016, 27 p

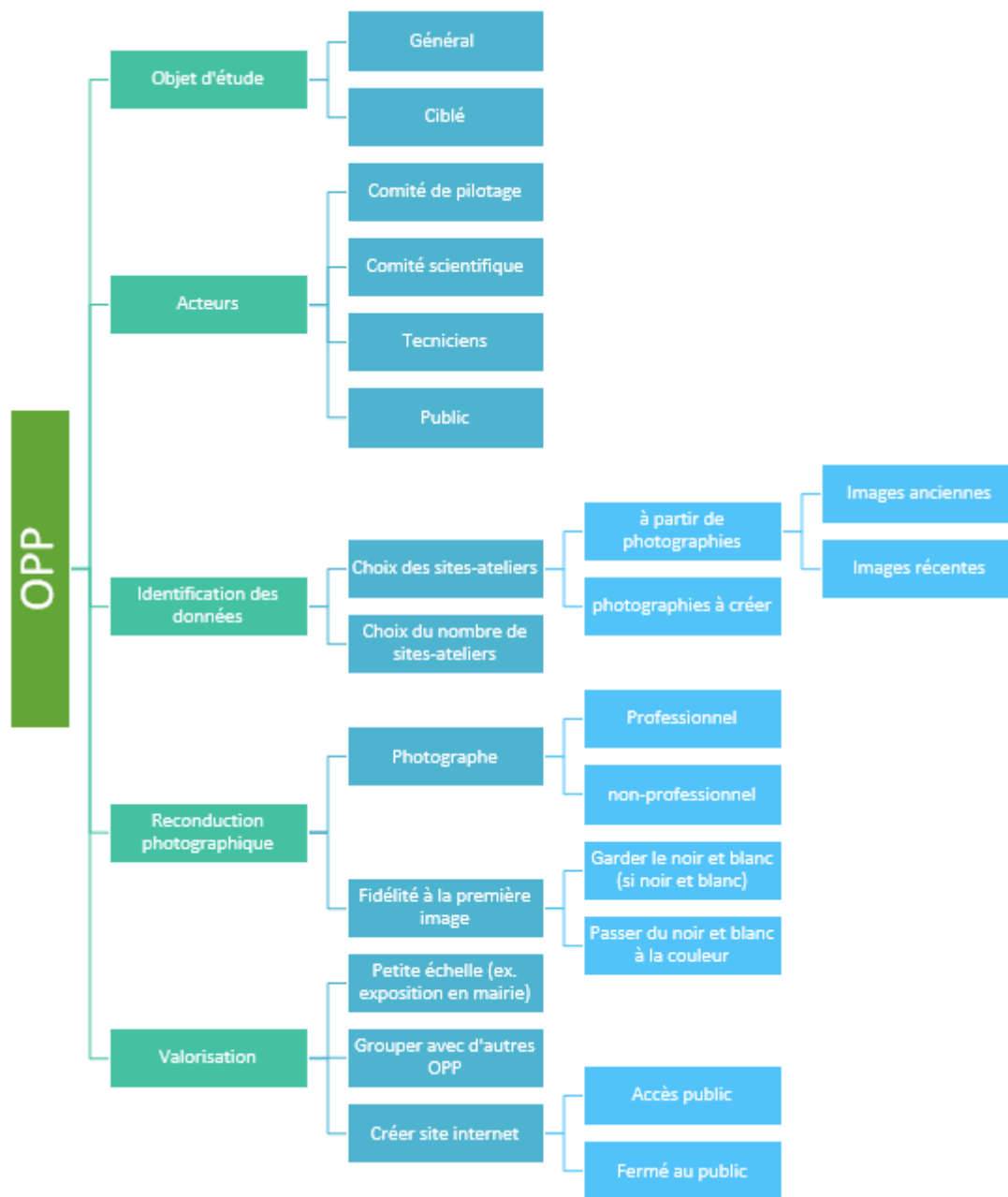


Schéma 1 : Différences potentielles entre OPP. Réalisation: Marion NEGRE, 2018. Source : CHAUVIN & CHEVALLIER

D'une part, l'une des distinctions peut se jouer au niveau de l'objet étudié et de son échelle. Il peut être très ciblé dans le cas de modifications majeures d'un paysage : lors de la création d'une infrastructure routière par exemple. Dans le cas contraire, des OPP - et comme il est d'usage dans les parcs nationaux - pourront observer la diversité des paysages d'un vaste territoire : un objet moins précis à une plus grande échelle. De la même manière, les territoires observés peuvent être représentés sous forme d'itinéraires linéaires mais aussi selon la surfacique du territoire.

D'autre part, des OPP vont initier leurs démarches à partir de clichés anciens (cartes postales, recours aux fonds photographiques de particuliers, etc.) alors que d'autres choisiront de débiter les séries photographiques lors du lancement du projet. Lorsque les clichés anciens en noir et blanc servent de base, la question de la reconduction selon ce même nuancier se pose. Si la méthode nationale préconise de rester fidèle aux couleurs initiales, ce n'est pas de l'avis de Jean-Paul Métaillé selon qui « *on peut se laisser abuser par de fausses différences*⁵⁸ » puisque les techniques anciennes « *dont l'émulsion n'était pas panchromatique, sont généralement plus contrastées que ce que l'on peut obtenir aujourd'hui*⁵⁹ ».

De plus, certains OPP sont « fermés » à la participation du grand public alors que d'autres sont « participatifs ». Dans le deuxième cas de figure, la participation s'envisage sous toutes ses formes et peut arriver en amont comme en aval du projet. Les habitants peuvent être conviés aux reconductions photographiques, invités à les commenter ou encore être à l'origine du choix des sites-ateliers.

Encore nombre de différences peuvent être observées. Il en va du support retenu (et de ses fonctionnalités) pour la valorisation du dispositif, du public visé, du nombre de sites-ateliers, de la fréquence des reconductions photographiques, l'existence ou non de partenaires, d'un comité de pilotage ou d'un comité scientifique, etc.

Les acteurs autour du projet sont constitutifs de son existence et de par leur nombre et leur diversité peuvent faire partie des éléments distinctifs. La méthode nationale implique la création d'un partenariat entre une collectivité locale et un service déconcentré de l'État en charge des paysages : « *ces deux instances constituent les maîtres d'ouvrage dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage partenariale de l'itinéraire. Elles définissent leurs rôles respectifs et prévoient en particulier qui assurera la présidence et le secrétariat du comité de pilotage, ainsi que la gestion des conventions et des financements*⁶⁰ ». Un comité de pilotage est ensuite formé et une fois le projet mis en place, on fait appel à un « *professionnel reconnu de la photographie*⁶¹ ». Une convention tripartite vient officialiser ces partenariats afin de lancer l'OPP.

Cette méthode implique beaucoup de structures, d'acteurs, et vient établir les accords entre ces différentes parties. Si les OPP dit locaux s'affranchissent de la méthode ministérielle, c'est peut-être également du fait des contraintes que de tels partenariats induisent. Ainsi, la diversité des partenariats et des acteurs est aussi un ressort de différenciation entre les OPP : les chargés de reconduction photographique peuvent être des photographes professionnels, des scientifiques, des habitants, les collectivités, des techniciens, etc. Même s'il est préférable de réunir des professionnels sensibilisés au projet, l'existence d'un comité de pilotage ou d'un comité scientifique n'est pas toujours effective.

⁵⁸MÉTAILLIÉ, Jean-Paul. Le photo-géographe et l'histoire des paysages. *Histoires de séries*. 1995, p. 92.

⁵⁹*Ibid.*

⁶⁰Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, Itinéraires photographiques. Méthode de l'observatoire photographique du paysage, [en ligne]. *Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages*, 2008, p. 19.

⁶¹*Ibid.* p. 25.

Un observatoire photographique des paysages est, comme on l'a vu, un objet complexe pour lequel les méthodes sont adaptées, au final, on peut se risquer à dire que s'ils ont généralement le même objectif ; chaque OPP est unique.

3.2.3 Le cas de l'OPPEBA

L'OPPEBA, quant à lui, possédera également ses aspects singuliers. Le territoire concerné par l'OPPEBA est vaste, il couvre le bassin de l'Adour donc ; il s'affranchit des limites administratives pour former un territoire de 17 000 kilomètres carrés⁶². S'intéressant aux paysages liés à l'eau et en suivant ce territoire, tous les affluents du fleuve entrent en compte. Le territoire observé suit les cours d'eau et la localisation des sites-ateliers suit le chevelu hydrographique : les sites ateliers, tous finalement rattachés les uns aux autres par l'Adour, se suivent sur plusieurs linéaires.

Surtout, et là se pose un des éléments essentiels de différenciation quant à la mise en place de cet observatoire, plus qu'à un problème ou à une crise, il vient répondre à des besoins : gérer et valoriser un important fonds photographique et créer du lien entre les pratiques de chacun en mutualisant les données et savoirs.

Afin d'y répondre au mieux et de rendre l'outil opérant, une démarche participative⁶³ a été mise en place. Les données photographiques sont cœur de l'étude et choisies par chaque partenaire (ou technicien-rivière) sans limites quantitatives ou qualitatives : elles peuvent être sous forme papier ou numérique.

De la même manière, les objets observés sont particuliers. Au-delà du paysage, la volonté est ici de s'intéresser aux paysages liés à l'eau. Cette notion est appréhendée à partir de plusieurs échelles⁶⁴ : depuis la vue d'un paysage comme on l'entend communément et depuis un paysage vu depuis les airs. De surcroît, entrent dans notre dispositif des prises de vues bien plus resserrées qui rendent compte de travaux sur une rivière, d'une érosion de berge, d'une crue, etc. Cette multiplicité de niveaux d'échelles couplée aux objets particuliers, en plus des éléments précités font de l'OPPEBA un dispositif qui se démarque des autres.

Les perspectives qui s'offrent à l'OPPEBA sont nombreuses. En effet, n'en étant qu'à la phase d'étude de faisabilité, pléthore d'options peuvent s'envisager. En liant l'OPPEBA aux études auxquelles les photographies font référence, toutes les thématiques liées aux milieux qui forment ce territoire (ripisylve, milieu aquatique, zones humides, etc.) peuvent s'envisager. L'OPPEBA, s'il devient public, peut devenir un support pour faire connaître les problématiques territoriales, pour sensibiliser les populations.

⁶²Source : <https://bassin-adour.univ-pau.fr/index.php>

⁶³Développé en II

⁶⁴Voir tableau 1 page 34

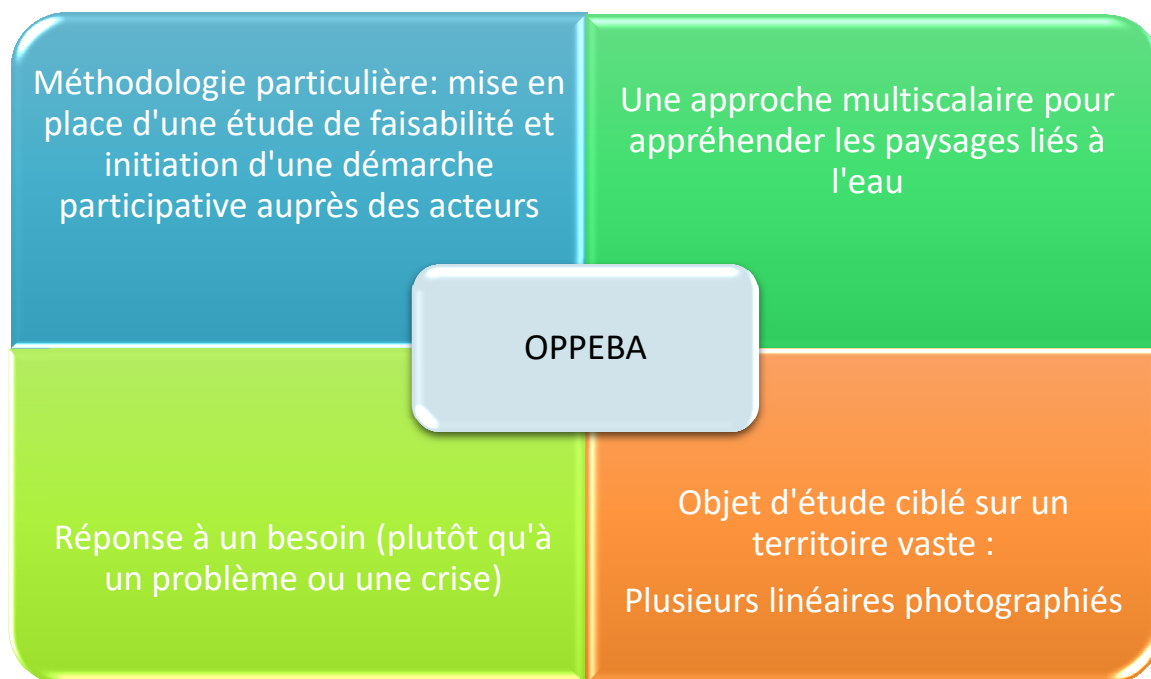


Schéma 2: Récapitulatif des particularités de l'OPPEBA. Auteure : Marion NEGRE, 2018

SYNTHÈSE DE PARTIE

- Le paysage est un objet complexe qu'il prévaut d'observer au prisme de la pluridisciplinarité
- Les observatoires photographiques des paysages sont des observatoires territoriaux spécifiques, dispositifs qui, dans les deux cas, sont complexes à mettre en œuvre
- Les données (photographiques et informatives) sont le cœur de l'étude, elles doivent alimenter une base de données préalablement pensée
- Les sites-ateliers, les données et leur base sont le fruit de choix essayant de rendre compte de l'exhaustivité du territoire qui cependant peuvent limiter l'observation
- La photographie est instituée en géographie comme donnée ou comme support à l'entretien
- La création d'un vocabulaire commun, à l'image de l'uniformisation des données, est nécessaire au bon fonctionnement de l'OPP
- Une méthode nationale rigoureuse et contraignante dont s'affranchissent les OPP locaux

II. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES ET ÉLABORATION D'UN PROTOCOLE DE SUIVI

Au vu de la complexité du dispositif ainsi que de l'objet paysage et afin d'étudier la faisabilité d'un OPPEBA dans le but qu'il soit pérenne, une enquête auprès des techniciens-rivières a été menée. Il s'agit d'une démarche fournie, notamment par rapport à tous les outils qui ont été mis en place pour recueillir avis et données, qui se veut participative pour une adaptabilité maximale au terrain et aux acteurs.

1. Étude de cas : l'OPPEBA

1.1. Cadrage institutionnel : de la genèse du projet à son élaboration

Le bassin de l'Adour est géré par des structures aux échelles et statuts différents. Du fait de leurs spécificités, on recense autant d'enjeux et de problématiques que de territoires. L'objectif ici est de proposer une gestion de tous les territoires, en mutualisant et en homogénéisant les moyens, les actions et les acteurs. Cette convergence devrait permettre des actions communes à l'ensemble du bassin.

L'Institution Adour a été créée en 1978, par les quatre conseils généraux du bassin de l'Adour, pour étudier et analyser les aménagements et les fonctionnements hydrauliques, selon une logique de bassin-versant. Initialement chargée de mission pour la protection contre les crues, les pollutions, les érosions et opérant sur des questions relatives à la quantité de la ressource et sa gestion, l'établissement public interdépartemental a su évoluer au fil des années. En conformité avec le développement des réglementations tant aux échelles européennes que locales⁶⁵, ses missions se sont élargies pour englober des thématiques relatives à la gestion intégrée, aux milieux aquatiques, à la qualité des eaux et l'organisation et la gestion de données⁶⁶.

L'IA est aujourd'hui un établissement public territorial de bassin (EPTB) et se présente comme une référence sur les questions d'aménagement hydraulique du bassin. En conformité avec les lois MAPTAM, NOTRe et Biodiversité qui enjoignent les EPTB à avoir le statut de syndicat mixte ouvert au premier janvier 2018, l'IA s'est orientée en ce sens et avait pris ses dispositions un an déjà avant que l'obligation n'entre en vigueur. Les missions qui relèvent aujourd'hui de l'IA sont essentiellement tournées vers la gestion et se positionnent à l'interface des différents organismes et agit à plusieurs échelles.

⁶⁵Voir l'annexe 1 qui présente un schéma des réglementations en vigueur sur l'eau

⁶⁶Voir l'annexe 2 qui présente les compétences actuelles de l'Institution Adour

À sa création en 1984, l'OEBA ne possédait pas de véritable structure, son statut a évolué en 1994 vers une association loi 1901. C'est au premier janvier 2018 qu'il est devenu un service pleinement rattaché à l'IA suite notamment à l'audit⁶⁷ « *Analyse des besoins et perspectives d'organisation de l'Observatoire de l'Eau du Bassin de l'Adour* », mené par le bureau d'études Teritéo. Le rapport final de juillet 2017 exposait trois scénarios d'évolution. Un premier selon lequel l'OEBA restait une association, un second qui impliquait un changement de statut en GIP (Groupement d'Intérêt Public), et un dernier : l'intégration à l'IA⁶⁸. Cette dernière préconisation, semble-t-il la plus favorable, a finalement été retenue par les membres des différentes instances. Une certaine collaboration s'opérait déjà entre les deux parties et l'IA avait besoin d'un service tel que l'OEBA qui puisse « *centraliser, structurer et valoriser l'information sur l'eau dans le Bassin de l'Adour pour la mettre à la disposition des acteurs, des usagers et du public* »⁶⁹.

Les structures en charge de la gestion des rivières du bassin de l'Adour⁷⁰ sont le plus communément des syndicats mixtes même si on a pu rencontrer des syndicats intercommunaux et des communautés de communes lors de l'étude. Les syndicats mixtes sont composés d'un comité syndical et régi par un président mais les interlocuteurs privilégiés ont été avant tout les techniciens-rivières ou conseillers techniques en gestion des milieux aquatiques. En effet, ce sont des professionnels de terrain, entièrement qualifiés ; ils ont une connaissance approfondie du fonctionnement des cours d'eau puisqu'ils sont amenés à définir et mettre en œuvre la politique de gestion des milieux aquatiques. L'outil de gestion à élaborer s'adresse à ces acteurs qui doivent le mobiliser, l'alimenter et le consulter. Les techniciens-rivières jouent aussi un rôle clé, à l'interface entre les partenaires institutionnels et financiers, les élus locaux, les usagers et les riverains.

L'IA et les Syndicats Mixtes (SM) ont pris la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), or, l'IA, dans cette logique de gestion globalisée à l'échelle du bassin versant et suite à ses nouveaux statuts, cherche l'adhésion des structures relatives à la gestion des rivières sur le territoire. Pour ce faire, elle leur propose différents outils qui peuvent venir en appui à la compétence GEMAPI, une aide quant à la gestion administrative ou bien celle des données : l'étude de faisabilité d'un OPPEBA s'insère entièrement dans cette nouvelle dynamique. Cette étude est menée à bien au sein de l'OEBA qui est le service le plus à même de collecter, analyser et exploiter pleinement les données. L'étude se base sur les techniciens-rivières opérant au sein de syndicats mixtes (pour la plupart) et leur propose un outil de valorisation et de gestion de données photographiques, dans un premier temps, et pourra,

⁶⁷ Teritéo, territoires en mouvement. *Audit, analyse des besoins et perspectives d'organisation de l'Observatoire de l'Eau du Bassin de l'Adour - Rapport final*. 2017, 98 p.

⁶⁸ TRAN, Thi Huyen,. *Le bassin de l'Adour, aménagement, gestion de l'eau et outil d'information*, mémoire de master 2, Département de Géographie-Aménagement, spécialité Développement Durable, Aménagement, Société, Territoire. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2017, 98p.

⁶⁹ Voir le site internet de l'OEBA : <https://bassin-adour.univ-pau.fr/observatoire.html>

⁷⁰ Voir carte détaillée des structures en annexe 8

Marion NEGRE

dans un second temps, évoluer vers la prise en charge d'autres sources de données comme des vidéos, des cartes anciennes ou encore des articles de presse.

1.2. Ressources photographiques : entre approche multiscalaire et multidimensionnelle

Les photographies sont les documents au centre de cette étude, le matériau à valoriser. Afin de collecter un corpus iconographique représentatif du bassin et cela d'un point de vue multiscalaire, plusieurs formes d'images sont prises en compte. Le recueil des données suite aux entretiens a donné lieu à trois types d'images différenciés par le niveau d'échelle dans un premier temps et ensuite par la nature de l'objet(cf.Tableau 1). Il faut également, dans cette base de données photographiques intégrer les dimensions spatiales et temporelles, c'est important pour tout suivi.

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Marion NEGRE




Échelle	Focale	Fonction & RP	Exemple	
Niveau d' échelle envisageable	Vue aérienne (depuis un ULM ou un drone)	Évaluation, suivi d' un objet, des dynamiques fluviales RP : Selon chaque campagne de photographie ULM/drone		Auteur : <i>Benoît Jareno</i> (20/03/2014) Réouverture de bras mort de l' Adour au travers d' un champs (après travaux) à Labatut-Rivière
Niveau d' échelle secondaire	Vue large illustrant un paysage en rapport avec l' eau	Etude des dynamiques paysagères RP : temps longs (chaque 3/5 ans)		Auteur : <i>David Condotta</i> (30/11/2017) Sous-bassin du Larrigan et vallée du Léés de Lembeye vu depuis Lalongue
Niveau d' échelle privilégié	Focale sur un objet précis (un aménagement, une berge, des travaux, un phénomène)	Évaluation de l' objet : évolution et/ou impact sur le milieu RP : temps courts (chaque année/saison)		Auteur : <i>Mickaël Dupuy</i> (09/12/2014) Protection de berge par génie végétal (plantations) au droit d' une route à Souprosse sur le ruisseau du moulin de Bordes

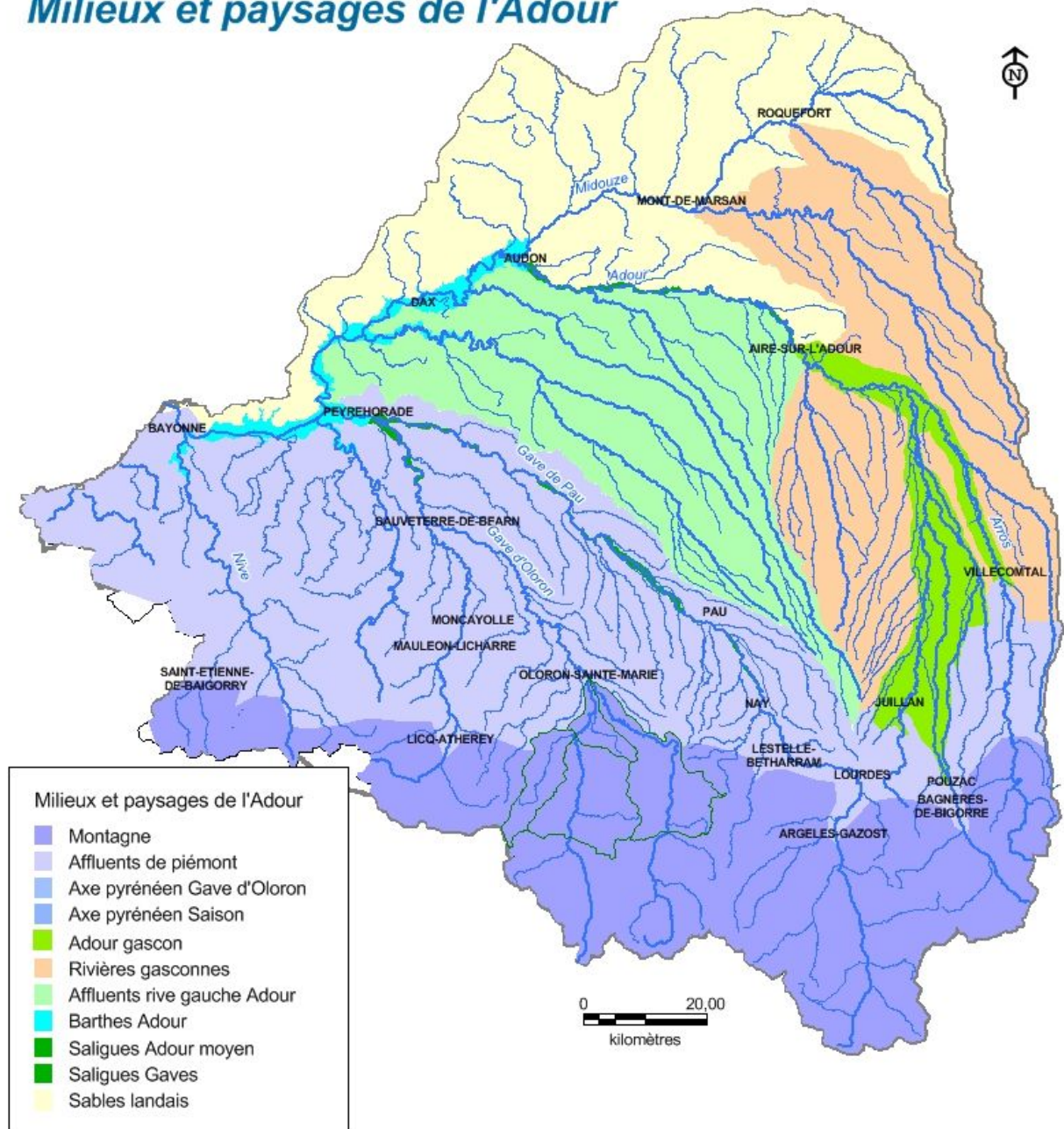
Tableau 1 : Niveaux d'échelles concernant les photographies intégrées à l'étude. Auteure : Marion NEGRE, 2018

La création de cet OPP ne se limitera pas aux paysages au sens large du terme comme dans un OPP classique. Deux types d'objets seront principalement observés. Une partie s'intéressera effectivement aux paysages liés à l'eau alors qu'une autre se conformera à rendre compte des paysages liés à la gestion de l'eau, autrement dit, à l'aménagement de rivières.

Le premier point, concernant les paysages liés à l'eau, sera présent mais d'une manière assez condensée, on le considère comme un niveau d'échelle secondaire. Certaines photos apparaîtront pour donner à voir les spécificités de tel ou tel paysage, des unités paysagères représentatives du territoire. Or, les techniciens-rivières sont souvent moins intéressés par ce volet, toutefois, leurs implications et leurs motivations conditionnent la faisabilité ou l'infaisabilité de l'OPP, l'adaptabilité de l'outil est primordiale. Les techniciens rivières seront accompagnés dans le processus de reconduction photographique selon les pistes d'accompagnement qui seront retenues par l'IA en fonction des moyens disponibles pour le projet. Néanmoins, malgré ces actions, il faudra probablement qu'un « déclic » les encourage à réitérer les photographies ou qu'ils en aient/ressentent le besoin, c'est pourquoi il est important de les accompagner, de ne pas les contraindre parce qu'à terme, l'initiative doit venir de leur part. En revanche, ce volet paysager n'est certainement pas négligeable, il offre la possibilité d'observer les transformations et autres dynamiques paysagères dans l'espace et le temps. Pour pallier à cela, il peut être intéressant de choisir un paysage à représenter (possiblement identifiable comme un « paysage-atelier » ou paysage référence/expérimental) selon un aménagement (digue, atterrissement, etc.), pour voir comment le paysage évolue en fonction de cette modification au sein du milieu. En revanche, les prises photographiques par rapport à ce paysage-atelier peuvent être renouvelées tous les trois ans par exemple. Ce temps serait peut-être plus approprié pour observer les dynamiques paysagères et serait moins contraignant grâce à une mobilisation des techniciens-rivières moins importante.

D'un point de vue géographique, cette approche est tout à fait intéressante dans la mesure où le bassin de l'Adour est constitué d'un fort maillage d'unités paysagères. Selon l'échelle la plus globale, le bassin est composé d'une zone montagnarde, des affluents de piémont, de la plaine de l'Adour, des saligues, des barthes, des rivières gasconnes et des sables landais (cf. Carte2).

Milieux et paysages de l'Adour



Carte 2 : Unités paysagères élémentaires du bassin de l'Adour. Auteur : Philippe REGNACQ, 2018.

Chacune de ces zones peut ensuite être découpée selon d'autres types de paysages (urbanisés, chenalés, agricoles, selon une essence particulièrement présente ex. : chênaies, hêtraies, etc.)

Seulement dans l'immédiat, l'intérêt des techniciens-rivières pour le projet s'oriente bien plus nettement pour la seconde partie : l'observation des territoires liés à la gestion de l'eau.

L'outil de gestion et de valorisation, pour être fonctionnel, doit être adapté et répondre aux besoins et aux attentes des techniciens-rivières : c'est pourquoi l'OPP sera largement axé sur l'aménagement de rivière. Cette notion d'aménagement de rivière, au vu de son évolution dans le temps et qui, aujourd'hui est controversée, convient d'être définie. Les aménagements de rivière ont toujours été créés en vue de protéger des enjeux : habitations, voirie, agriculture, etc. Or, autrefois, ils apparaissaient sous la forme de lourds travaux qui contraignaient l'hydraulique. Aujourd'hui, les modes de gestion ont évolué en faveur de l'accompagnement des dynamiques fluviales, on revient vers des pratiques respectueuses des dynamiques naturelles et c'est dans cette optique que l'on se positionne.

Majoritairement, les photographies que possèdent les techniciens-rivières, illustrent les nombreux d'aménagements effectués sur les cours d'eau et leurs abords : ces images constituent donc le niveau d'échelle privilégié. Elles reflètent les problématiques et enjeux auxquels le territoire est soumis : le paysage tel que développé précédemment devient secondaire, il n'est pas le centre du besoin. Ces images sont principalement sous la forme « avant/pendant/après » travaux. Ce projet permettra d'approfondir le volet « après » qui est intéressant à suivre dans le temps afin de rendre compte des impacts de chaque modification.

Une troisième partie pourra être envisagée : il s'agit de l'approche linéaire du cours d'eau. Cependant, on l'envisage présentement comme potentielle. Certains techniciens-rivières ont l'opportunité de pratiquer des prises de vue aériennes grâce à des sorties en ULM et photographient le long du cours d'eau. Ces prises de vue sont intéressantes puisqu'elles rendent compte de la globalité d'un tronçon mais demeurent difficiles à exploiter étant donné la méthodologie utilisée dans le cadre de ce projet⁷¹. En effet, l'identification des sites ateliers s'est opérée sous forme plutôt ponctuelle : un marqueur à un endroit précis correspondant aux coordonnées (x et y) de l'objet étudié. Rendre compte et localiser toutes ces images dénuées de coordonnées GPS en est conséquemment plus complexe et fastidieux. En d'autres termes, cette application peut s'avérer riche de contenu néanmoins, il faut mettre en place une méthode adaptée à sa représentation la plus juste. L'utilisation croissante des drones peut être éminemment intéressante dans ce contexte-là, les plus pointus d'entre eux permettant la prise d'image selon des coordonnées précises, ajoutant à la latitude (x) et la longitude (y), la hauteur (z) : donnée non négligeable permettant une reconduction photographique des plus exactes.

Il apparaît pertinent d'observer le bassin à différentes échelles, de n'omettre aucune de ces trois potentielles approches tout en se concentrant sur celle étant la plus porteuse de sens aux yeux des techniciens-rivières dans un souci de pérennisation et d'utilisation de l'outil.

⁷¹Voir la méthodologie en II.1.c

1.3. Paysages et pratiques photographiques, au service de l'aménagement du territoire

L'acte photographique est une pratique récurrente en matière d'aménagement, que ce soit pour rendre compte d'un objet, pour l'analyser ou dans une dynamique prospective.

La photographie permet d'inventorier, compter, stocker, mesurer, comparer, c'est ainsi qu'elle est souvent utilisée dans le cadre d'états des lieux ou encore de diagnostic territorial. Les images permettent d'illustrer un projet, les bureaux d'études y ont souvent recours car elles reflètent une (certaine) représentation de la réalité. Une réalité qui se verra souvent modifiée par l'aménageur, l'architecte, l'urbaniste.

En outre, la photographie est de plus en plus utilisée dans les sciences, qu'elles soient humaines ou sociales, de la nature ou formelles. De nombreux travaux de géographes et notamment ceux d'Éva Bigando, utilisent l'image comme socle de référence dans des enquêtes portant sur les représentations paysagères. Également, l'analyse par photo-interprétation d'images aériennes est exploitée par des chercheurs pour comprendre des dynamiques paysagères précises⁷². De l'étude des représentations à celles de dynamiques naturelles, l'image revêt une fonction importante et s'affiche comme outil aidant à l'analyse et à la gestion du territoire.

De surcroît, pour représenter un projet, les maîtres d'œuvre ont régulièrement recours aux photomontages qui permettent par exemple, d'illustrer l'architecture d'une future construction, d'intégrer des individus en pratique d'un lieu : ils permettent de se projeter dans l'avenir, imaginer à quoi ressemblera un édifice ou l'utilisation d'un espace.

Pour finir, de la même manière et peut-être plus, les techniciens-rivières utilisent la photographie quotidiennement et en possèdent, de fait, une quantité importante. Par le biais d'un questionnaire⁷³, il a été demandé à chacun le nombre de photographies en leur possession. Les réactions se sont avérées uniformes : après avoir ri et réfléchi, leurs estimations se sont faites en moyenne autour de plusieurs centaines. En effet, lors d'évènements comme des travaux, des crues, ou lors de simples visites de terrain, ces derniers recourent à leurs appareils photos pour rendre compte de l'état des rivières et de leurs abords. Les plus significatives de ces images pourront être utilisées pour la rédaction de documents, pour illustrer des présentations lors de réunions ainsi que pour rendre compte, se rappeler et avoir une image d'un objet précis (un aménagement, un évènement). Elles revêtent déjà une fonction, l'objectif de cet observatoire

⁷² COHEN, Marianne ; ALEXANDRE, Frédéric ; MERING, Catherine. Boisement naturel et embroussaillage sur le Causse Méjan. Intérêt d'une approche croisée entre sciences de la nature et sciences sociales. *Ingénieries- EAT*. 1999, N° spécial « Boisements naturels des espaces agricoles », p. 91-104.

⁷³Voir en annexe 4.

Marion NEGRE

photographique est de valoriser davantage ces photographies en les référençant et en portant à la connaissance de l'ensemble des techniciens-rivières

2. Expérience d'une démarche participative auprès des acteurs, la photographie comme outil de médiation

Il a fallu mettre au point une méthode pour mener à bien cette étude de faisabilité. Impliquant particulièrement les techniciens-rivières, cette dernière a pour but d'être participative et s'est décomposée en trois grands temps. Premièrement, il y a eu une phase de contact en vue d'informer et de sensibiliser, qui préparait l'interlocuteur à la seconde étape : l'entretien. Une fois ladite étape terminée, la dernière partie concernait le recueil et le traitement des données. Avant de l'explicitier en détail, une représentation schématique de cette démarche présente les différentes étapes (cf. Schéma 3).

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

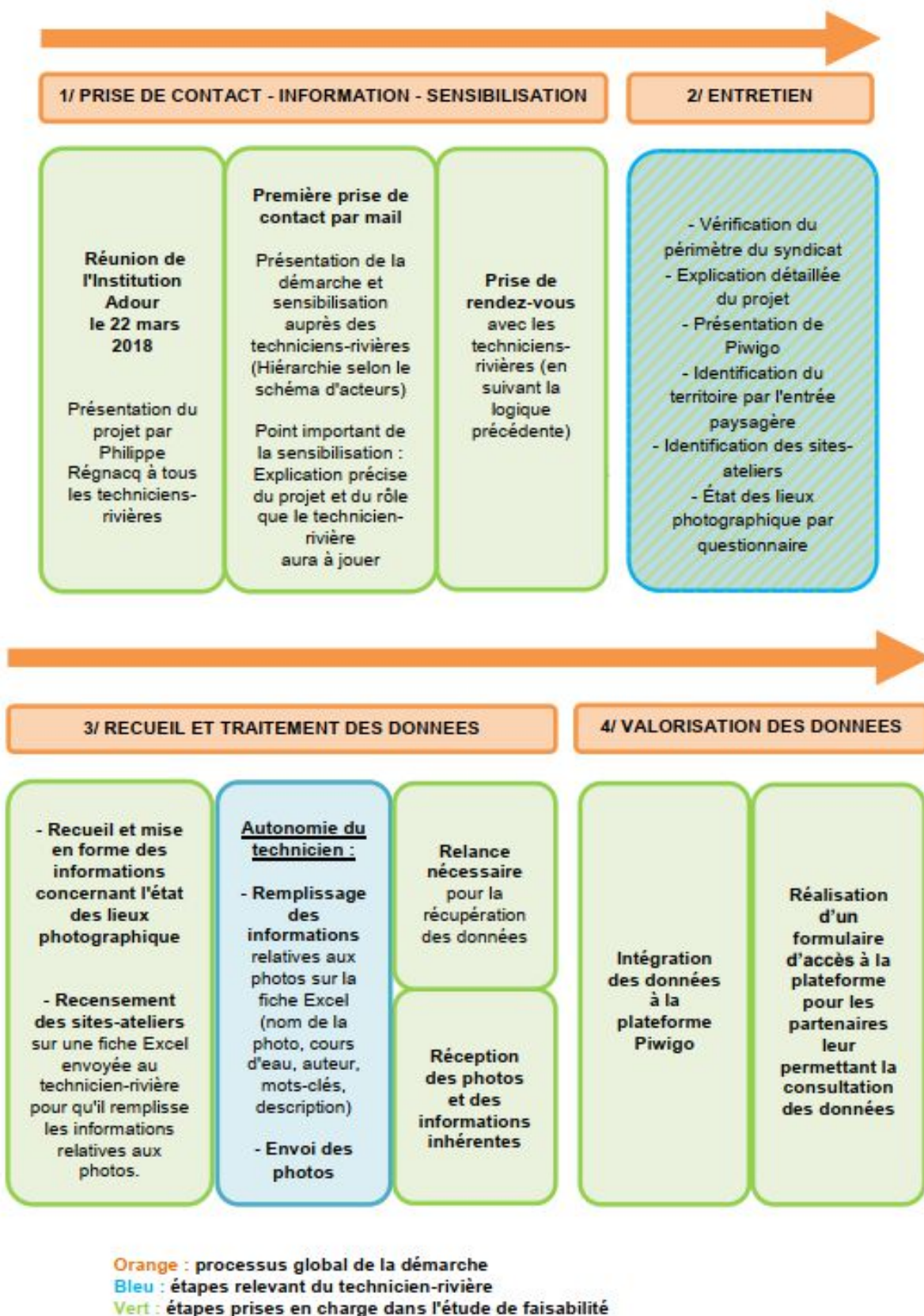


Schéma 3: Démarche mise en place pour l'étude. Auteure : Marion NEGRE, 2018

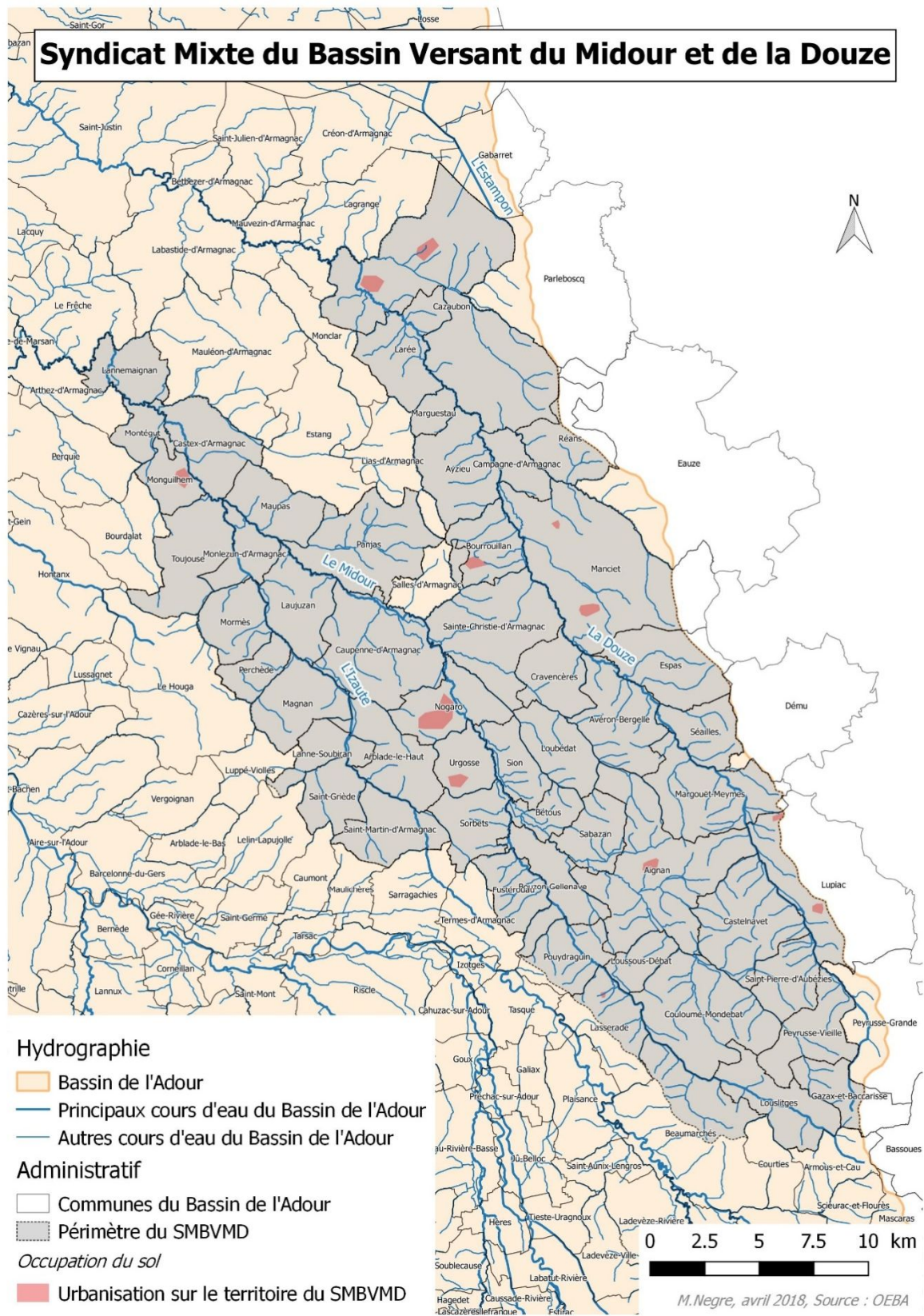
2.1. Choix d'outils initiant une démarche participative

Pour préparer chaque rendez-vous, les outils présentés en suivant ont été mis en place, afin de récolter un matériau concret et exploitable. C'est ainsi que l'on a choisi d'illustrer l'OPP, en présentant l'architecture sous Piwigo, muni également de cartes au format papier et numérique et pour finir, d'un rapide questionnaire. En plus de cela, ajouter à l'entretien un support peut mettre l'interlocuteur dans de meilleures conditions : il peut être moins déstabilisé, plus à l'aise et l'entretien a des chances d'en être plus riche : cet ajout de support lors d'une entrevue vient ainsi rompre la binarité enquêteur/enquêté⁷⁴.

- **Système d'informations géographiques - Qgis**

Un travail de cartographie a été mené en amont avec le logiciel de SIG Qgis. Les données (couches shapefile) utilisées ont été celles fournies par l'OEBA et la finalité de la carte était d'avoir une vue d'ensemble du territoire concerné (cf. Carte 3)

⁷⁴ BIGANDO, Eva. De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante. *Cybergeog : European Journal of Geography [en ligne]*. 2013, document 645.



Carte 3: Exemple de carte fabriquée pour les entretiens. Auteure : Marion NEGRE, 2018

Ce document de travail au format A3 imprimé en double exemplaire est représentatif de l'ensemble des cartes conçues. En effet, apparaissent sur chacune d'entre elles la dernière version du périmètre connu de la structure, les communes du bassin de l'Adour, les cours d'eau du bassin de l'Adour (principaux et secondaires), l'urbanisation et parfois, si nécessaire (comme ici) la limite du bassin de l'Adour.

Les étiquettes des communes sont volontairement réduites afin de pouvoir toutes les visionner, elles sont présentes à titre indicatif pour que les techniciens-rivières puissent se repérer et identifier celles étant adhérentes ou non-adhérentes à la structure.

Cette carte était initialement présente pour faire le point sur le périmètre du syndicat. Depuis la GEMAPI, les syndicats et autres structures sont en période de réorganisation ce qui peut induire des changements de périmètre. En plus de la récupération des derniers arrêtés préfectoraux quant aux statuts et périmètre, cette demande introduisant l'entretien, avait pour but de mettre à jour les données de l'OEBA.

Le second point important était une demande de description du territoire au technicien-rivière par l'entrée paysagère et/ou les différents milieux du territoire couvert.

- **Cartes numériques en ligne : Framacarte**

Un second travail à visée cartographique, plus succinct cette fois, a été mené. Pour chaque rendez-vous, une carte numérique a été créée en ligne grâce au site Framacarte (cf. Capture d'écran 4) . Celle-ci permettait au technicien-rivière, lors du temps fort de l'entretien, de localiser les sites-ateliers en prévision de création. Les fonds cartographiques disponibles étant nombreux, cet outil a été très efficace. Par exemple, le technicien-rivière pouvait se repérer d'un point de vue administratif (communes) avec un fond OSM et basculer sur l'orthophoto (photographie aérienne détaillée jusqu'au au 1/2000) pour localiser précisément le site-atelier proposé. Ces cartes ont été mobilisées pour pouvoir y épingler les sites-ateliers, chacun d'entre eux a été numéroté et nommé selon son ordre d'apparition dans le discours de l'interlocuteur, la commune sur lequel il se trouve et sa nature.

Ce travail de localisation des données a permis de pouvoir enclencher leur basculement sur la plateforme Piwigo sans avoir à solliciter à nouveau les techniciens-rivières.



Capture d'écran 4: Exemple de sites-ateliers identifiés lors d'un entretien grâce à l'outil Framacarte. Auteure : Marion NEGRE, 2018

- **Site internet : Piwigo**

La rencontre avec Jean-Pierre Tihay le 12 avril 2018 a permis de mieux appréhender la valorisation d'images. Il a présenté plusieurs outils, dont le plus intéressant et pertinent pour le projet est « Piwigo ».

Piwigo est un site web qui permet de gérer une photothèque. De nombreux plugins sont disponibles et permettent de modeler la galerie selon les besoins, afin d'amplement valoriser les données. Il existe une version payante qui permet d'héberger les données sur les serveurs du site, solution vers laquelle il n'a pas été nécessaire de recourir car il existe d'autres possibilités de stockage, ce qui a permis d'utiliser la version gratuite.

Le contenu du site est accessible pour les personnes détentrices d'un identifiant et d'un mot de passe. Dans l'immédiat, la version de travail n'est pas accessible à tous car l'OPPEBA en est à la phase d'étude de faisabilité et que certaines questions - notamment celle des droits d'auteurs - n'ont pas été réglées.

Marion NEGRE

De plus, certaines photographies peuvent être litigieuses, par exemple, une image qui représente l'affaissement d'une berge en induit une pratique non adaptée ce qui peut mettre le propriétaire de la parcelle en mauvaise posture. Ainsi, certaines de ces données peuvent être sensibles et ; dans la mesure où cet OPP, s'il est entièrement développé, sera en premier lieu à destination des techniciens-rivières et autres acteurs du bassin de l'Adour, sa publicité n'est pas à l'ordre du jour.

Si le choix du système n'est pas définitif pour une éventuelle création d'un OPP, les principales fonctions nécessaires aux multiples valorisations voulues sont présentes. La mise en place de ce dispositif a permis de montrer aux techniciens-rivières un aperçu de l'éventuel futur OPP et du rôle qu'il pourrait remplir.

La première page du site est la suivante(cf. Capture d'écran 5) et est disponible à l'adresse suivante : <https://bassin-adour.univ-pau.fr/OPP/piwigo/>



Capture d'écran 5: Première page du site dédié à l'OPPEBA. Auteure : Marion NEGRE, 2018

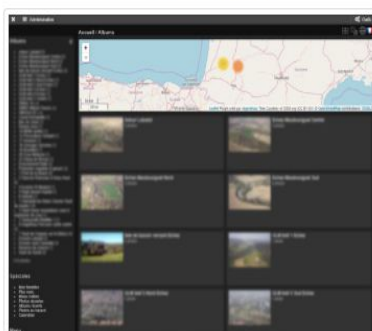
Elle présente très brièvement la démarche et propose deux accès. D'une part, l'accès au contenu pour les détenteurs d'un compte, et d'autre part, pour pouvoir mettre en avant la démarche, la page : <https://bassin-adour.univ-pau.fr/OPP/piwigo/index.php?/page/exemple1> qui détaille les principales fonctionnalités du site. Elle est disponible en accès libre, les informations privées sont floutées(cf. Capture d'écran 6)

Marion NEGRE

Accès restreint : démonstration du contenu du site

Pour des questions d'anonymat et de droits d'auteur, le contenu du site est réservé aux personnes ayant fourni les images dans le cadre de l'étude de faisabilité ayant accepté les conditions d'utilisation des données. De façon à rendre compte du travail effectué et tout en respectant les droits des partenaires, certaines parties des impressions d'écran suivantes ont été floutées. Voyez ici l'organisation, fonctionnement et les potentialités du site.

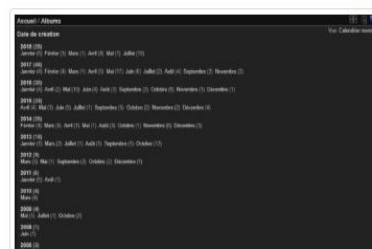
[Cliquez sur les images pour les agrandir].



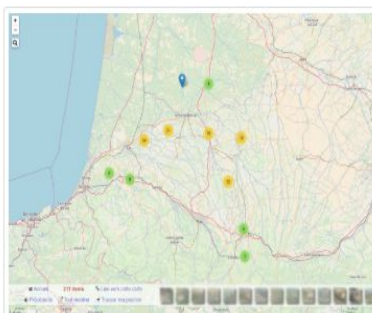
La page d'accueil offre une vue d'ensemble du site. Elle propose tous les albums sur le menu de gauche détaillés sur la suite de la page, une carte interactive en guise de bannière où sont géolocalisées les images, des fonctions de recherches par mot-clé ou par date.



Un corpus de mots-clés conséquent permettant de faire des recherches thématiques, diachroniques (grâce au référencement des années), et géographiques (grâce au référencement des cours d'eau).



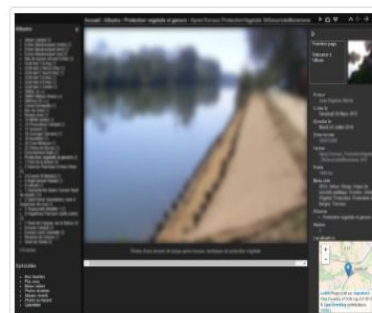
L'outil "calendrier" qui permet de faire des requêtes selon les dates de prises de vue.



La carte interactive sur laquelle sont géolocalisées toutes les images. Un accès à ces images est



Plus le zoom est poussé sur la carte, plus les localisations se précisent jusqu'à développer une miniature de l'image, son titre, sa description, et son auteur



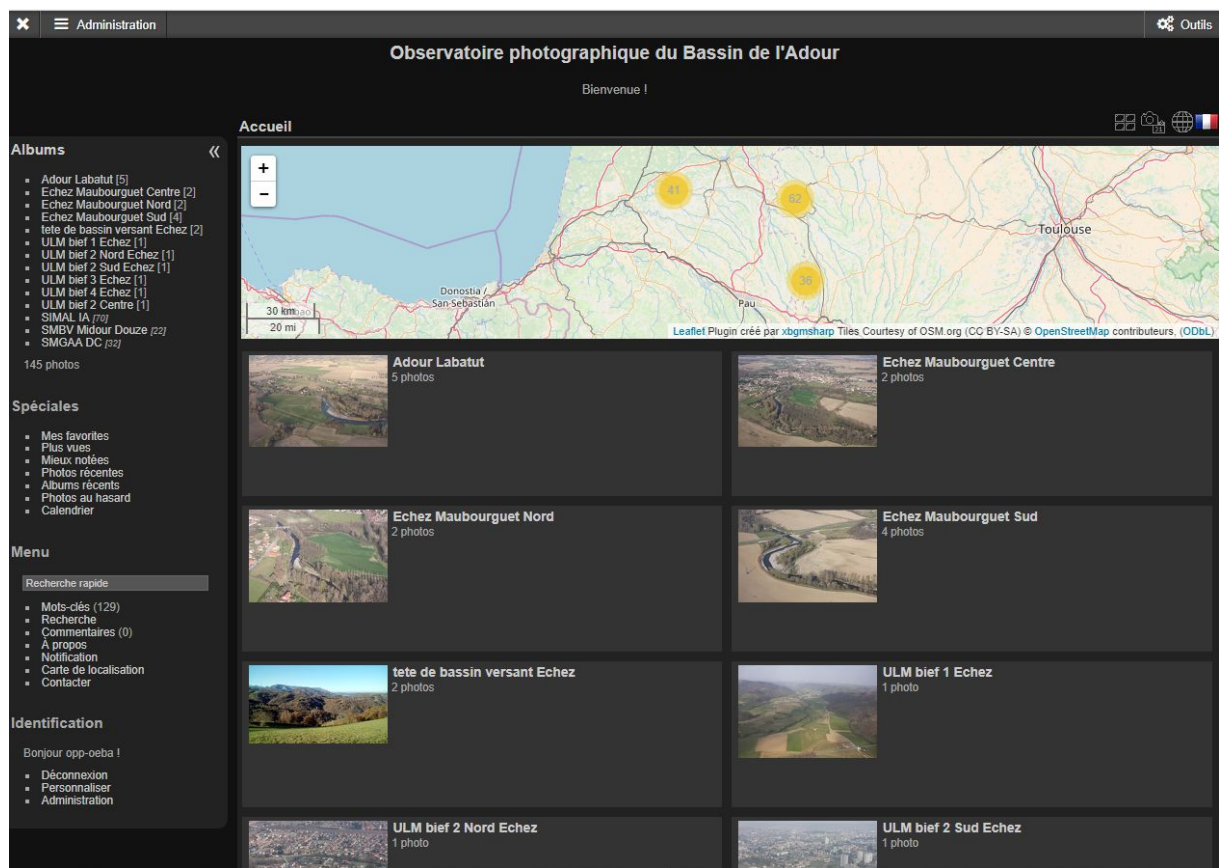
Ici la page de présentation de chaque photographie avec toutes les informations y étant relatives.

Capture d'écran 6: Page pour les accès restreints sur le site dédié à l'OPPEBA. Auteure: Marion NEGRE, 2018

Pour les partenaires détenteurs d'un mot de passe, la page d'accueil (cf. Capture d'écran 7) offre plusieurs fonctions essentielles. Sur le menu de gauche, elle présente tous les albums et chacun d'entre eux est un site-atelier géolocalisé selon les mêmes coordonnées x et y. En guise de bannière se trouve un succinct aperçu de la carte où sont géolocalisées les images.

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

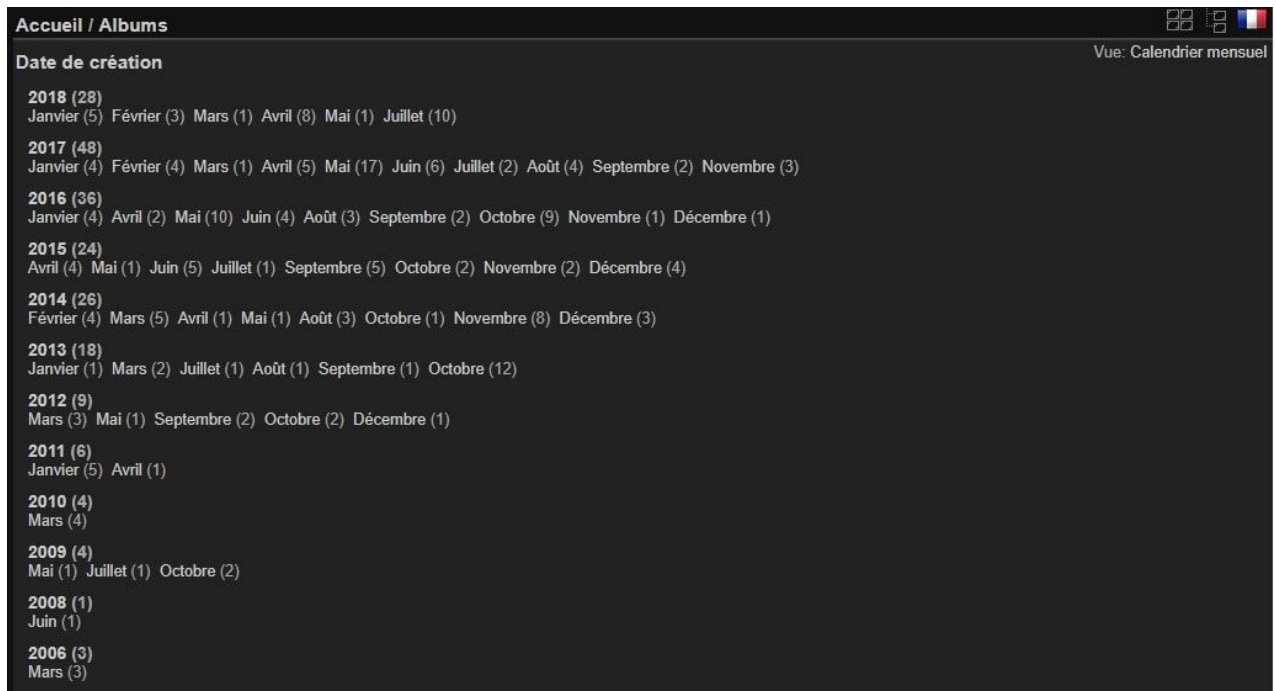


Capture d'écran 7: Page d'accueil du site. Auteure: Marion NEGRE, 2018

Il est également possible d'avoir accès au calendrier (cf. Capture d'écran 8) relatant les dates de prises de vue. Depuis cet outil là il est alors possible de procéder à une recherche selon des dates.

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

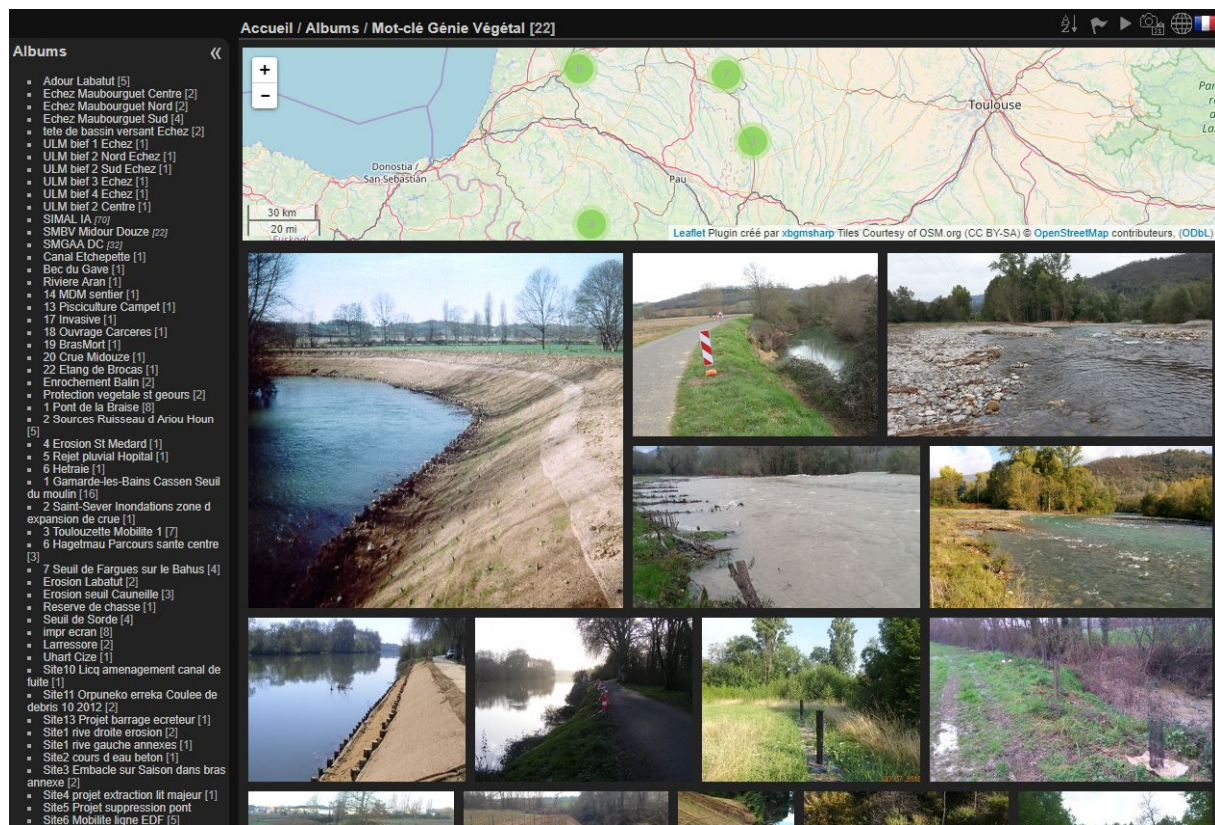


Capture d'écran 8: Fonction "calendrier" du site. Auteure: Marion NEGRE, 2018

De plus, il est possible de rechercher un mot dans la barre de recherches qui, s'il est répertorié, donnera accès aux photographies référencées selon ce même mot (cf. Capture d'écran 9). On pourra voir leur position géographique et avoir accès à toutes leurs informations.

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Marion NEGRE



Capture d'écran 9: Exemple de page suite à une recherche par mot-clé. Auteure: Marion NEGRE, 2018

Il est également possible d'avoir accès au corpus des mots-clés et d'effectuer une recherche de cette façon, en cliquant simplement sur l'un d'entre eux. Plus la police d'un mot est grande, plus ce dernier est référencé (cf. Capture d'écran 10)



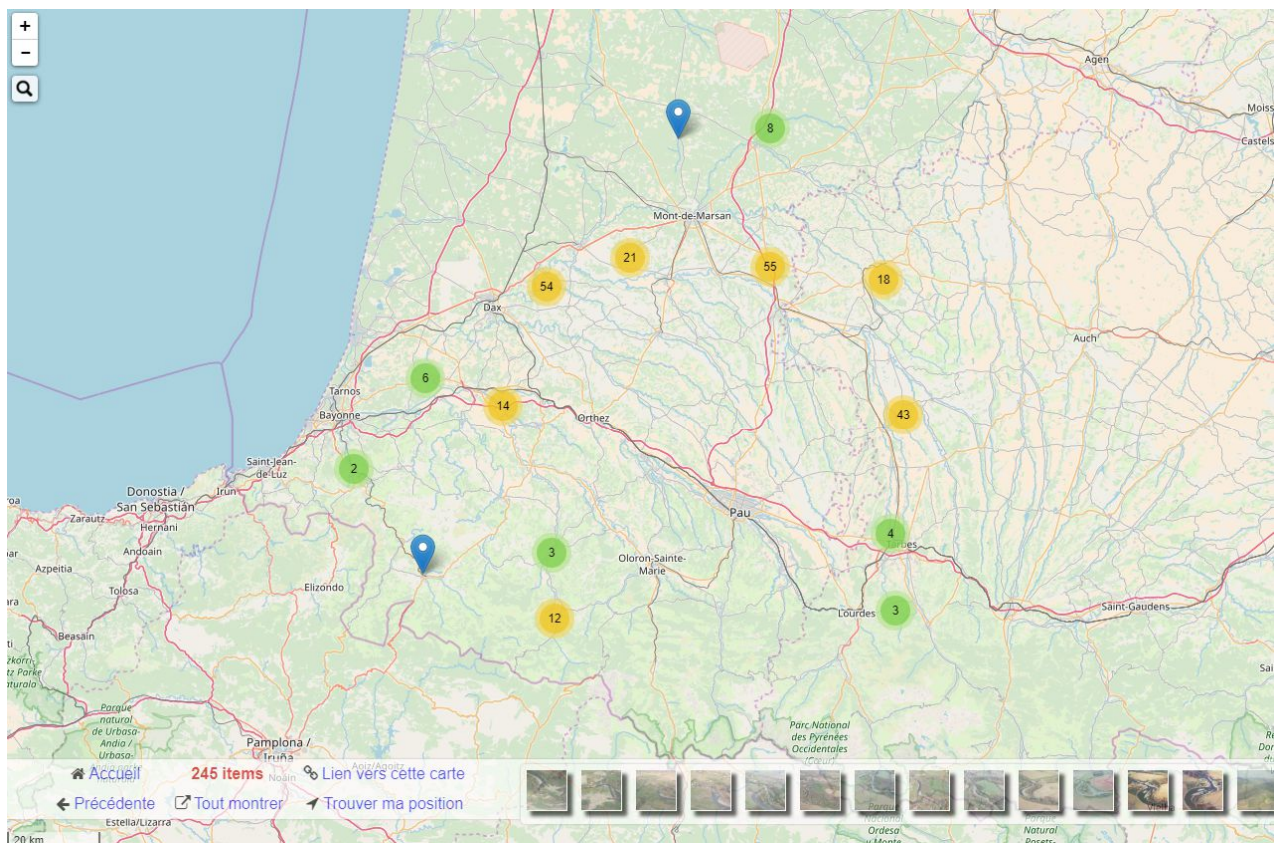
Capture d'écran 10: Corpus de mots-clés. Auteure: Marion NEGRE, 2018

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

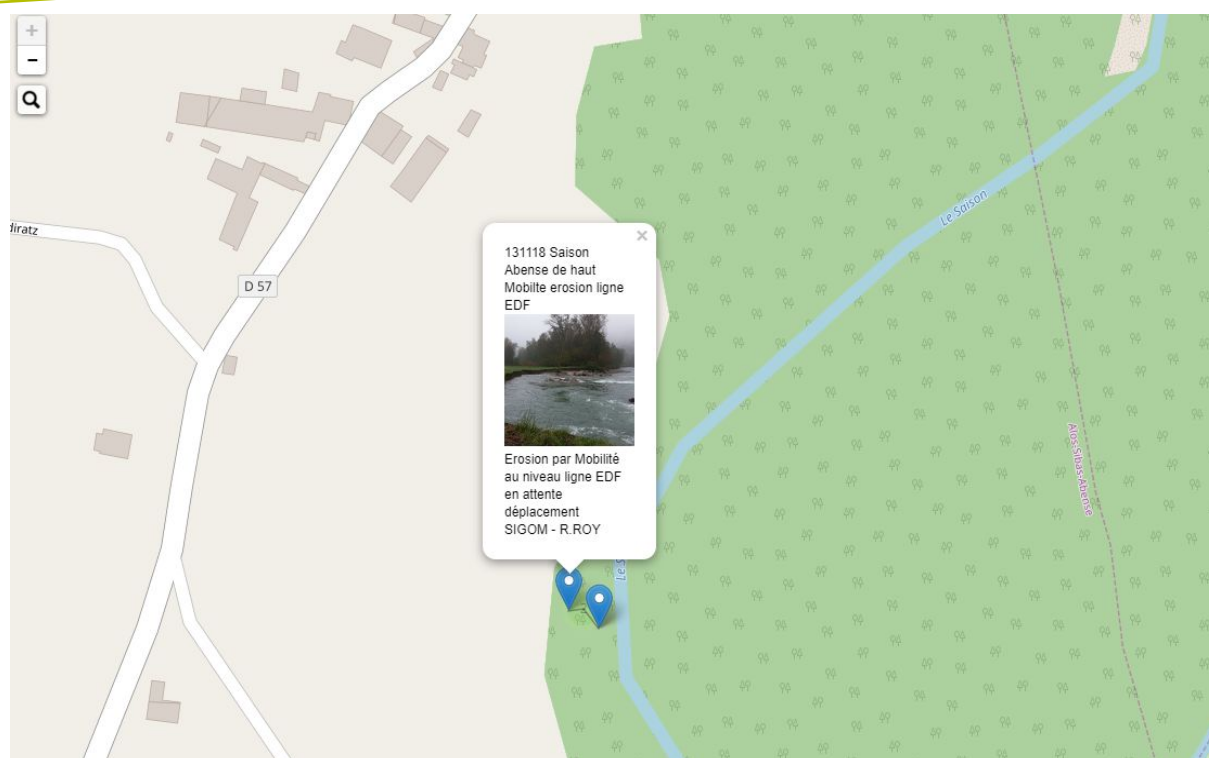
En plus de mettre en place la valorisation thématique, cet outil permet une certaine valorisation diachronique des images car les années de prise de vue sont indexées en tant que mot-clé. Cependant, elle se fera plus concrète avec le temps. Elle sera effective pour chaque photographie lorsque les sites-ateliers auront été reconduits photographiquement. La valorisation diachronique est l'objectif principal dans les OPP classiques : cela permet d'évaluer les transformations, les changements d'un même site sur un temps prédéterminé. De la même manière, cet outil permet, dans une moindre mesure la valorisation géographique puisque les noms des cours d'eau sont également indexés en tant que mots-clés.

En revanche, la valorisation géographique des photos est bien plus concrète en cliquant sur le globe en haut à droite de l'écran d'accueil. Cela permet d'ouvrir une mappemonde sur laquelle sont géolocalisées les images (cf. Capture d'écran 11)



Capture d'écran 11: Vue d'ensemble des localisations des photographies intégrées au site. Auteure : Marion NEGRE, 2018

Plus le zoom est poussé, plus les localisations sont précises jusqu'à arriver sur les coordonnées exactes. Ce niveau de zoom atteint, apparaît une miniature de l'image ainsi que quelques informations (cf. Capture d'écran 12) : son nom (pour lequel un codage sera de rigueur), une brève description, l'année de prise de vue et l'auteur.

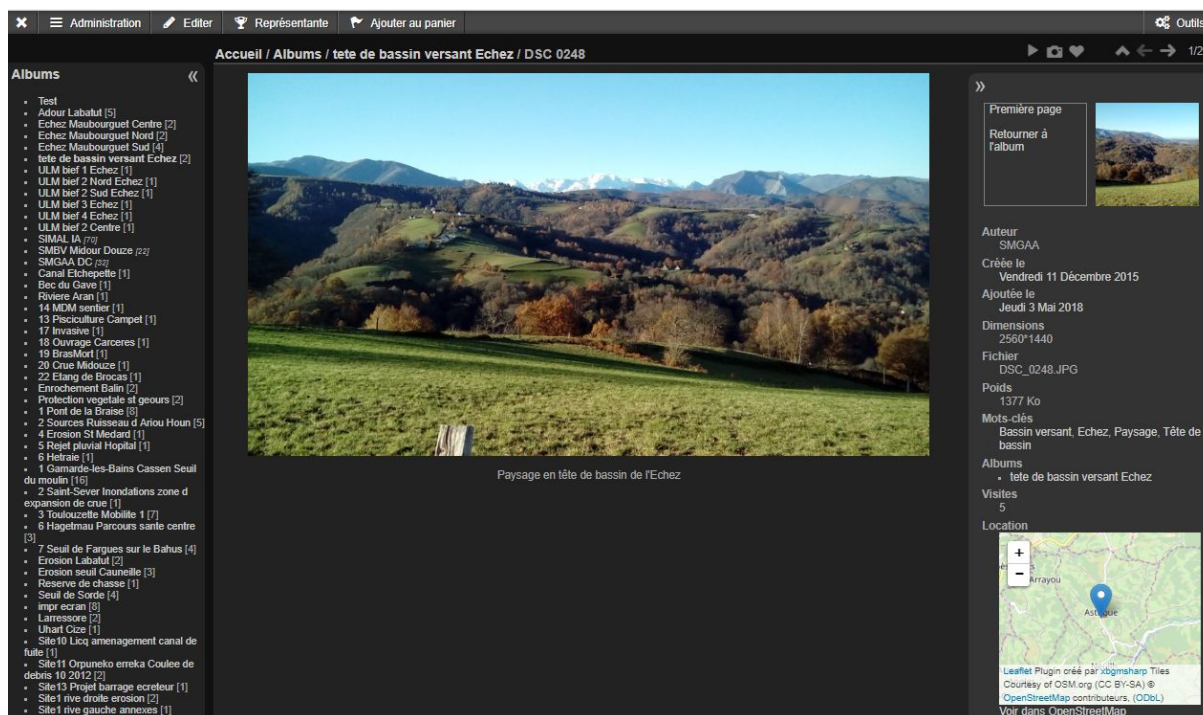


Capture d'écran 12: Exemple de zoom sur une image. Auteure: Marion NEGRE, 2018

Lorsque l'on clique sur la miniature on arrive sur une page où sont détaillées toutes les informations recensées en rapport avec la photo et il est ensuite possible de naviguer entre les différentes images présentes dans le même album (cf. Capture d'écran 13). Les mots-clés relatifs à la photographie apparaissent également et permettent de naviguer entre les autres images référencées selon les mêmes termes.

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Marion NEGRE



Capture d'écran 13: Exemple des détails inhérents à une photographie. Auteure: Marion NEGRE, 2018

La mise en place de toutes ces fonctionnalités nécessite donc une quantité conséquente d'informations, or, ces dernières sont (le plus souvent) uniquement connues des techniciens-rivières ce qui implique un grand investissement de leur part. En d'autres termes, dans le cadre de ce projet, une image seule n'est pas valable.

Le développement de cette plateforme a notamment, par la suite, permis d'organiser les données fournies. De même, cela a aidé à voir de quelle manière il était possible et préférable de procéder pour joindre ensemble les données corrélées. Elle a eu un effet très positif sur les interlocuteurs qui ont eu un aperçu concret de la démarche. Ils ont pu poser des questions en relation avec la plateforme, se projeter, imaginer l'utilisation future de l'outil.

Afin de gérer les permissions de chacun, un formulaire d'accès au site internet⁷⁵ a été créé et envoyé aux partenaires. Ceux-ci y trouvent la possibilité de donner l'accès à leurs données aux autres partenaires, de ne pas l'accorder ou encore de choisir à quels partenaires l'accorder. Le taux de retour de ces formulaires est moindre : seulement 6 structures nous ont répondu et 2 d'entre elles souhaitent ne pas ouvrir leurs données aux autres participants. Ce chiffre est cependant à relativiser parce que cette étape est arrivée tardivement : le 30 juillet 2018.

- **État des lieux photographiques**

L'entretien se termine par un « questionnaire » visant à établir un bref état des lieux du potentiel photographique de chacun⁷⁶. De même, il a servi à récolter l'avis de l'enquêté sur le projet, ses attentes et besoins, ses craintes. Préparé en amont, ce dernier a également été modifié au fil des rendez-vous. Souvent les questions posées étaient traitées informellement durant l'entretien, il s'agissait, dans ce cas-là, de résumer ce qui avait été annoncé lors du rendez-vous en mettant en exergue les points les plus intéressants. Il n'était généralement pas donné en main propre aux enquêtés, à l'exception des entretiens regroupant des techniciens-rivières de différents syndicats. C'est grâce aux informations recueillies lors des entretiens et par ce biais-là qu'un outil peut être élaboré et proposé, un outil qui soit à la convergence des besoins de chacun. Toutes les informations et remarques ont été utiles à l'issue des rencontres et prises en compte, pour faire en sorte de proposer un outil adapté à chacun.

2.2. Prise de contact et organisation du projet

Lors de la rencontre le 22 mars 2018 « technique des animateurs territoriaux et techniciens-rivières du bassin de l'Adour » organisée par l'Institution Adour, Philippe Régnacq a exposé les grandes lignes du projet d'OPPEBA aux techniciens-rivières. Cette présentation a été formalisée à visée informative et en vue de les préparer pour la suite du projet⁷⁷.

Suite à cette réunion, qui a eu lieu environ deux semaines avant le début de mon stage, un courriel⁷⁸ a été adressé aux techniciens-rivières pour détailler la démarche ainsi que les

⁷⁵Voir le formulaire d'accès au site en annexe 3

⁷⁶Voir le questionnaire en annexe 4

⁷⁷ Diapositive présentée à la réunion en annexes 5 & 6

⁷⁸ Intégralité du courriel en annexe 7

spécificités du projet. Cette étape apparaît comme un point important par rapport au lancement du projet puisque, la formalisation par l'écrit rend sensiblement concrète la démarche.

Dans ce courriel étaient formellement notifiées les visées et spécificités du projet : la proposition d'un outil de stockage et de valorisation du fonds photographique existant d'un point de vue géographique, diachronique et thématique. Par ailleurs, un schéma illustrant la méthode à adopter renseignait l'interlocuteur sur le degré d'implication attendu de sa part d'un point de vue méthodologique et de celui des reconductions photographiques (cf. Schéma 4).

En bleu : les étapes nécessitant une collaboration entre partenaires du bassin et l'observatoire photographique

En violet : les étapes dont se chargera l'observatoire photographique

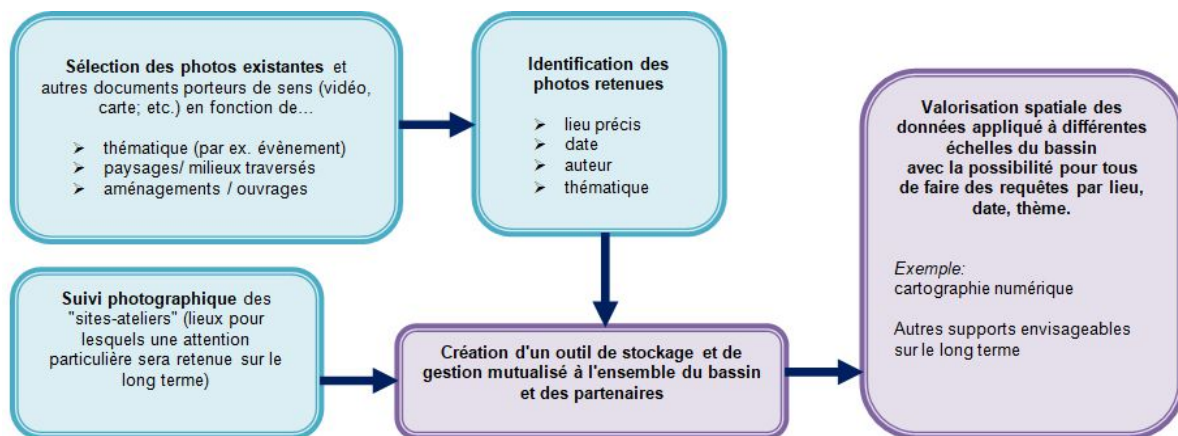


Schéma 4: Schéma initial de la démarche présenté aux techniciens-rivières dans le premier mail les informant du projet. Auteure : Marion NEGRE, 2018

Ce courriel n'a pas été envoyé au même moment à l'ensemble des personnes ressources. Le contenu du message les prévenait également d'une future prise de contact afin de convenir d'un rendez-vous. La rencontre de toutes les structures (à savoir 19) induit la mise en place d'une certaine organisation, d'où une hiérarchisation des prises de contact selon une typologie précise (cf. Carte 4)

Les structures les plus proches de l'Institution Adour d'un point de vue historique ont été les premières à être sollicitées, à savoir le secteur qui couvre l'axe du fleuve. Ces structures ont été choisies en premier pour tester la démarche, l'ajuster afin de pouvoir aborder les suivantes, moins proches de l'Institution Adour, d'une façon qui soit la plus pertinente possible.

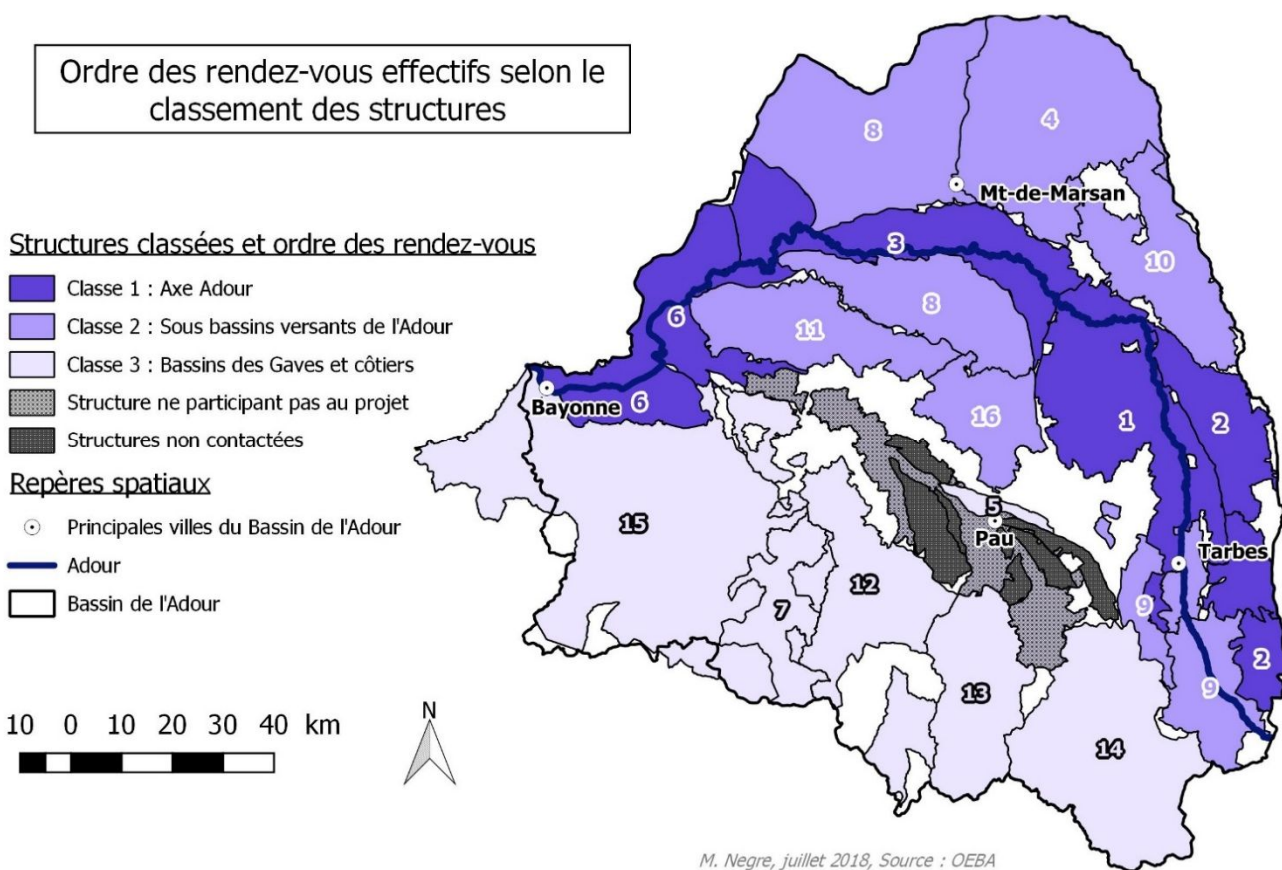
Un second secteur a été identifié et qui comprend les structures en charge des sous bassins versants de l'Adour, hormis les Gaves. Ces dernières, contrairement à celles de la troisième classe, sont très structurées comme peut le démontrer la représentation cartographique ci-après. À l'instar de la première classe, elles ont pris la compétence GEMAPI, ce qui n'est pas toujours le cas de la catégorie suivante.

Marion NEGRE

Le troisième secteur est composé des structures restantes à savoir les bassins des Gaves et les côtiers basques.

Pour finir, certaines structures autour du Gave de Pau n'ont pas été contactées car elles sont en réorganisation et doivent s'affilier au Syndicat mixte du Gave de Pau - syndicat qui n'a finalement pas donné suite aux sollicitations en raison d'autres priorités.

Cette hiérarchisation dans la prise de contact est retracée et détaillée dans un tableur en annexe⁷⁹. Au gré des aléas de chacun et dans une volonté de groupement des entretiens proches géographiquement, ce classement n'a pas toujours été suivi bien qu'il soit prépondérant et significatif. Les chiffres sur la carte suivante décrivent l'ordre effectif des rencontres.



Carte 4: Ordre des rendez-vous effectifs selon le classement des structures de gestion de rivières du bassin de l'Adour. Auteure : Marion NEGRE, 2018

2.3 L'entretien : une construction progressive de l'approche

⁷⁹Voir l'intégralité du tableur en annexes 9 & 10.

Les dix-sept rendez-vous se sont déroulés sur une période d'environ deux mois et demi. Pour les 19 structures rencontrées, 31 personnes au total ont été nos interlocutrices. Sont identifiées 24 d'entre elles comme personnes ressources, celles pour qui le dispositif est élaboré.

Au fil des entretiens et des rencontres, la démarche s'est précisée et renforcée. On a choisi de mobiliser les techniciens-rivières sur les grandes unités du territoire ; que cela soit d'un point de vue paysager ou des milieux.

Cette demande était initialement prévue pour recenser des données pouvant donner lieu à une cartographie des unités paysagères du territoire, cependant, le matériau par ce biais-là s'est avéré incomplet et hétérogène. En effet, cette démarche a été mise au point après quelques entretiens - les premiers ayant quelque peu servis de tests - et chaque personne rencontrée a une façon de percevoir le territoire qui lui est propre, ce qui rend les données recueillies difficilement exploitables.

Ainsi, à défaut de concevoir et réaliser un système cartographique précis ; cette étape a finalement servi de mise en contexte introductive à l'entretien : le technicien-rivière était là libre de décrire ce territoire ce qui l'amenait à énoncer les grandes problématiques et les grands enjeux spécifiques à celui-ci. Ce temps-là a également permis d'instaurer un climat favorable de confiance et de bienveillance : c'est une approche valorisante pour le technicien-rivière qui fait état du terrain qu'il connaît mieux que personne.

Le rapport entretenu avec les techniciens-rivières est en effet particulier et différent de ceux qu'ils ont l'habitude d'avoir dans leurs relations professionnelles en général sans jugement aucun du bien fondé de telle ou telle technique, on n'avait pas un rapport hiérarchique mais plutôt une posture d'aidant : l'objectif étant de créer un outil qui puisse leur correspondre et les aider au quotidien.

Cette première identification quant à l'ensemble du territoire concourt également en l'acquisition d'une vision globale ce qui a permis deux choses lors de la désignation des sites-ateliers. Dans un premier temps, elle favorise la compréhension du contexte et la raison pour laquelle tel site était identifié. Dans un second temps, elle permet éventuellement de questionner le technicien-rivière sur un type de paysage, de milieu ou de problématique non représenté par un site-atelier, de compléter cette liste pour une meilleure représentativité du territoire, tout en introduisant la partie suivante pour laquelle tout l'enjeu est d'identifier les sites-ateliers.

La notion de site-atelier a été empruntée à l'OPP des paysages fluviaux de la Garonne⁸⁰. Bien que le concept ne soit pas clairement explicité et qu'il n'y ait pas de référence le permettant dans la littérature scientifique, cette notion a été celle retenue au stade de l'étude de faisabilité. Les sites-ateliers peuvent être définis comme des lieux importants à observer pour leur

⁸⁰ Consultable avec ce lien : <http://opgaronne.univ-tlse2.fr/index.php/demarche>

représentativité territoriale : il peut s'agir d'un enjeu, d'une problématique, d'un paysage ou bien d'un enchevêtrement des trois, un site qui soit à la croisée de ces éléments. Les sites-ateliers sont également susceptibles d'évoluer dans le temps ce qui implique et en justifie le suivi photographique.

Dans un premier temps les sites-ateliers, désignés grâce au technicien-rivière et selon les étapes exposées précédemment, ont été identifiés grâce au fonds photographique existant. De même, certains projets en cours d'élaboration ou en attente de réalisation au moment de nos visites ont pu être identifiés comme des futurs sites-ateliers. Les techniciens-rivières ne possédaient pas encore de représentation photographique pour ces derniers, cependant, nous ne les avons pas écartés. Le projet d'OPP se fait selon une logique de réponses aux besoins des techniciens-rivières, la valorisation de l'existant ne prévaut pas sur ce point.

Cette logique a parfois eu du mal à être assimilée par les techniciens-rivières. Lors de l'identification des sites-ateliers, beaucoup d'entre eux nous demandaient si tel ou tel site nous intéressait ou s'il pouvait faire office de site-atelier. Nous avons dû insister sur le fait que nous étions là pour les recueillir mais qu'ils étaient les seuls à pouvoir les identifier, que nous avions cette démarche pour créer un outil à mettre à leur disposition dans un but qui leur soit utilitaire.

1. Recueil des données et corpus photographique

1.1. Du terrain aux ressources photographiques

Avant la première confrontation au terrain, c'est lors du premier entretien que l'on souhaitait recueillir les documents photographiques ainsi que les données inhérentes. Nous nous sommes alors rendu compte du travail trop important que cela représentait le temps d'une seule rencontre. Les techniciens-rivières possèdent énormément de photos et ont tendance à vouloir toutes les montrer, toutes les commenter. De plus, ils n'utilisent pas forcément de méthode de classement pour ces photos, ce qui les rend difficiles d'accès et augmente forcément le temps de recherches ; ce qui conforte l'idée d'une nécessité de mettre à disposition un outil de recueil et d'organisation des données.

De la même manière, le rapport particulier et inédit instauré avec les techniciens rivières a permis de parler en profondeur de leur travail, chose qu'ils ne retrouvent pas forcément dans leurs autres relations professionnelles. Ils n'ont pas de pression liée au coût d'une opération ni même de politique spéciale à suivre. Nous avons été considérés - et à juste titre - comme des partenaires professionnels neutres et attentifs ; là pour les aider dans la valorisation de leurs travaux. Un climat de confiance s'est alors instauré et ces éléments conjoints les ont encouragés dans une forme d'expression plus loquace : certains entretiens ont parfois duré jusqu'à trois heures.

En plus de ces constats, être le témoin du technicien-rivière lorsqu'il cherche une photographie peut créer deux contraintes. Lui laisser les rênes peut rapidement rendre son discours digressif, avec pour conséquence parfois de le pousser à aller à l'essentiel.

Ainsi, conscient de tous ces éléments et pour ne pas donner l'impression d'accaparer les photos - ce qui allait à l'encontre de la démarche initiale - il est vite apparu nécessaire de changer de procédé. Finalement, l'identification des sites-ateliers a été privilégiée et nous avons mis en place une autre méthode de recueil pour les documents iconographiques.

1.2. De l'analyse au traitement de données

Une fois le rendez-vous passé, a été envoyée aux techniciens-rivières une fiche Excel sur laquelle se trouve la série exhaustive des sites-ateliers identifiés⁸¹ dans le but qu'ils la renseignent selon les données essentielles inhérentes aux photographies. Une liste déroulante permet de choisir le site-atelier, ensuite il faut entrer le code de la photo, inscrire le nom du cours d'eau, celui de l'auteur puis remplir une case de description (pour quelle(s) raison(s) la photo a été prise, ce qu'elle représente). En outre, une liste de mots-clés, constituée au fil des enjeux et problématiques rencontrées, est proposée dans une liste déroulante pour les colonnes suivantes (de « mot-clé 1 » jusqu'à « mot-clé 5 »). Ce choix quant au nom numéroté des colonnes s'est opéré pour des raisons techniques, ainsi, il a été précisé aux techniciens-rivières que les numéros de colonne n'impliquent pas de hiérarchie dans le classement des mots-clés et qu'il n'y a pas de limitation quant à leur nombre. Enfin, une dernière colonne permet d'ajouter un ou plusieurs mots-clés absents de ce corpus qui en a conséquemment été enrichi⁸².

Sur cette même fiche se trouve le lien de la carte numérique en ligne remplie lors de l'entretien. En plus d'être présent à titre indicatif et consultatif, l'accès à cette carte a pu servir à rajouter ou supprimer des sites-ateliers et même éventuellement à en préciser la position.

Même si la démarche de recueil des photos et de leurs informations a été abordée lors des entretiens, chaque courriel envoyé suite au rendez-vous comprend cette fiche Excel, il reprend en intégralité la méthode et invite le technicien-rivière à faire part de ses photos par le biais de plateforme d'échange de données sur l'Internet (dans le cas où les fichiers seraient trop lourds pour être transférés par e-mail.) L'idée est d'accompagner au maximum les techniciens-rivières dans la démarche, les guider et leur faciliter la tâche pour qu'ils n'aient ensuite qu'à formaliser leurs connaissances.

⁸¹Vous trouverez en annexes 11 et 12 un tableur tel qu'envoyé aux techniciens-rivières et un exemple de tableur rempli par leurs soins

⁸²Liste exhaustive des mots-clés en annexe 14

Une fois réceptionnées, ces données ont été intégrées à Piwigo. Ce sont 433 photographies qui illustrent 157 sites-ateliers qui ont été fournies suites aux entretiens et qui ont ainsi pu être valorisées dans le cadre de l'étude de faisabilité.

1.3. Retours d'expérience : La démarche participative, entre contraintes et intérêts

Comparativement à la première idée, la méthode adoptée laisse une plus grande part à l'implication des techniciens-rivières, ce qui présente une part d'avantages et d'inconvénients.

Dans un sens, par l'implication, cette méthode offre une plus grande part à la participation des techniciens-rivières dans l'étude. Même si les documents fournis et les échanges précédents les guident, ils sont les seuls maîtres des informations transmises : on ne choisit pas tel(le) site-atelier/photo/mot-clé plutôt qu'un(e) autre. Cette implication est d'autant plus nécessaire que les techniciens devraient être ceux qui alimentent l'OPP. Même si la méthodologie proposée ici est seulement celle de l'étude de faisabilité et ne sera pas celle à la base de l'OPP, il apparaît indispensable de faire cette expérience de l'implication en autonomie. Cela permet aux techniciens-rivières de mieux appréhender l'outil, de se rendre compte d'une partie de l'investissement qui sera nécessaire en terme de temps, de travail. De cette manière, certains d'entre eux pourront se rendre compte qu'ils ont peut-être surestimé le nombre de sites-ateliers alors que d'autres pourront se permettre d'en ajouter. Cette méthode a également permis, dans une moindre mesure, de voir quelles étaient les personnes les plus motivées ou les plus disponibles pour faire fonctionner l'outil.

Cette méthode implique donc un plus grand investissement de la part des techniciens-rivières ce qui n'est pas sans conséquences du fait notamment du contexte particulier dans lequel la période de l'étude s'est située⁸³.

Bien qu'ils aient accueilli le projet avec enthousiasme, il ne fait pas l'objet de leurs priorités et ces éléments entremêlés ont souvent été à l'origine des multiples relances adressées aux retardataires.

Finalement, si le temps du recueil des données photographiques s'est déroulé sur une longue période (près de quatre mois) et que certains ont été relancé jusqu'à cinq fois, ce sont seulement 15/19⁸⁴ structures ont participé à la formation de ce corpus. L'évaluation de l'intérêt porté au projet et par extension, l'évaluation de l'implication des techniciens-rivières, est encourageante pour la suite du projet. Le retour des photographies et de leurs informations est la clé de l'étude de faisabilité, ce paramètre est décisif pour le fonctionnement de l'observatoire

⁸³ Ce paragraphe est développé en III.I.1

⁸⁴ Il faut noter que sur ces quatre structures, deux sont représentées par le même technicien-rivière.

SYNTHÈSE DE PARTIE

- Un projet à la croisée de plusieurs dynamiques institutionnelles
- Des photographies existantes valorisées à différentes échelles pour une meilleure représentativité du territoire
- Une construction progressive de la méthode due à la confrontation au terrain
- La mise en place de plusieurs dispositifs (cartographie, questionnaire, plateforme internet) accompagnant l'entretien et favorisant l'échange
- Une prise de contact hiérarchisée selon plusieurs critères
- Un processus long avec les techniciens-rivières en autonomie : leur implication décisive pour les résultats de l'étude

III. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE, RETOURS D'EXPÉRIENCE ET PERSPECTIVES

Suite au processus comprenant le travail de recherche quant aux caractéristiques des OPP puis des diverses étapes de la démarche participative, il est possible de proposer plusieurs grands résultats, des préconisations, des scénarios envisageables et des pistes de suivi à long terme.

1. Une attention particulière portée aux besoins du projet pour sa pérennisation

1.1 Un contexte particulier sur le temps de l'étude

La période sur laquelle l'étude a été effectuée, d'avril à août 2018 et le contexte peuvent expliquer et relativiser les résultats obtenus.

En effet, suite notamment à l'acquisition de la compétence GEMAPI au 1er janvier 2018⁸⁵ par certaines collectivités, la mission de stage s'est déroulée en pleine période de restructuration des collectivités rencontrées, à savoir les syndicats de gestion de rivières et les communautés de communes. De la même manière, les techniciens-rivières, alors que sollicités par l'étude en cours, étaient dans les faits, souvent en pleine rédaction de PPG ou de DIG. Ils nous ont confié regretter le peu de temps passé sur le terrain au profit de celui dédié à l'administratif qui représente aujourd'hui une part importante de leur temps de travail.

Au-delà de ces éléments de nature réglementaire, les crues de juin et juillet 2018 sont venues s'ajouter aux nombreuses missions des techniciens-rivières et perturber leur travail : ces dernières ont occupé une part importante de leur temps au détriment de celui qu'ils pouvaient passer à la recherche de photographies pour le projet. Ils ont été dans l'obligation d'agir dans l'urgence suite à ces intempéries et d'une manière tout à fait logique, le projet que nous leur proposons s'est retrouvé secondaire et impacté dans son déroulement. Cependant, il est intéressant de noter que si ces crues spectaculaires ont retardé la mobilisation des acteurs quant au projet, elles ont fait l'objet de nombreuses photographies qui, par la suite, ont pu être ajoutées au corpus iconographique constitué dans le cadre de l'étude. Outre le retard initié, cette situation exprime relativement bien l'intérêt porté par les techniciens-rivières quant au terrain et à sa photographie tout en soulignant l'intérêt de création d'un observatoire photographique.

Du fait de ce contexte particulier, l'expérience des TR en autonomie pour la transmission des données s'est avérée quelque peu incertaine. Seulement trois d'entre eux ont été en capacité d'envoyer rapidement les données suite aux entretiens⁸⁶. Pour les autres, de nombreuses

⁸⁵Détails sur la compétence GEMAPI en annexe 15

⁸⁶Le tableur récapitulatif des dates en annexes 9 et 10.

relances ont dû être nécessaires. Nombre de voies de communication ont été empruntées, en effet, nous avons eu recours aux courriels, aux conversations téléphoniques et aux messages vocaux.

Face à ce problème et au retard qu'il induit, il a été précisé aux techniciens-rivières qu'ils n'étaient pas dans l'obligation de fournir des photographies pour l'ensemble des sites-ateliers identifiés lors des entretiens, qu'il était préférable de notre point de vue, d'en recevoir quelques-unes plutôt qu'aucune. Cette précision a été bien reçue et a permis une plus grande réception de données les jours suivant les relances. Cependant, lors de ces mêmes relances, concernant ceux qui au final n'auront rien envoyé sur le temps qui constitue la mission, deux types de comportements se sont révélés. Après avoir promis d'essayer de rassembler les éléments demandés, quelques techniciens-rivières se sont écartés de la démarche et ont déclaré ne pas pouvoir donner suite à nos demandes, d'autres nous ont assuré envoyer les données à des dates précises et ne l'ont finalement pas fait.

La réception des données s'est déroulée sur un temps relativement long : près de quatre mois. Même si elle n'a pas été à la hauteur de nos espérances, elle reste à relativiser du point de vue du contexte défavorable à la mobilisation des interlocuteurs.

1.2 Co-construction de l'outil avec les techniciens-rivières : leur implication au cœur de l'étude

Au-delà du contexte précédemment exposé, les résultats de l'étude de faisabilité de création d'un observatoire photographique des paysages du bassin de l'Adour sont positifs. La pérennité et la mobilisation - alimentation et consultation - de la base de données, de l'outil par les techniciens-rivières sont envisageables en tenant compte des différents critères révélés par les entretiens.

Lors de ces rencontres, nos interlocuteurs se sont montrés très intéressés par le projet qui, au travers du médium photographique, vient valoriser leur métier et le travail qu'ils fournissent jour après jour. À une exception près, tous ceux contactés ont accepté de nous recevoir.

Ces derniers ont manifesté un grand intérêt pour le projet notamment en ce qui concerne la mutualisation des données. En effet, c'est là que réside le plus grand intérêt de l'OPP, la mise en commun. S'ils donnent leur accord⁸⁷ pour que les autres partenaires aient accès à leurs photographies, ils auront, en toute logique, accès à celles fournies par ceux ayant accepté ces mêmes conditions. Ainsi, peut s'opérer un échange pour lequel chacun a à gagner: ils peuvent voir quels sont les travaux qu'effectuent les autres techniciens-rivières du bassin, porte d'entrée au partage de connaissances. De la même manière, l'outil permet de donner un aperçu des différents territoires et paysages qui composent le bassin de l'Adour, de mettre en lumière les

⁸⁷Grâce au formulaire d'accès au site en annexe 3.

enjeux, les problématiques inhérentes à chacun d'entre eux, voire similaires d'un territoire à un autre.

Ensuite, la plateforme stockant leurs photographies, hébergée sur l'Internet offre un accès depuis « n'importe où⁸⁸ » : cet élément décuple et facilite les possibilités de consultations, l'accessibilité : seconde raison pour laquelle les techniciens-rivières se sont montrés très intéressés. En effet, cet accès « illimité » apparaît comme plus pratique en comparaison avec un seul lieu de stockage, sur un ordinateur fixe dans un bureau.

Très concernés, certains se sont montrés demandeurs d'un outil les accompagnant dans leur gestion photographique. Les photographies font partie intégrante de leur quotidien professionnel : proposer un outil de stockage différent du leur et valoriser ces images offre des perspectives plus larges pour cette pratique récurrente.

Par conséquent, grâce à tous les avantages qu'il présente, les techniciens-rivières ont déclaré être prêts à s'engager pour le projet. Cet engagement comprend la reconduction photographique des sites-ateliers et le renseignement des données y étant relatives. Ils ont alors manifesté certaines craintes quant aux conditions d'alimentation de l'OPP, ainsi, dans cette logique de co-construction, elles doivent impérativement être prises en compte. Alors, pour que les techniciens-rivières s'en saisissent et qu'il remplisse ses fonctions, l'outil doit « *demeurer simple, convivial, évolutif, accessible à des non « initiés » tout en répondant aux exigences plus poussées de « spécialistes »* »⁸⁹. Ils sont déjà surchargés de travail, l'OPP doit leur offrir un appui, un soutien technique et non représenter une contrainte, voire un travail supplémentaire.

1.3 Points de vigilance

Dans le temps que constitue l'étude de faisabilité, on s'appuie majoritairement sur le fonds photographique existant. Ainsi, la première pérennisation de l'outil passe d'abord par une première reconduction photographique des sites-ateliers. Dans un second temps, la durabilité pourra s'opérer grâce à la réalimentation de l'OPP avec ces nouvelles photographies. Deux temps distincts à ne pas confondre nécessitant chacun des prescriptions particulières. Ainsi, la durabilité de l'OPP à long terme dépendra d'autres facteurs inhérents à la mise en place des premiers outils.

Même si nous avons peu de recul sur la majorité des OPP non labellisés existants, peu d'entre eux ont perduré au-delà des premières années. Ce phénomène peut être expliqué par plusieurs facteurs.

⁸⁸Dans la limite d'une connexion à l'Internet

⁸⁹ SEDE-MARCEAU (de), Marie-Hélène ; MOINE, Alexandre ; THIAM, Souleymane. Le développement d'observatoires territoriaux, entre complexité et pragmatisme. *L'espace géographique*. 2011/2, Tome 40, p. 124.

Premièrement, contrairement aux OPP labellisés que l'État subventionne, ceux dits « locaux »⁹⁰ sont autonomes et dépendent des financements octroyés par les commanditaires. Or, si au départ de chaque projet d'OPP, un financement est alloué, il ne perdure pas toujours. Ce désinvestissement vient alors totalement essouffler le projet qui, lui, a besoin de plusieurs années pour être entièrement opérant. S'il est nécessaire d'avoir plus de moyens (qu'ils soient financiers ou humains) lors de la mise en place du projet, dès lors que ces mêmes moyens diminuent et parfois disparaissent, le projet ne peut pas se poursuivre et être concluant. Les commanditaires doivent savoir qu'en initiant une telle démarche, il faudra chaque année y consacrer un budget s'ils veulent la voir se maintenir et le cas échéant, se développer.

De ce désinvestissement financier peut également découler une démobilisation des acteurs de terrain. Le projet se concrétisant sur le long terme et ne nécessitant pas de mission à plein temps - si ce n'est pour son lancement - a des besoins bien spécifiques. Pour prévenir les écueils, il est absolument nécessaire de communiquer sur l'existence et l'essence du projet, afin de maintenir une sensibilisation des acteurs reconduisant les photographies. Cette démobilisation, outre les problèmes de moyens, peut également être due aux arrivées et départs (renouvellement du personnel) des employés ou des stagiaires engendrant alors un manque de suivi pouvant même parfois mener à un oubli du projet.

Ces éléments sont à prendre en considération, il est nécessaire d'y être vigilants pour prévenir ces écueils et mettre en place un projet intéressant et durable.

2. Préconisations et scénarios applicables

2.1 Un état des lieux photographiques révélateur

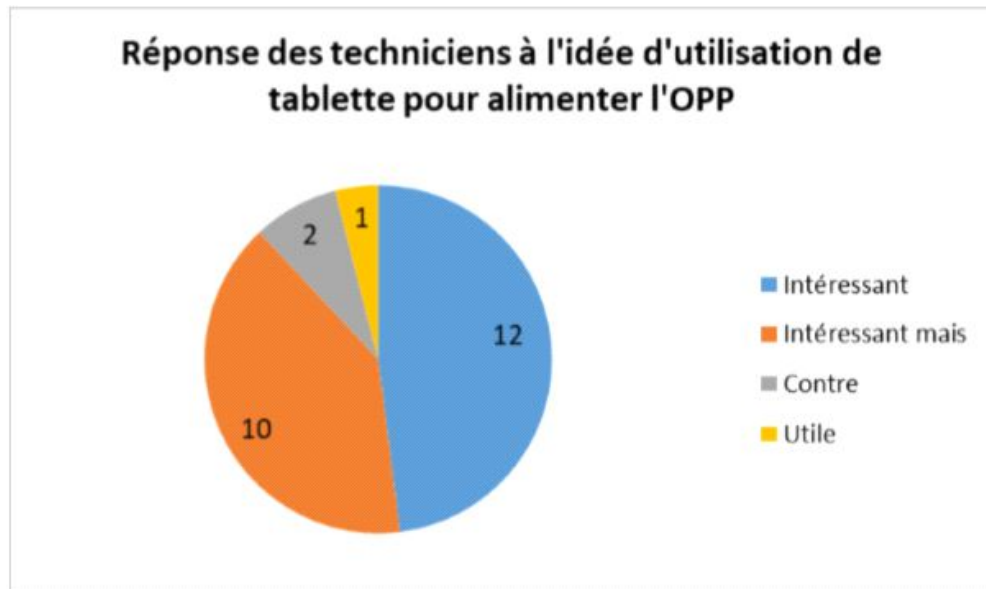
L'état des lieux photographique réalisé à la fin de chaque entretien⁹¹ révèle deux éléments essentiels.

D'une part, on observe un large panel de matériels utilisés allant du smartphone au Réflex en passant par l'appareil photo compact. Pour des raisons pratiques, le matériel photographique utilisé est parfois personnel. Dans une idée de reproductibilité et d'uniformisation, l'utilisation d'un même type de matériel par l'ensemble des partenaires serait préférable.

⁹⁰ CHAUVIN, Monique ; CHEVALLIER, Pascal. Observatoires photographiques du paysage "locaux" Recensement et typologie [en ligne]. *Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages*. 2015, Version 2016, 27 p. & EHRMANN, Sabine. L'histoire muette, perspectives pour l'Observatoire photographique national du paysage. *Projets de paysage* [en ligne]. 2017, n°15.

⁹¹Questionnaire disponible en annexe 4.

Lors des entretiens, notre première proposition concernant l'uniformisation portait sur des tablettes de terrain. Nous avons demandé l'avis de chaque interlocuteur quant à ce matériel. Les résultats ont été disparates (cf. Infographie 1).



Infographie 1: réponses des techniciens à l'idée d'utilisation d'une tablette ; Auteure : Marion NEGRE, 2018.

L'idée de mettre en place une nouvelle pratique (changer de fonctionnement pour la prise de photo) pour l'OPP n'est pas rejetée. Simplement, le matériel proposé (tablette) ne fait pas l'unanimité et ce, pour différentes raisons.

Il en ressort qu'une tablette pourrait être intéressante mais qu'elle présente plusieurs inconvénients. Les principaux arguments étayant les réponses « intéressant mais » et « contre » sont qu'il s'agit d'un équipement supplémentaire à emporter lors des visites de terrain, un équipement encombrant, et qui plus est, peut être fragile et non étanche. Certains techniciens-rivières nous ont confié avoir déjà cassé ou « noyé » du matériel lors de sorties terrain, ceux-là ont alors été ceux émettant le plus de réticence pour l'acquisition de tablette.

Toutefois, 17 techniciens-rivières sur 25 nous ont affirmé avoir souvent recours à leurs smartphones (professionnels ou personnels) pour photographier les lieux. Le smartphone est en tout état de cause présent sur le terrain, raison pour laquelle il peut être intéressant de s'en servir dans le cadre du projet en pensant la création d'une application mobile (voir scénario 1). Ce chiffre (17/25) est à relativiser dans la mesure où nous n'avons pas formalisé de question dans l'enquête de type « utilisez-vous votre smartphone pour prendre des photographies lorsque vous êtes sur le terrain ? ». Les 17 nous ayant annoncé utiliser leur smartphone dans ces conditions l'ont fait spontanément en répondant à la question « à quel matériel photographique

avez-vous accès ? ». Si la question leur avait été posée directement, nous aurions peut-être - et fort probablement - comptabilisé un résultat différent et plus important.

D'autre part, grâce à ce même questionnaire, nous nous sommes rendu compte que la structuration des méthodes de stockage sur ordinateur variait énormément. Pour les plus organisés et ordonnés d'entre eux, les principaux noms de dossiers vont être :

- La date : le plus souvent l'année et parfois des dates plus détaillées notamment lors d'événements ponctuels type crue ou étiage.
- La ville, la commune ou le lieu-dit : ce n'est pas systématique car ils savent parfaitement localiser les images en voyant une photo qu'ils ont prise
- Le cours d'eau : pas systématique pour les mêmes raisons
- L'objet : le plus courant, il peut y avoir un dossier « crues », un dossier « travaux »

Il n'y a pas de règle, chacun organise ses photos comme il l'entend. Les noms de dossiers précédemment cités sont organisés selon la logique de chacun. De plus, on y retrouve très souvent un dossier « à trier » en attente de rangement depuis quelques sorties déjà. Les techniciens-rivières n'ont pas toujours le temps de ranger les images dans des dossiers organisés. Trois d'entre eux nous ont confié avoir déjà banalisé du temps dédié à l'unique rangement de ces données et s'y être ainsi affairé durant plusieurs heures.

Au-delà de l'outil OPP et à l'instar des travaux menés au sein de l'Institution Adour pour l'uniformisation des données cartographiques, un système d'organisation de ces images pourrait s'avérer bénéfique. Chacun respecterait le modèle institué permettant alors un gain de temps considérable et l'uniformisation de ces données.

En conclusion, l'état des lieux photographiques nous révèle deux points importants convergeant vers un manque d'uniformisation, qui, s'il est comblé, favoriserait une meilleure opérabilité de l'OPP.

2.2 Préconisations générales et scénarios applicables

2.2.1 Préconisations générales

Que cela soit par le biais de toutes les informations recueillies au sujet des OPP ou bien grâce à l'enquête, un certain nombre de préconisations se dégagent et doivent être prises en compte.

D'une part, la méthodologie appliquée pour l'alimentation de l'OPP doit être identique pour tous les techniciens-rivières et doit être reproductible ce qui suppose une certaine uniformisation des pratiques, elle est aujourd'hui inexistante que cela soit au niveau des prises de vues, du matériel utilisé ou encore dans l'organisation des données.

L'uniformisation des pratiques pourrait s'envisager par le biais d'une formation à la reconduction photographique (qui n'est pas un exercice aisé si l'on se fie aux recommandations de la méthode ministérielle et aux propos de Philippe Valette lors de l'entretien téléphonique) et par la mise en place d'une charte qui reprendrait tous les critères devant être renseignés lors de l'alimentation de l'OPP.

Chaque technicien-rivière utilise le matériel mis à sa disposition et parfois même son matériel personnel lorsqu'il s'agit de photographier les lieux, ce qui fait que d'un technicien-rivière à l'autre, les images ont des résolutions, des formats et des poids différents. Le stockage des images est également propre à chacun.

Au vu de la surcharge de travail à laquelle doivent faire face les techniciens-rivières, pour que l'OPP fonctionne, son alimentation doit être facile d'utilisation, intuitive et ergonomique. Si beaucoup d'étapes sont nécessaires à la mise en ligne d'une photographie et de ses informations inhérentes, l'OPP ne remplira plus sa fonction d'outil mais deviendra une contrainte. De la même manière, l'outil doit être attrayant afin de présenter un intérêt aux yeux des techniciens-rivières, leur donner envie de le mobiliser et de l'alimenter.

2.2.2 L'accompagnement : une condition obligatoire

Si le projet vient à aboutir, quel que soit le scénario choisi, il faudra nécessairement mettre en place un accompagnement des techniciens-rivières pour la durabilité du projet. Cet accompagnement doit être mené à plusieurs niveaux.

Il faut d'abord communiquer sur le projet et de préférence en interne, par exemple en envoyant des mails de sensibilisation type newsletter ou encore grâce au bulletin d'information « Aquadour⁹² » réalisé au sein de l'OEBA. Ces messages permettront de rappeler fréquemment l'existence et l'essence du projet pour éviter qu'il tombe dans l'oubli ou qu'il soit mis de côté. Cet accompagnement passe aussi par les relances, il ne faudra pas hésiter à retourner voir les techniciens-rivières et éventuellement les accompagner lors des premières reconductions photographiques.

En outre, il sera incontournable de former les techniciens-rivières à l'outil ou pour le moins, la méthodologie qui sera choisie pour le transfert des données. Celle utilisée pour l'étude de faisabilité, à savoir, l'identification de sites-ateliers en rendez-vous, le remplissage d'une fiche Excel pour les informations et l'envoi des données par internet comporte bien trop d'étapes et n'est pas viable sur le long terme. La méthode d'alimentation doit ainsi être constituée d'un nombre minimal d'étapes.

⁹² Après 6 ans d'arrêt, Aquadour est en projet de réédition.

Pour finir, une personne devra s'occuper de la maintenance et de la gestion de l'outil comme tel a été le cas lors de la mise en place de l'OPCST⁹³. Rendre les techniciens-rivières autonomes vis à vis de l'outil était une des volontés primaires de cette étude, or, si un accompagnement n'est pas de rigueur, peu de chances sont laissées quant à sa pérennisation. Il s'agit d'un objectif qui peut être visé à long terme une fois que les méthodes seront parfaitement instituées et rentrées dans le quotidien professionnel de chacun. Dans un premier temps, il apparaît impossible de mettre en place cette autonomie, une personne doit être en charge du projet. La gestion et la maintenance du site peuvent être prises en charge par un employé déjà en poste à l'Institution Adour sous forme d'une nouvelle mission, ou bien, elle peut être effectuée par un vacataire sur un temps de deux à trois mois par an. Cette seconde option est déconseillée pour éviter le fameux turnover des employés conduisant bien souvent à un abandon du projet.

2.2.3 Les scénarios

Afin de répondre à la commande faisant l'objet de cette mission de stage, quatre scénarios ont été proposés à l'Institution Adour⁹⁴. Chacun d'entre eux comprend un outil et l'accompagnement dont a fait l'objet la partie précédente. Les grandes variations entre les scénarios apparaissent un niveau de la gestion effectuée en interne ou en externe et sur le choix de l'outil : créer une application mobile ou bien rester sur Piwigo.

- Scénario 1 : Création d'une application mobile en interne et accompagnement en interne
- Scénario 2 : Création d'une application mobile en externe et accompagnement en interne
- Scénario 3 : Création d'une application mobile en externe et accompagnement en externe
- Scénario 4 : Rester sur Piwigo et accompagnement en interne

Ces scénarios sont exposés par ordre de recommandation, à savoir, le premier est le plus conseillé et le dernier est le moins favorable.

L'idée de création d'une application mobile découle directement des entretiens et apparaît comme l'outil le mieux adapté. « *L'appareil à photographier est aujourd'hui communément un téléphone mobile*⁹⁵ » et le questionnaire nous a révélé que la majorité des techniciens-rivières s'en servent pour photographier le terrain au quotidien. Une application mobile apparaît comme l'outil le mieux adapté. Créée pour le projet, elle sera parfaitement adaptée à l'utilisation qui est celle recherchée. Elle ne nécessite pas d'acquisition de nouveau matériel hormis pour ceux ne possédant pas de smartphone de terrain. Bien que la question n'ait

⁹³ OPCST : Observatoire du patrimoine et de la culture scientifiques et techniques. Source : LE MAREC, Joëlle ; BELÉAN, Florence. La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter ? *Communications & langages [en ligne]* 2011/2, numéro 171, p. 29-45.

⁹⁴ Disponible en annexe 16.

⁹⁵ BLOUIN-GOURBILIERE, Claire. *L'élaboration d'images "paysages" habitantes : un levier participative d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne [en ligne]*. Thèse de doctorat en géographie. Angers : Université d'Angers, 2013, p. 192.

pas été posée directement, il semblerait que tous les techniciens-rivières, ou du moins, la majorité d'entre eux, possèdent ce type de matériel. En plus de permettre l'uniformisation recherchée, cette application permettrait de ne pas encombrer les techniciens-rivières sur le terrain et de faire de leur smartphone un objet « deux en un ».

Les fonctions que cette application doit comporter sont les suivantes :

L'interface utilisateur doit regrouper :

- Au minimum les mêmes fonctions que Piwigo en les simplifiant pour que la saisie soit rapide et intuitive
 - Création de comptes utilisateurs ou de connexion
 - Une carte qui permet de visualiser les emplacements géographiques de prises de vue et les informations relatives
 - Une gestion des photos par album
 - Un potentiel de recherche par critères : dates, mots-clés, emplacement géographique
- Une base de données reliée à l'interface qui doit contenir par entité :
 - La photo
 - Des champs à remplir : auteur, cours d'eau, description, mots clés, etc.
 - Possibilité de remplir ces champs directement après la prise de photo ou plus tard
 - Possibilité d'automatiser certains champs (notamment l'auteur)
 - Les coordonnées GPS qui doivent être automatiquement enregistrées dans la base de données pour permettre la création d'un point sur une carte
 - L'horodatage doit également être intégré automatiquement dans la base de données
 - Possibilité de joindre des documents d'autre nature (film, étude, etc.) à un même point
- L'interface administrateur comportera tous les éléments précédents avec en plus la gestion des permissions, des utilisateurs, des albums et de l'ensemble des éléments de la base

Il est tout à fait imaginable de faire appel à un stagiaire en informatique pour la réalisation de cette application, il s'agit de l'option la plus favorable car peu coûteuse et rapide : en moins de trois mois elle peut être mise au point par un étudiant de master 2 en développement informatique. Autrement, il est envisageable de faire appel à un prestataire de service pour cette même mission. Cette option présente le désavantage d'être bien plus onéreuse mais la possibilité de réceptionner un produit fini peut être plus propre et professionnel.

Concernant l'accompagnement, il est nécessaire pour la durabilité du projet. Il est conseillé de le faire en interne pour un résultat efficace et peu coûteux. Un accompagnement en externe supposerait de souscrire à un abonnement ce qui représente un coût conséquent. Ainsi, cette mission d'accompagnement devrait idéalement être gérée au sein de l'Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, service en charge de la gestion, de l'uniformisation et de la valorisation des données.

Rester sur Piwigo est une alternative envisageable mais vivement déconseillée. D'une part, cet outil de gestion de photothèque est très chronophage et peu intuitif. D'autre part, Piwigo suppose qu'une personne administratrice supervise le tout et alimente la plateforme. La gestion des utilisateurs permet que ces derniers ajoutent des photos, cependant dans ce cas ils ont accès à toutes les images : l'alimentation par les techniciens-rivières directement est donc à proscrire puisque des règles d'accès aux différentes images sont de rigueur. Rester sur Piwigo supposerait en plus, la mise en place d'une nouvelle méthode de recueil des données à l'image de celle à laquelle nous avons recouru dans le cadre de cette étude : ce n'est pas durable.

3. Pistes d'amélioration et de valorisation à plus grande échelle

3.1 Valorisation optimale des données en les associant les unes aux autres

L'un des points souvent abordé dans les entretiens, pour lequel les techniciens-rivières se sont montrés demandeurs, est que les images soient liées aux études auxquelles elles font référence. En effet, la majorité des photographies prises par les techniciens-rivières ont une visée particulière, elles sont liées aux travaux en cours ou en prévision et seront utilisées lors de la rédaction de rapports par exemple. Alors, lier la plateforme aux études permettrait une valorisation plus grande des données et ferait de l'outil OPP une base de données des plus complète : un outil incontournable en matière d'observation et d'analyse des techniques utilisées sur le bassin. Dans cette optique, il serait intéressant de relier la base de données bibliographiques mise en place par l'OEBA, « Adourthek⁹⁶ » qui référence actuellement près de 3000 études réalisées sur le bassin.

L'OPP pourrait également être alimenté, en plus des études de référence et des documents photographiques par des documents de type filmiques, cartographiques, sonores⁹⁷, des articles de presse, etc.

Toutes ces possibilités de valorisation nécessitent cependant grand nombre de moyens techniques, humains et financiers. On peut alors imaginer une intégration dans un projet plus

⁹⁶ <https://bassin-adour.univ-pau.fr/adourthek.php>

⁹⁷ A la manière de cette cartographie sonore par exemple : <http://www.sonicwonders.org/sound-map/> ou encore de l'Observatoire sonore suivant : <https://sites.google.com/view/acousson4observatoire sonore3/accueil>

large faisant le lien entre plusieurs OPP comme c'est le cas en Bretagne avec la « Plate-forme des observatoires photographiques du paysage en Bretagne⁹⁸ » (POPP). Cette initiative est née afin de regrouper tous les projets d'observatoires photographiques de la région, de proposer une plate-forme durable et de pallier le manque de moyens qui viennent freiner l'aboutissement des projets⁹⁹.

3.2 L'ouverture comme moyen de partage et de participation habitante

Un autre volet intéressant pour valoriser l'OPP une fois l'outil abouti, serait de le mettre à la disposition du public pour consultation. Dans ce cadre, il serait nécessaire d'étudier la question d'un point de vue juridique par rapport aux questions de droits d'auteur. De surcroît, certaines données peuvent être litigieuses, il serait donc nécessaire d'opérer une sélection séparant ces images de celles ne posant aucun problème.

Le volet paysager pourtant cœur d'une démarche d'OPP « classique », existe dans le corpus photographique constitué au fil de l'étude, toutefois, il demeure tout à fait secondaire. Par leur profession, les techniciens-rivières sont plus intéressés par le volet technique de la démarche portant sur l'aménagement et la gestion des rivières. Ce côté-là, à l'état brut, pourrait ne pas être des plus éloquents pour le grand public. Il serait nécessaire de mener un travail de vulgarisation pour que ces informations soient accessibles aux non-initiés.

En revanche, les images relevant des paysages pourraient être celles qui mobilisent le public. Il serait intéressant d'offrir aux habitants la possibilité de proposer des sites-ateliers et d'en faire les rephotographies ou encore de faire appel à des fonds photographiques personnels. Cette démarche permettrait de faire appel à de nouveaux référents paysagers qui vivent et pratiquent les territoires afin d'en donner des visions qui soient celles vécues au quotidien et de compléter la base de données (DÉRIOZ *et al.*, 2010).

Dans ce cadre-là, la valorisation de l'OPP pourrait aller au-delà de la plateforme internet. Par exemple, il peut être intéressant d'organiser des activités pédagogiques autour de l'outil comme des reconductions photographiques de groupe en imaginant jusqu'à la mise en place d'itinéraires pédestres thématiques le long des cours d'eau. De courtes vidéos comme celles réalisées dans le cadre de l'observatoire photographique transfrontalier des paysages du Hainaut¹⁰⁰ ; pourraient s'imaginer. Elles pourraient porter la démarche à la manière des publicités, pour la promouvoir et attiser les curiosités.

Toutes ces démarches permettraient de faire connaître le métier des techniciens-rivières, les questions relatives aux dynamiques fluviales et tout ce qui en découle. De la même manière,

⁹⁸ <http://popp.applis-bretagne.fr/>

⁹⁹ DÛ-BLAYO (le), Laurence. Plate-forme régionale d'observatoires photographiques du paysage : un projet pilote en Bretagne [rapport de recherche] 2012, p. 7.

¹⁰⁰ <http://www.observatoire-paysages.pnth.eu/spip.php?article583>

Marion NEGRE

L'OPP peut être valorisé plus largement par le biais de conférences, d'expositions¹⁰¹ ou encore grâce à l'édition d'un livre comme l'a fait Thierry Girard avec la publication de « Vosges du Nord – L'Observatoire photographique du Paysage ».

Le dispositif de photo-comparaison a l'avantage de pouvoir être représenté grâce à n'importe quel type de support. Il est l'objectif visé à long terme, et il s'opérera dans un premier temps sur les prochaines reconductions. La plupart des images récoltées dans cette étude feront office de photographies de référence qui seront celles reconduites néanmoins, certains techniciens-rivières ont anticipé cette méthode depuis des années déjà comme on peut l'observer sur le montage suivant (cf. Photographie 2) Elle présente un même tronçon du Gave du Pau à onze ans d'intervalle ainsi que les modifications du milieu que le seuil et les dynamiques fluviales ont pu entraîner. S'observent alors des changements au niveau de la végétation, de l'atterrissement et de l'érosion sur la berge (tracé de berge matérialisé par la ligne blanche) qui peuvent être illustrés et expliqués sous une multitude de formats.



Photographie 1: Érosion de berge en rive gauche sur le Gave de Pau à l'aval du seuil de Cauneilles. Photographies réalisées par Patxiku Lafitte. Montage réalisé par Marion Negre, 2018

La photo-comparaison à l'image du jeu des 7 différences, peut présenter un aspect ludique, ainsi, valoriser l'OPP auprès du grand public est envisageable : il serait un vecteur de connaissance des questions relatives à l'eau et permettrait à tout un chacun d'apprendre en s'amusant

¹⁰¹ Comme tel a été le cas dans le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne avec l'exposition intitulée « Quel paysage pour mon village ? Disponible à l'adresse suivante: <http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/Votre-parc/Actus-du-Parc/Observatoire-Photographique-du-Paysage-Expo-et-conference-a-Arue>

SYNTHÈSE DE PARTIE

- Un contexte particulier relativisant les résultats de l'étude
- Des intempéries retardant le projet mais le confortant
- Un projet très bien accueilli par les techniciens-rivières pour deux raisons principales : la mutualisation des données et leur accessibilité
- Aller vers un outil simple et rapide d'utilisation : s'affranchir de la méthode utilisée pour l'étude
- Création d'un formulaire d'accès à la plateforme internet pour gérer les permissions de chaque structure en fonction de leurs accord d'accessibilité
- Des moyens nécessaires pour la durabilité de l'outil, une communication sur le projet et un accompagnement des techniciens-rivières primordiaux
- Une uniformisation des données et des matériels utilisés recommandée
- Des techniciens-rivières d'accord pour mettre en place de nouvelles pratiques photographiques mais majoritairement réticents à l'utilisation d'une tablette, le smartphone omniprésent sur le terrain : préconisation de création d'une application mobile pour le projet
- Un porteur de projet à désigner pour la maintenance et la gestion de l'application (ou de Piwigo), pour mettre en place l'accompagnement et la sensibilisation/communication nécessaire.
- Quatre scénarios proposés préconisant la création d'une application dédiée entièrement au projet
- Des pistes d'améliorations et de valorisations à plus grande échelle grâce à des liens entre différentes formes de données et une ouverture contrôlée au public.

CONCLUSION

Passer par une étude de faisabilité avant de se lancer dans ce projet apparaît comme une solution adéquate, cette étape n'est pas automatique pour les OPP mais n'en demeure pas moins enrichissant. Elle permet de donner à l'Institution Adour toutes les clés pour l'éventuelle mise en place de l'outil prometteur que serait l'OPPEBA : les avantages, les inconvénients, quelques pistes méthodologiques. Les attendus et objectifs d'une telle démarche, tant pour le commanditaire que pour l'exécutant, sont de trouver si le dispositif est viable et si oui, dans quelles mesures, de quelle manière le mettre en place selon les options les plus intéressantes du point de vue du projet. Suite à cette étude, plusieurs points méritent d'être rappelés et approfondis.

Tout d'abord, les OPP sont des dispositifs complexes (aussi bien par rapport à l'objet qu'ils observent que par leur mise en place) dont vous est proposé une représentation schématique (cf. Schéma5). Elle s'organise à partir des trois piliers principaux : l'objet d'étude (territoire observé et les données qui en découlent), les acteurs et le support (plateforme Internet dans notre cas). Ces trois éléments sont inter reliés, et une fois superposés sont à l'image de la constitution de base d'un OPP.

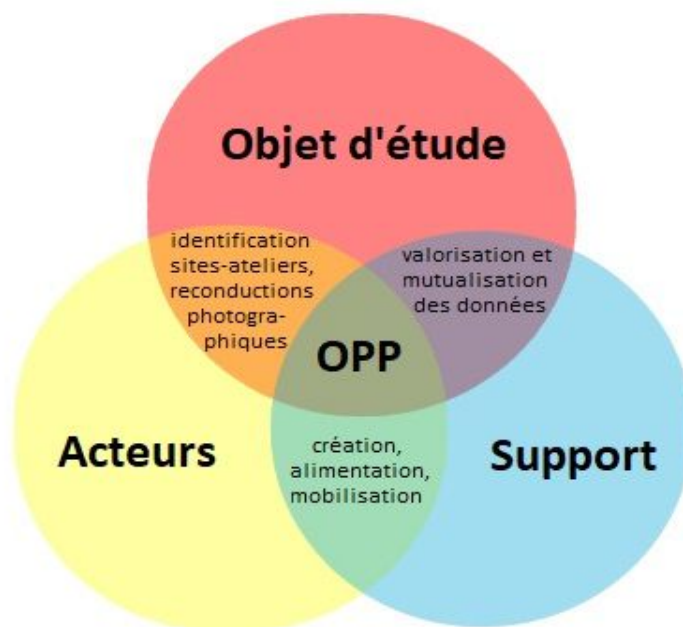


Schéma 5: Constitution d'un OPP, ses principaux éléments. Auteure : Marion NEGRE, 2018

Ensuite, rappelons-le, cette mission a été initialement pensée pour fabriquer un outil qui réponde à un besoin de gestion et de valorisation du fonds photographique des techniciens-rivières. De même et peut-être surtout, il vient répondre à un second besoin étant celui de la mutualisation de données, ce qui englobe, plus largement, une mutualisation – et donc un partage – de connaissances. En effet, le territoire du bassin de l'Adour est vaste : la gestion de ses rivières et autres cours d'eau est partagée par plusieurs structures qui, très prises par leurs propres problématiques, ont peu d'occasions pour se rencontrer entre elles et échanger autour de celles du bassin entier. La création de l'OPPEBA, au travers du médium photographique, vient alors proposer un espace d'échange et de discussion accessible à tous.

Au-delà de cette nouvelle forme de mise en commun des ressources, l'OPPEBA peut devenir vecteur de création de lien entre les structures, les fédérer sur des problématiques ou des thèmes communs. L'Institution Adour est chef de file des aménagements programmés sur le bassin, elle en possède une vision d'ensemble. Ayant pour objectif de toujours plus travailler à cette échelle – qui relève d'une logique systémique d'autant plus importante lorsqu'il s'agit de dynamiques fluviales – elle souhaite proposer un outil fédérateur qui puisse rassembler les premiers acteurs du bassin. Réorganisée récemment pour permettre aux structures en charge de la gestion des rivières d'y adhérer, l'OPPEBA s'affiche comme un dispositif potentiellement levier cette adhésion. Au final, cet outil peut permettre de créer plus de lien entre les structures et d'entrevoir une gestion de bassin selon une logique moins morcelée.

De la même manière, l'OPPEBA peut venir valoriser le territoire et ce, à deux niveaux. D'un point de vue de ceux qui le pratiquent (qu'il s'agisse d'élus, d'habitants ou de techniciens), il offre une visibilité sur tout ce qui le concerne et permet de proposer un nouvel angle de vue, notamment grâce à la photographie qui est un médium abordable pour tout un chacun. Autrement, le dispositif peut contribuer à faire connaître le bassin de l'Adour et ses spécificités au-delà de ses frontières (si ce dernier devient public et que des moyens sont mis en place pour le rallier par exemple à d'autres observatoires photographiques des paysages).

Plus largement, tout en valorisant le métier de technicien-rivière qui est peu connu mais pratiqué par des passionnés, l'OPPEBA vient communiquer et sensibiliser sur toutes les problématiques inhérentes aux cours d'eau : les impacts d'aménagements (comme les seuils, les barrages, les chelisations des rivières à l'approche de zones urbanisées) sur les milieux (problèmes d'érosion, de destruction d'habitat, de déstabilisation de berges, de pollution, d'inondations, de transport sédimentaire ou de matériaux). Il viendrait ainsi expliquer qu'une modification, qu'un aménagement aux abords du cours d'eau, que l'anthropisation grandissante, etc. sont autant de facteurs impactant ces cours d'eau.

L'OPPEBA peut être un formidable moyen de communication et de sensibilisation à l'environnement, et ce, pour tous types de public. Consulté par les élus et autres décisionnaires, il pourra trouver sa place au sein de l'action publique et être mobilisé en tant qu'outil. Consulté par le grand public, il pourra véhiculer de la connaissance et sensibiliser les individus aux problématiques liées à l'eau. Il pourra rappeler que depuis toujours, et peut-être plus encore dans le contexte actuel de dégradation de notre environnement, il s'agit d'un sujet primordial et qu'il faut continuer à y porter attention, à avertir les populations et prévenir des risques.

Ce mémoire et la démarche d'enquête se sont attachés à décrypter et comprendre les besoins du projet au travers du prisme des observatoires photographiques des *paysages*. Toutefois, il ressort de l'analyse que ces mêmes paysages, à l'inverse des aménagements de rivières, ne figurent pas comme les éléments essentiels du corpus. Ils sont peu nombreux, ainsi, ce résultat permet de mieux cerner quelles sont les attentes et les besoins des techniciens-rivières. En revanche, cette initiative inspirée donc entièrement des OPP, peut-être remise en question : bien que les aménagements de rivières soient des composantes paysagères (et ce, au même titre que toute construction anthropique), bien que quelques photographies de paysages fassent partie des données recueillies, et même si le dispositif apparaît comme parfaitement adapté, peut-on réellement parler d'observatoire photographique des *paysages* ?

BIBLIOGRAPHIE

Articles édités dans une revue ou un journal :

BIGANDO, Eva. De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante. *Cybergeog: European Journal of Geography* [en ligne]. 2013, document 645, Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/cybergeog/25919>> (Consulté le 09/07/2018)

BROSSARD, Thierry ; WIEBER, Jean-Claude. Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie. *Espace géographique* [en ligne]. 1984, tome 13, n°1, p. 5-12. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/44379850?seq=1#page_scan_tab_contents> (Consulté le 18/04/2018)

COHEN, Marianne ; ALEXANDRE, Frédéric ; MERING, Catherine. Boisement naturel et embroussaillage sur le Causse Méjan. Intérêt d'une approche croisée entre sciences de la nature et sciences sociales. *Ingénieries - EAT*. 1999, N° spécial « Boisements naturels des espaces agricoles », p. 91-104.

DAVASSE, Bernard. L'observation et les observatoires de paysage : quelles pratiques et quels dispositifs pour mettre en débat les relations entre les sociétés et leur environnement ? *Projets de paysage* [en ligne]. 2016, numéro 15, p. 1-4. Disponible sur : <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01455408/document>> (Consulté le 19/06/2018)

DÉRIOZ, Pierre ; BÉRINGUIER, Philippe ; LAQUES, Anne-Élisabeth. Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ? *Développement durable et territoires* [en ligne]. 2010, Vol. 1, n° 2. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/developpementdurable/8682>> (Consulté le 11/04/2018)

EHRMANN, Sabine. L'histoire muette, perspectives pour l'Observatoire photographique national du paysage. *Projets de paysage* [en ligne]. 2017, n°15. Disponible sur : <http://projetsdepaysage.fr/l_histoire_muette#> (Consulté le 27/08/2018)

ENJEVIN, Pierre. L'Observatoire photographique de l'A 89 : une démarche abandonnée au bord de l'autoroute. *Projets de paysage* [en ligne]. 2017, 27 p. Disponible sur : <http://www.projetsdepaysage.fr/l_observatoire_photographique_de_l_a_89_une_d_marche_abandonne_e_au_bord_de_l_autoroute> (Consulté le 19/06/2018)

GIREL, Jacky. Quand le passé éclaire le présent : écologie et histoire du paysage. *Géocarrefour* [en

ligne]. 2006, vol. 81/4, p. 249-264. Disponible sur : <<https://journals.openedition.org/geocarrefour/1622>> (Consulté le 26/07/2018)

GRANDGIRARD, Agnès ; BARBIER, Rémi. Les Observatoires de l'eau, des outils au service de l'évaluation ? *Développement durable et territoires* [**en ligne**]. 2006, Dossier 8. Disponible sur : <<https://journals.openedition.org/developpementdurable/3308>> (Consulté le 18/06/2018)

GUIGUENO, Vincent. La France vue du sol. *Études photographiques* [**en ligne**]. 2008, numéro 18. Disponible sur : <<https://journals.openedition.org/etudesphotographiques/1432>> (Consulté le 20/06/2018)

GUITET, Caroline ; DÛ-BLAYO (le), Laurence. Vers une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage (OPP) dans la gouvernance territoriale : de l'OPP des experts à l'OPP des habitants ? *Belgeo* [**en ligne**]. 2015, numéro 3, 21 p. Disponible sur : <<https://journals.openedition.org/belgeo/17585>> (Consulté le 27/06/2018)

MAREC (le), Joëlle ; BELËAN, Florence. La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter ? *Communications & langages* [**en ligne**]. 2011/2, numéro 171, p. 29-45. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2012-1-page-29.htm>> (Consulté le 21/08/2018)

MÉTAILIÉ, Jean-Paul. Le photo-géographe et l'histoire des paysages. *Histoires de séries*. 1995, p. 91-95. Disponible sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01057299/document>> (Consulté le 31/08/2018)

MÉTAILIÉ, Jean-Paul. Photographie et histoire du paysage : un exemple dans les Pyrénées Luchonnaises. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest* [**en ligne**]. 1986, Tome 67, fascicule 2, p. 179-208. (Consulté le 21/08/2018)

PIPONNIER, Anne. Les observatoires et l'observation [dossier]. *Communications & langages* [**en ligne**]. Mars 2012, numéro 171, p. 19-28. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2012-1-page-19.htm>> (Consulté le 21/08/2018)

PIVETEAU, Vincent. Observatoire des territoires et gouvernance locale : un lien structurel à réinterroger. *Pour*. 2011/2, n° 209-210, p. 165-168.

REYNARD, Emmanuel. Géomorphosites et paysages. *Géomorphologie : relief, processus, environnement* [**en ligne**]. 2005, vol. 11 - n° 3 p. 181-188. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/geomorphologie/338>> (Consulté le 25/08/2018)

Marion NEGRE

SEDE-MARCEAU (de), Marie-Hélène ; MOINE, Alexandre ; THIAM, Souleymane. Le développement d'observatoires territoriaux, entre complexité et pragmatisme. *L'espace géographique* [en ligne]. 2011/2, Tome 40, p. 117-126. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2011-2-page-117.htm>> (Consulté le 18/08/2018)

SEDE-MARCEAU (de), Marie-Hélène ; MOINE, Alexandre. Les observatoires territoriaux, une représentation collective du territoire. *Communications et langages* [en ligne]. 2012, vol. 171, n°1, p. 55-65. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2012-1-page-55.htm>> (Consulté le 17/06/2018)

WIEBER, Jean-Claude. Étude du paysage et (ou ?) analyse écologique. *Travaux de l'Institut Géographique de Reims. Analyse écologique. Réflexions critiques, concepts, techniques, études decas* [en ligne]. 1981, n°45-46, p. 13-23. Disponible sur : <www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_1981_num_45_1_1094> (Consulté le 25/08/218)

Communication dans un congrès / Compte rendu d'un congrès :

CARRE, Juliette ; DAVASSE, Bernard ; METAILIE, Jean-Paul. Vers un observatoire partagé des paysages du Parc national des Pyrénées, Méthodes et matériaux pour analyser et illustrer l'évolution des paysages sur le territoire du Parc. In : *Journées scientifiques du Parc national des Pyrénées, 7-8 octobre 2011, Villelongue*. HAL, 2013, 4 p.

DAVASSE, Bernard. La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. In: *Franck Bichindaritz. Qu'est-ce que le paysage ?, Juin 2004, Rennes*. HAL, 2013, vol. 2, 5 p.

DAVODEAU, Hervé ; TOUBLANC, Monique. Le paysage outil, les outils du paysage : Principes et méthodes de la médiation paysagère. *Co-construction ou construction en commun d'objectifs collectifs. Octobre 2010, Montpellier*. HAL, p. 375-391/436.

Thèse :

BLOUIN-GOURBILIERE, Claire. *L'élaboration d'images "paysages" habitantes : un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne*. [en ligne]Thèse de doctorat en géographie. Angers : Université d'Angers, 2013, 629p. Disponible sur :< <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00873706/document>> (Consulté le 18/06/2018)

Mémoire :

TRAN, Thi Huyen,. *Le bassin de l'Adour, aménagement, gestion de l'eau et outil d'information*, mémoire de master 2, Département de Géographie-Aménagement, spécialité Développement Durable, Aménagement, Société, Territoire. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2017, 98p.

Littérature technique :

Téritéo, territoires en mouvement. *Audit, analyse des besoins et perspectives d'organisation de l'Observatoire de l'Eau du Bassin de l'Adour - Rapport final*. 2017, 98 p.

CHAUVIN, Monique ; CHEVALLIER, Pascal. *Observatoires photographiques du paysage "locaux" Recensement et typologie*. [en ligne]. Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, 2015, Version 2016, 27 p. Disponible sur : <<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Rapport%20E2%80%93Observatoires%20photographiques%20du%20paysage%20C2%AB%20A0locaux%20A0C2%BB%2C%20recensement%20et%20typologie.pdf>> (Consulté le 18/06/2018)

Conseil de l'Europe. *Convention européenne du paysage*. Conseil de l'Europe, 2000, Florence.

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, *Itinéraires photographiques. Méthode de l'observatoire photographique du paysage*, [en ligne]. Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, 2008, 71 p. Disponible sur : <<http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/userfiles/file/PO/methodeOPP.pdf>> (Consulté le 04/04/2018)

Rapport de recherches :

DÛ-BLAYO (le), Laurence. Plate-forme régionale d'observatoires photographiques du paysage : un projet pilote en Bretagne [rapport de recherche] 2012, 15 p., <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01076660>.

SITOGRAPHIE

- <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/quelle-politique-de-l-eau-en-adour-garonne/un-cadre-le-sdage/sdage-pdm-2016-2021.html> [consulté le 09 avril 2018]
- <http://www.guillaume-bonnel-photographies.net/wp/> [consulté le 05 avril 2018]
- <http://www.les-infostrateges.com/actu/12081486/pour-une-phototheque-juridiquement-bien-geree> [consulté le 18 avril 2018]
- <http://www.leuropevueduciel.com/reglementation.php> [consulté le 18 avril 2018]
- <http://www.nature33.fr/observatoire-photographique-du-paysage-du-pnr-landes-de-gascogne/> [consulté le 18 juin 2018]
- <http://www.oddc.fr/modules.php?name=becmsGallery&sop=searchalbum&mmg=3,230> [consulté le 18 juin 2018]
- <http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/Le-parc-en-actions/Paysage-et-urbanisme/Parlons-paysages2/Observer-le-paysage-pour-le-comprendre> [consulté le 05 avril 2018]
- <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/ar/279/1129/observatoire-photographique-national-paysage.html> [consulté le 05 avril 2018]
- <http://www.vanoise-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-protger-les-patrimoines/observatoire-photographique-des-paysages/> [consulté le 10 avril 2018]
- <https://blog.droit-et-photographie.com/de-l-art-denrichir-sa-phototheque/> [consulté le 18 avril 2018]
- <https://selune.hypotheses.org/la-selune/paysages/observatoire-photographique-des-paysages/> [consulté le 04 avril 2018]
- <https://www.1000paysages.gouv.fr/observatoire-photographique-du-paysage-opp/> [consulté le 04 avril 2018]
- <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/syndicats-mixtes-guide-2006> [consulté le 04 juillet 2018]
- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006077971> [consulté le 18 avril 2018]
- <https://bassin-adour.univ-pau.fr/observatoire.html> [consulté le 5 avril 2018]
- <http://opgaronne.univ-tlse2.fr/index.php/demarche> [consulté le 5 avril 2018]
- <http://www.sonicwonders.org/sound-map/> [consulté le 19 août 2018]
- <https://sites.google.com/view/acousson4observatoiresonore3/accueil> [consulté le 19 août 2018]
- <http://popp.applis-bretagne.fr/> [consulté le 30 avril 2018]
- <http://www.observatoire-paysages.pnth.eu/spip.php?article583> [consulté le 5 avril 2018]

Marion NEGRE

- <http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/Votre-parc/Actus-du-Parc/Observatoire-Photographique-du-Paysage-Expo-et-conference-a-Arue> [consulté le 12 avril 2018]
- <https://www.oieau.fr/eaudoc/ebooks/sage/#/spreads/1> [consulté le 09 avril 2018]
- <http://opgaronne.univ-tlse2.fr/> [consulté le 04 avril 2018]
- <http://www.smeag.fr/> [consulté le 04 avril 2018]
- <http://observatoiredespaysages.fr> [consulté le 05 avril 2018]
- <http://www.smbgp.com/> [consulté le 06 avril 2018]
- <http://www.gesteau.fr/> [consulté le 09 avril 2018]
- <https://www.coe.int/> [consulté le 11 avril 2018]
- <http://n7optmc.free.fr/> [consulté le 18 juin 2018]
- <http://poptmc.free.fr/obs.php> [consulté le 18 juin 2018]
- <http://www.alpilles-paysage.fr/> [consulté le 18 juin 2018]
- <http://www.optmc.fr/> [consulté le 18 juin 2018]
- <http://missionphoto.datar.gouv.fr> [consulté le 20 juin 2018]
- <http://photopaysage.huma-num.fr/production-scientifique/> [consulté le 21 juin 2018]

TABLE DES ILLUSTRATIONS ET DES ANNEXES

Carte 1: Présentation du bassin de l'Adour. Auteure : Marion NEGRE, 2018	9
Capture d'écran 1: Page d'accueil du site de l'OPG. 2018	23
Capture d'écran 2: Exemple de sites-ateliers de l'OPG. 2018.....	24
Capture d'écran 3: Démarche méthodologique de l'OPG. 2018	25
Schéma 1 : Différences potentielles entre OPP. Réalisation: Marion NEGRE, 2018. Source : CHAUVIN & CHEVALLIER	27
Schéma 2: Récapitulatif des particularités de l'OPPEBA. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	30
Tableau 1 : Niveaux d'échelles concernant les photographies intégrées à l'étude. Auteure : Marion NEGRE, 2018	34
Carte 2 : Unités paysagères élémentaires du bassin de l'Adour. Auteur : Philippe REGNACQ, 2018.	36
Schéma 3: Démarche mise en place pour l'étude. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	40
Carte 3: Exemple de carte fabriquée pour les entretiens. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	42
Capture d'écran 4: Exemple de sites-ateliers identifiés lors d'un entretien grâce à l'outil Framacarte. Auteure : Marion NEGRE, 2018	44
Capture d'écran 5: Première page du site dédié à l'OPPEBA. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	45
Capture d'écran 6: Page pour les accès restreints sur le site dédié à l'OPPEBA. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	46
Capture d'écran 7: Page d'accueil du site. Auteure : Marion NEGRE, 2018	47
Capture d'écran 8: Fonction "calendrier" du site. Auteure : Marion NEGRE, 2018	48
Capture d'écran 9: Exemple de page suite à une recherche par mot-clé. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	49
Capture d'écran 10: Corpus de mots-clés. Auteure : Marion NEGRE, 2018	49
Capture d'écran 11: Vue d'ensemble des localisations des photographies intégrées au site. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	50
Capture d'écran 12: Exemple de zoom sur une image. Auteure : Marion NEGRE, 2018	51
Capture d'écran 13: Exemple des détails inhérents à une photographie. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	52

Schéma 4: Schéma initial de la démarche présenté aux techniciens-rivières dans le premier mail les informant du projet. Auteure : Marion NEGRE, 2018	54
Carte 4: Ordre des rendez-vous effectifs selon le classement des structures de gestion de rivières du bassin de l'Adour. Auteure : Marion NEGRE, 2018	55
Infographie 1: réponses des techniciens à l'idée d'utilisation d'une tablette ; Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	65
Photographie 2: Érosion de berge en rive gauche sur le Gave de Pau à l'aval du seuil de Cauneilles. Photographies réalisées par Patxiku Lafitte. Montage réalisé par Marion Negre, 2018	72
Schéma 5: Constitution d'un OPP, ses principaux éléments. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	74
Annexe 1: "Le cadre réglementaire et gouvernance des ressources en eau en France. Auteure: Thi Huyen TRAN, 2017.	86
Annexe 2: Les compétences de l'Institution Adour en 2018. Réalisation : Institution Adour. Source : extrait d'une présentation de l'Institution Adour	87
Annexe 3: Formulaire d'accès au site internet de l'OPPEBA. Réalisation : Marion NEGRE, 2018. .	88
Annexe 4: Questionnaire de fin d'entretien, état des lieux photographiques. Réalisation : Marion NEGRE, 2018.....	89
Annexe 5: Présentation du projet d'OPP (partie 1). Réalisation : Philippe REGNACQ, 2018. Source : extrait d'une présentation de l'Institution Adour.....	90
Annexe 6: Présentation du projet d'OPP (partie 2). Réalisation : Philippe REGNACQ, 2018. Source : extrait d'une présentation de l'Institution Adour.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 7: Contenu du premier mail envoyé à l'ensemble des techniciens-rivières. Réalisation : Marion NEGRE, 2018.	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 8: Carte des structures de gestion de rivière du bassin de l'Adour. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	93
Annexe 9: Tableau du calendrier de la démarche (partie 1). Auteure : Marin NEGRE, 2018.....	94
Annexe 10: Tableau du calendrier de la démarche (partie 2). Auteure : Marin NEGRE, 2018.....	95
Annexe 11: Exemple d'un tableur envoyé au techniciens-rivières après identification des sites-ateliers. Auteure : Marion NEGRE, 2018.....	Erreur ! Signet non défini.

Marion NEGRE

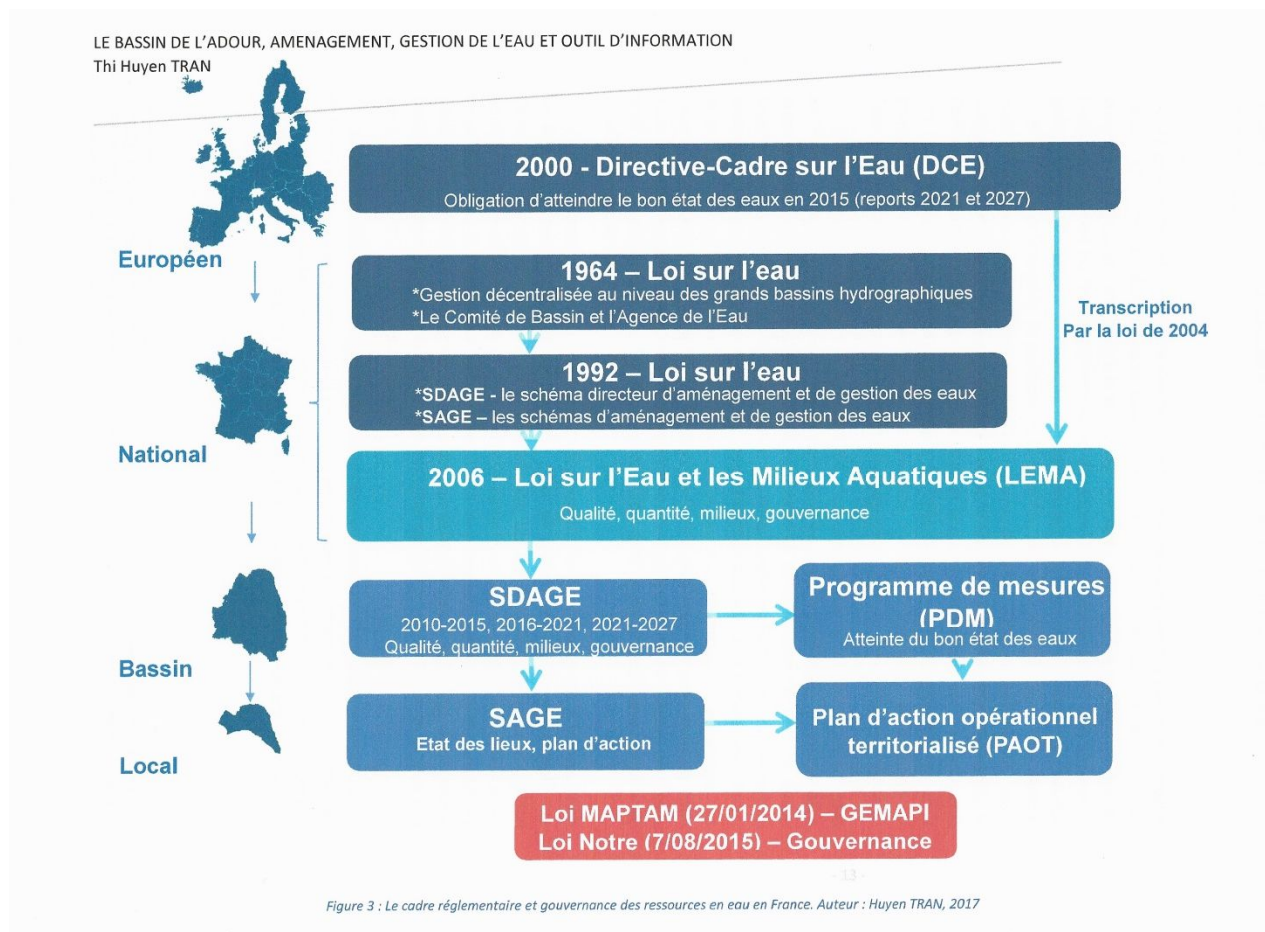
Annexe 12 : Exemple d'un tableur rempli par un technicien-rivière. Auteure : Marion NEGRE, 2018..... 98

Annexe 13: Tableau du corpus de mots-clés proposé aux techniciens-rivières lors du remplissage de la fiche Excel. Auteure : Marion NEGRE, 2018 98

Annexe 14: Extrait du document "Tout savoir sur la GEMAPI" du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Source : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/20170227_La%20GEMAPI_vdif.pdf **Erreur ! Signet non défini.**

Annexe 15: Détail des scénarios proposés à l'Institution Adour. Auteure : Marion NEGRE, 2018 100

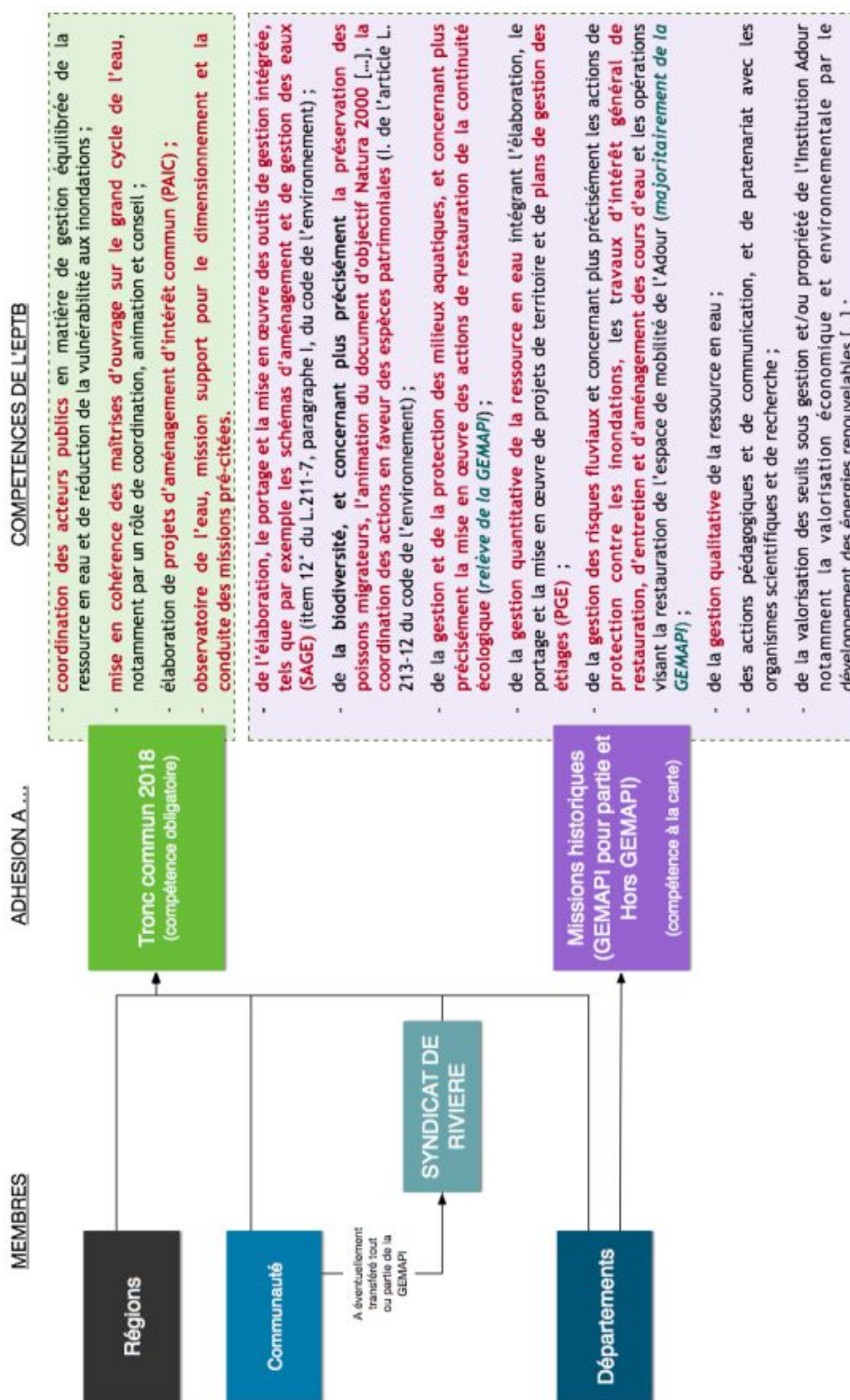
ANNEXES



Annexe 1: "Le cadre réglementaire et gouvernance des ressources en eau en France. Auteure: Thi Huyen TRAN, 2017."¹⁰²

¹⁰² Source: TRAN, Thi Huyen,. Le bassin de l'Adour, aménagement, gestion de l'eau et outil d'information, mémoire de master 2, Département de Géographie-Aménagement, spécialité Développement Durable, Aménagement, Société, Territoire. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2017, p. 13

Les compétences en 2018



Annexe 2: Les compétences de l'Institution Adour en 2018. Réalisation : Institution Adour. Source : extrait d'une présentation de l'Institution Adour

Formulaire d'accès au site internet de l'observatoire photographique

Dans le cadre de l'étude de faisabilité de l'observatoire photographique du bassin de l'Adour à laquelle vous avez participé, un site internet provisoire a été créé pour une première valorisation des images.

Comme précisé lors des entretiens, pour des questions de droits d'auteur et d'anonymat, dans un premier temps cet observatoire n'a pas vocation à devenir public. Si par la suite nous souhaitons qu'il le devienne, vous en serez informés et serez libres d'accepter ou de refuser la publication de vos photographies et des renseignements inhérents.

Pour l'heure, le présent document vous propose d'avoir un accès au site, renseigné selon les données que vous, et les autres partenaires¹, nous avez transmises (photographies + informations concernant ces mêmes photographies). Cet accès sera matérialisé par un identifiant et un mot de passe et chaque partenaire possèdera le sien.

Bien que le projet ait été créé dans une logique de mutualisation, vous pouvez choisir de ne pas accorder l'accès à vos données par d'autres partenaires - auquel cas vous n'aurez pas la possibilité de consulter leurs photographies et informations.

Le formulaire ci-dessous ne concerne que l'étude de faisabilité à laquelle vous avez participé et ne vous engage en aucun cas pour la suite du projet, il atteste simplement de votre accord pour que vos photographies puissent être consultées par les autres partenaires.

Vos identifiants vous seront fournis en retour de ce formulaire rempli et signé. Les accès seront progressifs et dépendront des réponses de tous les partenaires.

Merci de cocher la proposition qui vous convient :

J'autorise tous les partenaires à avoir accès à mes données (photographies + informations relatives) .

J'autorise certains partenaires à avoir accès à mes données (photographies + informations relatives) [Noter ici lesquels n'y auront pas accès.....]

Je n'autorise pas les autres partenaires à avoir accès à mes données (photographies + informations relatives)

Fait à, le/...../.....

Lu et approuvé par

Signature

¹ Syndicats de rivières et collectivités territoriales

Questionnaire de fin d'entretien

Date:/...../2018 N°.....

Lieu:.....

Structure:.....

Personne(s) ressource(s):.....

1/ Avez-vous des compétences/connaissances en photo?

Basique Amateur Expert Non

2/ A quel matériel photographique avez-vous accès? Quelles caractéristiques?

3/ Avez-vous un GPS? Oui intégré à l'appareil Oui mais non-intégré à l'appareil Non

4/ Quelle méthode de classement des photos utilisez vous?

5/ Que penseriez vous d'acquérir un nouveau matériel type tablette afin -notamment- de pouvoir photographier les SA/ nous les envoyer directement/ pour vos autres travaux ?

Nécessaire Inutile Intéressant Autre

6/ Nombre de photos au total.....

7/ Nombre de photos transmises.....

8/ Voulez-vous ajouter quelque chose ?

Etude de faisabilité d'un Observatoire Photographique des Paysages liés à l'eau

Photos, plans : un gisement d'information sur le paysage et les évolutions

- Avec les moyens modernes (appareils photo, téléphones portables, drones, ...), la dimension visuelle du paysage est omniprésente, mais largement sous-exploitée.
- Les documents anciens (photographies anciennes, cartes et plans) constituent également une source d'information dispersée et peu exploitée.

Le développement des Observatoires Photographiques du Paysage

- Parc National des Pyrénées
- DIREN Occitanie
- Paysages de la Garonne...

Objectif : structurer et valoriser l'information photographique liée à l'eau

Annexe 5: Présentation du projet d'OPP (partie 1). Réalisation : Philippe REGNACQ, 2018. Source : extrait d'une présentation de l'Institution Adour

Etude de faisabilité d'un Observatoire Photographique des Paysages liés à l'eau

Avril-Juillet 2018 : enquête auprès des gestionnaires de cours d'eau et milieux liés à l'eau

- Synthèse des Observatoires régionaux existants et outils utilisés,
- Recensement du gisement photographique et graphique auprès des gestionnaires
- Enquête sur les attentes, les besoins en terme de gestion et de valorisation de cette information, les thématiques recherchées

Septembre 2018 : synthèse et propositions

- Synthèse et bilan sur les outils et supports, les lieux et thématiques photographiées,
- Propositions de :
 - Développement d'un outil de gestion de cette information (BDD, stockage),
 - Animation, valorisation (géographique, thématique...) de cette information à l'échelle du bassin, par le développement d'outils d'analyse,
 - Appui technique des prises de vues, pour améliorer la qualité et assurer une homogénéisation des prises de vues

Annexe 6: Présentation du projet d'OPP (partie 2). Réalisation : Philippe REGNACQ, 2018. Source : extrait d'une présentation de l'Institution Adour

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

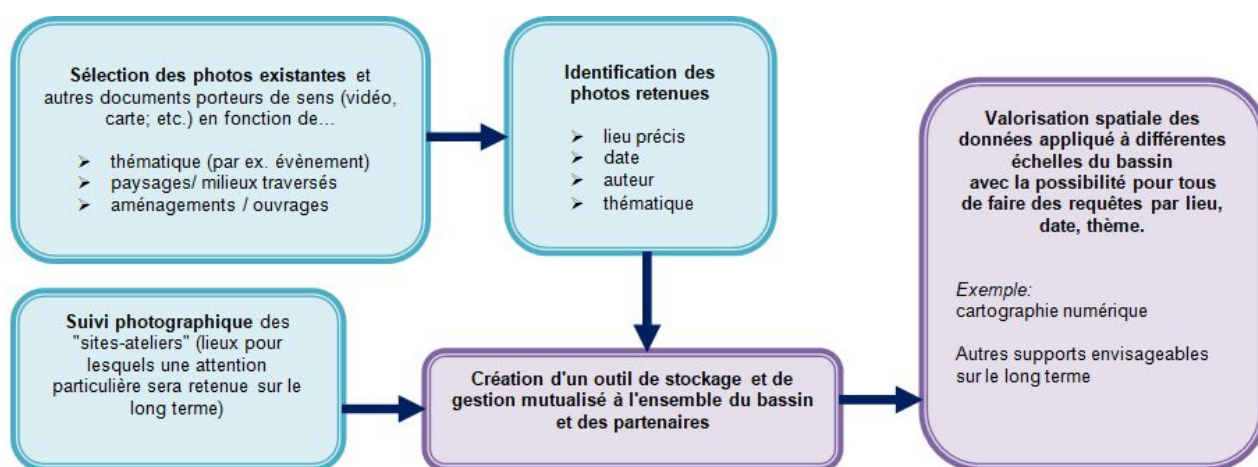
Marion NEGRE

Bonjour,

Etudiante de géographie à l'UPPA, je réalise un stage à l'Observatoire de l'Eau sur la faisabilité d'un Observatoire Photographique des Paysages liés à l'eau dans le Bassin de l'Adour. Cette démarche s'inscrit dans l'animation et la mutualisation des moyens proposée par l'Institution Adour, et s'appuie prioritairement sur les gestionnaires du grand cycle de l'eau, et plus précisément sur les techniciens rivières.

Le diagramme ci-dessous expose les différentes étapes de mise en place de cet Observatoire ; Elle repose dans un premier temps sur votre collaboration concernant :

- La sélection et l'identification des photos ou autres documents dont vous disposez qui pourraient intégrer l'Observatoire,
 - L'identification de « sites-ateliers » sur votre territoire, qui pourraient faire l'objet d'un suivi régulier,
- L'Observatoire souhaite proposer en retour des outils de stockage et de gestion de ce gisement photographique, pour une meilleure valorisation.



en bleu: les étapes nécessitant une collaboration entre partenaires du bassin et l'observatoire photographique

en violet: les étapes dont se chargera l'observatoire photographique

Ce mail a vocation à **vous informer de la démarche** avant de vous contacter pour **vous rencontrer** et affiner avec vous cette démarche, analyser vos besoins, présenter ce que pourrait apporter l'Observatoire et prendre en compte les objectifs que vous verriez à travers cet Observatoire en s'appuyant sur une sélection de documents photographiques pour élaborer le projet.

Les photos que vous partagerez avec nous doivent être **choisies pour l'intérêt qu'elles représentent**. Il s'agira d'en sélectionner certaines selon des secteurs comportant des **enjeux**, par exemple :

- les **constructions**, les ponts, les seuils, les écluses, etc.
- les **différents paysages, sites, milieux** traversés :
 - emblématiques, identitaires
 - urbanisés
 - agricoles
 - d'intérêt écologique/ environnemental
 - d'intérêt économique/ social
 - etc.

De même, il nous paraît pertinent de nous intéresser à des **images plus épisodiques**, par exemple :

- travaux
- crues/ inondations/ étiages

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

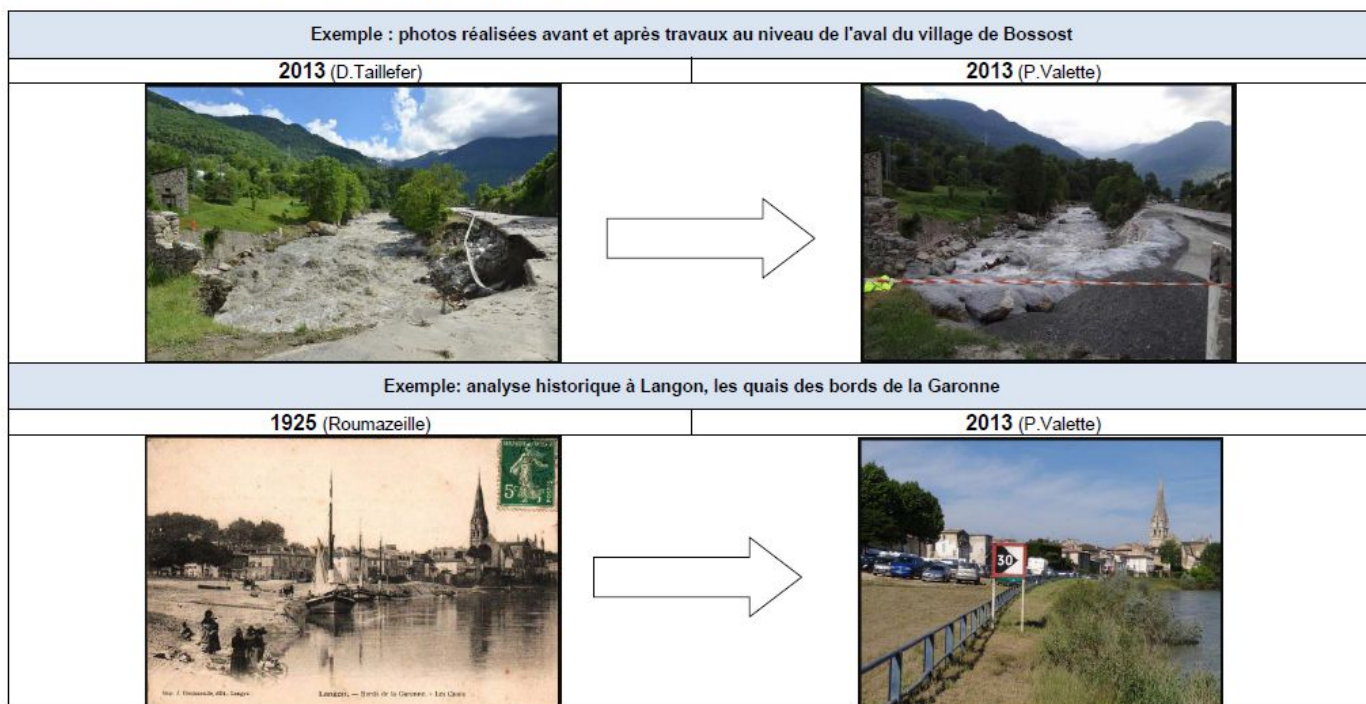
Il sera nécessaire pour que chaque photo puisse être exploitée de pouvoir connaître **sa localisation** (la plus précise possible).

Vous trouverez en suivant un tableau illustré de deux exemples tirés de l'Observatoire des Paysages de la Garonne (<http://opgaronne.univ-tlse2.fr/index.php/>).

PRECISIONS ET EXEMPLES...

L'objectif de l'Observatoire est notamment de « constituer un fond de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage ».

La méthode s'effectue sur la base de la **photo-comparaison** de deux photos à la prise de vue identique mais réalisées à des dates différentes. En voici deux exemples tirés de l'Observatoire des Paysages de la Garonne (<http://opgaronne.univ-tlse2.fr/index.php/>) :



(Ces images sont là à titre d'exemple, elles ne constituent pas l'exhaustivité des thèmes qui peuvent être représentés)

Je vous recontacte très prochainement pour convenir d'un rendez-vous.

Bien cordialement,

Annexe 7: Contenu du premier mail envoyé à l'ensemble des techniciens-rivières. Réalisation : Marion NEGRE, 2018.

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

	Premier mail expliquant la démarche
	Demande de rendez-vous
	Date de rendez-vous
	Réception des photos et informations
	Relance pour la récupération des données
	Mail d'avancement du projet
	Report de rendez-vous

Annexe 8: Carte des structures de gestion de rivière du bassin de l'Adour. Auteure : Marion NEGRE, 2018

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

	SMGAA	SIAVBA/CCVVA	SIMAL	SMBA	SIPBAMA	CATLP/CCHB	SMBVMD	SMD	CCLB	SYRBAL	SMBVM	CAPBP	SIGOM	SMGOAO	CCVO	CAPB	PLVG
13/6	■		■	■	■		■					■					
12/6			■	■										■	■		
11/6							■	■									
8/6																	
7/6																	
6/6							■	■									
5/6							■										
4/6									■	■							
1/6																■	
31/5													■				
30/5							■							■	■		
29/5									■								■
25/5										■	■						
24/5					■	■											
23/5	■		■	■			■					■					
22/5								■					■				
18/5		■		■	■	■											
17/5		■		■													
16/5							■	■	■	■	■	■	■	■	■		
15/5																	
14/5					■	■											
4/5		■															
3/5	■																
2/5			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		
27/4				■													
26/4	■	■	■	■													
25/4	x																
24/4	x																
23/4	x																
20/4	x																
19/4	■	■	■	■													
18/4		■															
17/4	■	■	■	■	■												
	CLASSE 1					CLASSE 2						CLASSE 3					

Annexe 9: Tableau du calendrier de la démarche (partie 1). Auteure : Marin NEGRE, 2018

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

Date	SMGAA	SIABVA/CCCVA	SIMAL	SMBA	SIPBAMA	CATLP/CCHB	SMBVMD	SMD	CCLB	SYRBAL	SMBVM	CAPBP	SIGOM	SMGOAO	CCVO	CAPB	PLVG
20/8																	
17/8																	
16/8																	
15/8																	
14/8																	
13/8																	
10/8																	
31/7																	
30/7																	
27/7																	
26/7																	
25/7																	
24/7																	
23/7																	
20/7																	
19/7																	
18/7																	
17/7																	
16/7																	
13/7																	
12/7																	
11/7																	
10/7																	
9/7																	
6/7																	
5/7																	
4/7																	
3/7																	
2/7																	
29/6																	
28/6																	
27/6																	
26/6																	
	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3														

Annexe 10: Tableau du calendrier de la démarche (partie 2). Auteure : Marin NEGRE, 2018

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

Site Atelier	Nom Photo	Cours d'eau	Auteur	Description et précisions	Mot-clé 1	Mot-clé 2	Mot-clé 3	Mot-clé 4	Mot-clé 5	Autres mots-clés
Sites-Ateliers 1 - Nogaro - Zone test de restauration hydromorphologique 2 - Effacement du seuil de Monlezun Izaute 3 - Effacement du seuil de Monlezun Midou 4 - Toujouse - Effacement de seuil, Midour 5 - Aignan - Effacement de seuil, hydromorphologie, replantation, 6 - Maciet, Cravencières - Abreuvoir 7 - Bouzon - Plantations 8 - Route de Pouydraguin - Erosion proche de la route 9 - Marguestau - Travaux, remblais, renaturation										
Lien vers la carte numérique: http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/vic-fezensac_224639										

Annexe 11: Exemple d'un tableau envoyé au techniciens-rivières après identification des sites-ateliers. Auteure : Marion NEGRE, 2018

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

Sites-Ateliers		Site Atelier	Nom/Code Photo	Cours d'eau	Auteur	Description et précisions	Mot-clé 1	Mot-clé 2	Mot-clé 3	Mot-clé 4	Mot-clé 5	Autres mots-clés
1	École des Lilas	1 École des Lilas	Lilas/S1	Ousse des bois	T.Chamboeuf	Projet de renaturation du lit naturel	Renaturation	Hydraulique	Ouvrages	Réouverture de bras	Zone piscicole	
2	Chemin Guilhem	2 Chemin Guilhem	Guilhem/S2	Ousse des bois	T.Chamboeuf	Restauration d'un boisement alluvial	Zone humide	Renaturation	Champ d'expansion	Réouverture de bras	Biodiversité	
3	Bois de l'hôpital	3 Bois de l'hôpital	Hôpital/S3	Ousse des bois	T.Chamboeuf	Gestion de mares et aménagement d'un sentier pédagogique	Milieux naturels	Biodiversité	Zone humide	Sentier		
4	Lac des Carolins	4 Lac des Carolins	Carolins/S4	Ousse des bois	T.Chamboeuf	Projet de restauration et d'actions en faveur de la biodiversité Aménagement d'un sentier pédagogique	Milieux naturels	Biodiversité	Zone humide	Sentier		

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

Annexe 12 : Exemple d'un tableur rempli par un technicien-rivière. Auteure : Marion NEGRE, 2018

Abreuvoir	Entretien	Point de pompage
Agriculture	Erosion	Pont
Aménagement hydraulique	Épi	Protection
Annexe fluviale	Espace de mobilité	Protection de berges
Atterrissement	Espèce invasive	Recoupement de méandre
Barrage	Etiage	Régénération naturelle assistée
Barrage écrêteur	Évolution morphologique	Rejet pluvial
Base nautique	Extraction de matériaux	Remblais
Bassin désableur	Fascinage	Remembrement
Bassin versant	Faune	Renaturation
Barthes	Flore	Réouverture de bras
Biodiversité	Frayère	Repère de crue
Busage	Gazoduc	Remplacement de cours d'eau
Canal de fuite	Génie civil	Restauration
Canaux	Génie végétal	restauration hydromorphologique
Champ d'expansion	Gestion	Ripisylve
Changement de lit	Gestion différenciée	Ruissellement
Confluence	Glissement de terrain	Ruralité
Coulée de débris	Hydraulique	Saligue
Couloir d'avalanche	Inondations	Sentier
Coupe à blanc	Irrigation	Seuil
Cours d'eau bétonné	Lac	Site de recharge sédimentaire
Crue	Manque de transport solide	Source
Débit	Milieux	Sous-bassin
Déplacement d'enjeu	Milieux naturels	Station AEP
Démolition de digue	Moulin	Système de reflux
Dépôt	Nautique	Trame verte
Descente aménagée	Ouvrages	Travaux
Déviation	Paysage	Urbanisation
Divagation	Passé à poissons	Végétation
Dynamiques fluviales	Passerelle	Zone humide
Effacement ouvrage	Peigne	Zone piscicole
Embâcles	Pisciculture	

Annexe 13: Tableau du corpus de mots-clés proposé aux techniciens-rivières lors du remplissage de la fiche Excel. Auteure : Marion NEGRE, 2018

Qu'est-ce que la GEMAPI ?

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 attribue au bloc communal¹ une compétence exclusive et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

La création et l'attribution de la compétence GEMAPI aux communes clarifient les responsabilités que les maires assument déjà partiellement en la matière et fournissent les outils juridiques et financiers nécessaires pour leur exercice. Cette réforme concentre, à l'échelle communale et intercommunale, des compétences aujourd'hui morcelées. La compétence GEMAPI répond à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Le bloc communal pourra ainsi aborder de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques (gérer les ouvrages de protection contre les inondations, faciliter l'écoulement des eaux notamment par la gestion des sédiments, gérer des zones d'expansion des crues, gérer la végétation dans les cours

d'eaux et leurs abords immédiats) et l'urbanisme (mieux intégrer le risque d'inondation et le bon état des milieux naturels dans l'aménagement de son territoire et dans les documents d'urbanisme).

La réforme conforte également la solidarité territoriale : le risque d'inondation ou les atteintes à la qualité des milieux ne connaissant pas les frontières administratives, la réforme encourage le regroupement des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre au sein de structures dédiées ayant les capacités techniques et financières suffisantes pour exercer ces compétences à la bonne échelle hydrographique, lorsque le bloc communal ne peut pas les assumer seul à l'échelle de son territoire.

Les dispositions créant la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, et l'attribuant au bloc communal entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les collectivités qui le souhaitent peuvent choisir de prendre dès maintenant cette compétence par anticipation.



¹ Communes avec transfert aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auxquels elles sont rattachées (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles).

Annexe 14: Extrait du document "Tout savoir sur la GEMAPI" du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Source : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/20170227_La%20GEMAPI_vdif.pdf

OPTION SIMPLE : CONSERVER PIWIGO

Scénario 1 (Déconseillé) :

- **Création d'une mission au sein de l'IA pour gérer le site internet et sa valorisation. (Voir le manuel d'utilisation de Piwigo ci-joint) et accompagnement en interne**

Avantage(s) : GRATUIT, peut être opérationnel dans l'immédiat car la structure du site est déjà existante

Inconvénient(s) : Outil chronophage qui nécessite la mise en place d'une nouvelle méthodologie car celle utilisée pour l'étude comporte trop d'étapes, outil peu intuitif, difficilement accessible pour les techniciens-rivières, nécessité d'une personne qui gère toutes les données recueillies, autonomie des techniciens-rivières impossible sur l'outil, risque de démobilisation

OPTION PLUS ELABOREE : CREATION D'UNE APPLICATION MOBILE

SCENARIO 2 (CONSEILLE) :

- **Création de l'application en interne par un stagiaire et accompagnement en interne**

Avantages : Réalisation PEU COUTEUSE et rapide (environ 3 mois pour la création)

Scénario 3 (Déconseillé) :

- **Création de l'application mobile en externe et accompagnement réalisé par une personne interne à l'IA**

Avantage : Résultat professionnel

Inconvénients : TRES COUTEUX, une fois le produit livré il est compliqué de l'améliorer, de le modifier

Scénario 4 (Déconseillé) :

- **Externalisation complète pour la création de l'application et l'accompagnement**

Avantages : Résultat professionnel, outil en fonctionnement sans mobilisation d'un salarié de l'IA

Inconvénients : TRES COUTEUX car nécessité d'un abonnement pour gérer l'accompagnement à long terme, une fois le produit livré il est compliqué de l'améliorer, de le modifier

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	5
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	6
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	8
I. CADRAGE SCIENTIFIQUE ET CONCEPTUEL	14
1. PRATIQUES ET OBSERVATION DU PAYSAGE	14
1.1. <i>Étudier le paysage : la pluridisciplinarité pour appréhender un objet multiforme et complexe</i>	14
1.2. <i>Les dispositifs d'observation : des outils au service du territoire et du paysage</i>	16
2. DES DONNEES SPECIFIQUES : L'INCONTOURNABLE DONNEE PHOTOGRAPHIQUE	18
2.1. <i>La géographie en images</i>	18
2.2. <i>De l'importance d'une base de données solide et multiforme</i>	20
3. QUID DES OPP ? RECENSEMENT DES OBSERVATOIRES, UN ETAT DES LIEUX NON-EXHAUSTIF	22
3.1. <i>Les prémices de la rencontre avec l'objet d'étude</i>	22
3.2. <i>Les éléments constitutifs et distinctifs des OPP</i>	25
3.2.1. <i>Les OPNP</i>	25
3.2.2. <i>Les OPP au prisme des OPNP</i>	26
3.2.3. <i>Le cas de l'OPPEBA</i>	29
II. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES ET ÉLABORATION D'UN PROTOCOLE DE SUIVI	31
1. ÉTUDE DE CAS : L'OPPEBA	31
1.1. <i>Cadrage institutionnel : de la genèse du projet à son élaboration</i>	31
1.2. <i>Ressources photographiques : entre approche multiscalaire et multidimensionnelle</i>	33
1.3. <i>Paysages et pratiques photographiques, au service de l'aménagement du territoire</i>	38
2. EXPÉRIENCE D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE AUPRES DES ACTEURS, LA PHOTOGRAPHIE COMME OUTIL DE MÉDIATION	39
2.1. <i>Choix d'outils initiant une démarche participative</i>	41
2.2. <i>Prise de contact et organisation du projet</i>	53
2.3. <i>L'entretien : une construction progressive de l'approche</i>	55
1. RECUEIL DES DONNEES ET CORPUS PHOTOGRAPHIQUE	57
1.1. <i>Du terrain aux ressources photographiques</i>	57
1.2. <i>De l'analyse au traitement de données</i>	58
1.3. <i>Retours d'expérience : La démarche participative, entre contraintes et intérêts</i>	59
III. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE, RETOURS D'EXPÉRIENCE ET PERSPECTIVES	61

LES PAYSAGES LIÉS À L'EAU DU BASSIN DE L'ADOUR : VALORISATION PHOTOGRAPHIQUE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Marion NEGRE

1.	UNE ATTENTION PARTICULIERE PORTEE AUX BESOINS DU PROJET POUR SA PERENNISATION	61
1.1	<i>Un contexte particulier sur le temps de l'étude.....</i>	61
1.2	<i>Co-construction de l'outil avec les techniciens-rivières : leur implication au cœur de l'étude</i>	62
1.3	<i>Points de vigilance.....</i>	63
2.	PRECONISATIONS ET SCENARIOS APPLICABLES	64
2.1	<i>Un état des lieux photographiques révélateur</i>	64
2.2	<i>Préconisations générales et scénarios applicables.....</i>	66
2.2.1	<i>Préconisations générales.....</i>	66
2.2.2	<i>L'accompagnement : une condition obligatoire.....</i>	67
2.2.3	<i>Les scénarios.....</i>	68
3.	PISTES D'AMELIORATION ET DE VALORISATION A PLUS GRANDE ECHELLE	70
3.1	<i>Valorisation optimale des données en les associant les unes aux autres.....</i>	70
3.2	<i>L'ouverture comme moyen de partage et de participation habitante</i>	71
	CONCLUSION.....	74
	BIBLIOGRAPHIE	77
	SITOGRAPHIE	81
	TABLE DES ILLUSTRATIONS ET DES ANNEXES.....	83
	ANNEXES.....	86
	TABLE DES MATIERES	101
	DECLARATION ANTI-PLAGIAT.....	103
	RÉSUMÉ	104
	MOTS-CLES.....	104

Marion NEGRE

DECLARATION ANTI-PLAGIAT



Formulaire d'engagement anti-plagiat

Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, toute production littéraire ou graphique, ou à paraphraser un texte sans indiquer quel en est l'auteur.

Le plagiat enfreint les règles de la déontologie universitaire et il constitue une fraude dans les travaux donnant lieu à notation. Le plagiat constitue également une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, susceptible d'être assimilé à un délit de contrefaçon.

Lorsque l'auteur d'un travail universitaire éprouve le besoin de s'appuyer sur un autre texte, il doit le faire en respectant les règles suivantes :

- lorsqu'un extrait, même court, est cité exactement, il doit être placé entre guillemets (ou en retrait et en caractères légèrement plus petits si le texte fait plus de quelques lignes) et la référence (nom de l'auteur et source) doit être indiquée ; l'extrait cité doit être court ;
- lorsque le texte ou un passage du texte est paraphrasé ou résumé, la référence (nom de l'auteur et source) doit être donnée.

Ces obligations s'appliquent de la même manière en cas de textes originellement publiés sur internet et de traductions (originales ou non) ; elles concernent aussi les illustrations, tableaux et graphiques.

En cas de plagiat dans un devoir, dossier, mémoire ou thèse, l'étudiant pourra passer devant la section disciplinaire de l'université qui pourra prononcer :

- un avertissement ;
- un blâme ;
- l'exclusion de l'université pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'université ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

La procédure disciplinaire ne présage pas d'éventuelles poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon.

Je soussigné(e) NEGRE Marion

étudiant(e) en Master 2 DAST à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

déclare avoir pris connaissance du formulaire d'engagement anti-plagiat et m'engage à indiquer toutes les références des textes sur lesquels je m'appuierai dans mes devoirs et travaux.

Fait à Pau le 07/08/18

Signature

RÉSUMÉ :

Ce mémoire est le résultat de l'étude de faisabilité menée au sein de l'Institution Adour pour la création d'un observatoire photographique des paysages liés à l'eau du bassin de l'Adour, (OPPEBA). Après avoir mis en lumière les éléments constitutifs des observatoires photographiques des paysages (OPP) et le caractère incontournable de ces dispositifs mobilisés par les collectivités territoriales ; il présente la démarche participative mise en place dans le cadre de l'étude : ses avantages et ses limites ; ainsi que la plateforme internet fabriquée permettant une première valorisation des données d'un point de vue diachronique, thématique et géographique. Pour terminer, il propose de revenir sur les résultats de l'étude, la co-construction de l'outil avec les techniciens-rivières – principaux acteurs de la gestion des cours d'eau –, les préconisations et les scénarios applicables pour la création de l'outil pour conclure avec les pistes de valorisation de l'OPPEBA à plus long terme. Il s'agirait de créer plus de lien entre toutes formes de données (relier ces images aux études auxquelles elles font référence) ou encore d'accroître la visibilité du dispositif en proposant la publicité des données, en l'ouvrant à d'autres supports de valorisation ou encore en envisageant la participation des habitants au projet.

MOTS-CLES :

Observatoire photographique des paysages – Bassin de l'Adour – Gestion de rivières –
Paysages liés à l'eau – Démarche participative